

Bibliothèque numérique

medic@

**Coste, Jean-François. Matière
médicale indigène ou traité des
plantes nationales substituées avec
succès, à des végétaux exotiques,
auxquels on a joint des observations
médicinales sur les mêmes objets**

Nancy : Veuve Leclerc, 1793.

Cote : Bibliothèque de pharmacie 20022



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pharma_020022

MATIÈRE MÉDICALE INDIGÈNE,

O U

TRAITÉ DES PLANTES NATIONALES,

SUBSTITUÉES avec succès, à des végétaux exotiques
auxquels on a joint des observations médicales sur
les mêmes objets.



Ouvrage qui a remporté, le 3 Décembre 1776, le
premier Prix double, au jugement de MM. de
l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts
de Lyon.

Par M. COSTE, premier Médecin des Camps & Armées
Françaises, agrégé honoraire du Collège des Médecins
de Nancy, Membre de l'Académie des Sciences, Arts
& Belles-Lettres de la même Ville, Associé de celle
de Lyon, des Sociétés patriotiques & médicales de
Suède, de Hesse - Hombourg & de Versailles, an-
cien Maire, & résidant à Versailles.

Et M. WILLEMET, Doyen du Collège de Pharmacie, Dé-
monstrateur de Chimie & de Botanique au Collège & à la Faculté
de Médecine en l'Université de Nancy; des Académies des
Sciences, Arts & Belles-Lettres de Lyon, Dijon, Rouen,
Arras, Orléans, Mayence, Stockholm, Göttingue; de l'Ac-
adémie Impériale des curieux de la nature d'Allemagne; Membre
honoraire des Sociétés Royales, Electorales, Patriotiques, Bota-
niques, Physiques & Economiques de Suède, de Leipsick, de
Bâle, de Berne, de Bourghausen, de Hesse-Hombourg; des
Sociétés Nationales de Médecine, d'Histoire Naturelle & d'A-
griculture de Paris; de la Société Linnéenne d'Angleterre;
& ancien Officier Municipal de la Ville de Nancy.

Nouvelle Édition, considérablement augmentée.



A N A N C Y, chez la veuve LECLERC. 1793.



MATIÈRE MÉDICALE INDIGÈNE
OU
TRAITÉ DES PLANTES NATIONALES

Substituer aux usages de nos végétaux exotiques
auxquels on a joint des observations médicales
les mêmes usages.

***Natura placuerat esse remedia parata
vulgò, inventa facilia, ac sine impen-
dio. Plin. Hist. nat. lib. xxiv. c1.***

Par M. GÖTTÉ, premier Médecin des Camps & Armées
Françaises, agrégé honoraire de la Faculté de Médecine de
Nancy. A Paris chez la Citoyenne des Sciences, chez
de Hols-Lainne de la même Ville. A la vente de
de Lyon, chez les Citoyens parisiens, & ailleurs
Suède, de Hols-Lainne de la Ville de
de la Ville de Vienne.

Il est à Paris chez la Citoyenne des Sciences, chez
de Hols-Lainne de la même Ville. A la vente de
de Lyon, chez les Citoyens parisiens, & ailleurs
Suède, de Hols-Lainne de la Ville de
de la Ville de Vienne.

À PARIS, chez la Citoyenne des Sciences.



AVERTISSEMENT.

LE suffrage de l'illustre Académie qui a daigné couronner nos Essais , étoit plus propre à encourager notre émulation , qu'à nous aveugler sur les imperfections de notre ouvrage. En le publiant aujourd'hui , nous sacrifions les intérêts de notre amour propre aux vœux de ce Corps respectable. L'humanité , qui avoit dicté le problème , nous impose la loi de divulguer des expériences qui lui ont été favorables entre nos mains , par l'espérance où nous sommes qu'elles le deviendront encore davantage dans des mains plus heureuses. On les répétera en observant l'insuffisance de certains remèdes , en corrigeant la dose de ceux-ci , en rectifiant la for-

a

AVERTISSEMENT.

mule de ceux - là , en indiquant les moyens d'en augmenter ou d'en diminuer l'activité , en ajoutant enfin de nouvelles richesses à celles dont nous avons déjà mis la Médecine en possession.

Avec des talents plus marqués , & des occasions plus fréquentes encore que celles qui nous ont été offertes , nous aurions eu bien de la peine à conduire ces Essais au degré de perfection dont ils sont susceptibles.... Le temps seul peut l'amener. Mais si ces Rudiments de matière médicale indigène , tout imparfaits qu'ils sont , devoient pour les Gens de l'art , un motif de concourir , par leurs observations , à former un code complet de prescriptions de ce genre , nous ne serions pas moins honorés d'avoir ,

AVERTISSEMENT.

sur les invitations du Programme ; formé en quelque manière les premiers pas , dans cette carrière intéressante.

Nous aurions pû , en retardant cette publication , nous livrer à de nouvelles recherches , répéter quelques essais , vérifier des observations qui appartiennent à d'autres... Non... la couronne académique , quelque flatteuse qu'elle soit , ne nous a pas enorgueilli au point de nous croire faits pour établir des loix , & pour substituer une médecine purement indigène , à cette foule de remèdes exotiques dont l'efficacité est constatée par une si grande multitude d'exemples & de succès. Peut-être , un jour , le champ , que nous osons défricher , fournira-t-il à nos neveux une moisson assez abon-

a ij

AVERTISSEMENT.

dante pour se passer de ces secours étrangers. Mais l'époque décidée de cette grande révolution ne pourra être due qu'à quelque grand génie, à un de ces hommes supérieurs & dignes de le disputer en mérite & en autorité à Hippocrate ou à Boerhaave. Pour se charger d'un édifice aussi important, & lui donner à la fois l'assurance & la majesté nécessaires, il faut dans l'architecte qui osera l'entreprendre, autant de cette noble hardiesse, qui fait évaluer & mépriser les préjugés, que de cette habileté qui fait mettre à profit & disposer avec goût & solidité les matériaux qu'elle a sous la main. Dénués de tout ce qui peut donner des droits à cette prétention, contentons-nous de consigner ici, comme un gage

AVERTISSEMENT.

de nos efforts & de notre bonne volonté, la notice des plantes de nos climats, que nous avons substituées à celles qu'on nous apporte à grands frais des pays les plus reculés.

Nous sommes loin, comme nous l'avons dit, de nous autoriser du suffrage de l'Académie, pour nous enorgueillir de nos succès, & les publier avec un ton avantageux. Nous le répétons avec plaisir. Ce sont des efforts que cette illustre Société a eu dessein d'encourager.... Et lorsqu'elle nous invite à les livrer à l'impression, nous sommes moins tentés de croire qu'elle ait voulu s'honorer de son jugement, que nous donner l'occasion de justifier son indulgence par l'aveu de notre médiocrité. Sans doute pour nous avoir donné la préférence sur

a iij

AVERTISSEMENT.

nos rivaux , nos juges ne font pas comptables des fautes qui nous feroient échappées. Mais nous avons dû à la vérité & aux lois des concours académiques , de publier notre Mémoire tel qu'il a été présenté à leur tribunal,* & de féparer entièrement, sous le titre de *Supplément*, les additions que nous avons crû devoir y faire depuis. Nous nous proposons de les augmenter encore ; mais les invitations de l'Académie , que nous aimons à prendre pour des ordres , les instances de nos amis , le vœu des Compagnies savantes auxquelles nous avons réciproquement l'honneur d'appartenir, tout nous impose la loi de ne pas rester plus longtemps dans le silence.

* Cette nouvelle Edition offre des additions nécessaires , qui font enfreindre ces lois.

INTRODUCTION.

LES premiers secours que la médecine a employé dans chaque climat, ont été tirés des plantes qui y naissoient spontanément : des mœurs pures, une vie frugale & sédentaire, n'exposoient point les anciens habitants du monde à ces maladies funestes & compliquées, devenues, par la succession des siècles, le triste appanage de l'humanité, dégénérée du côté physique & du côté moral. Des dérangements de santé, suites naturelles de l'organisation animale, des chûtes, quelques accidents, quelques maux simples, n'exigeoient que des remèdes simples aussi. Des tentatives heureuses en avoient fait découvrir plusieurs dans ces plantes que la nature a répandue sur la terre avec autant de variété que de profusion. De nouvelles expériences en avoient confirmé les avantages. Bientôt des maux d'un caractère plus indomptable succéderent au commerce des nations entr'elles, aux voyages, à l'excès des passions, aux débauches, aux fatigues de tout genre. On inculpa dès-lors les ressources locales... On attribua à leur insuffisance ce qui n'étoit dû qu'à la détérioration des tempéraments. On crû devoir

a iv

ij *INTRODUCTION.*

chercher plus loin des secours plus efficaces, & l'inconscience de l'esprit humain leur prêtât de plus grandes vertus en proportion de leur rareté, de la distance des lieux, souvent même, ne craignons pas de le dire, en proportion du degré de mystère qui en faisoit un secret pour la multitude. De là, comme Pline s'en plaignoit déjà de son temps, de là ces magasins immenses de drogues, où la subtilité des Jongleurs sembloit avoir mis à prix la vie des hommes. De là ces compositions & ces mélanges inouis.... L'Arabie & l'Inde étoient mises à contribution par le luxe ou l'impatience des malades, & pour les moindres maux, on alloit chercher au-delà de la mer rouge de prétendus remèdes annoncés sous des noms fastueux; tandis que les pauvres trouvoient encore la guérison de leurs maladies dans des substances semblables à celles qui leur fournissoient de la nourriture.

Le véritable, le premier créateur de la Médecine dogmatique, Hippocrate, ce génie transcendant, qui crût ne devoir établir de principes qu'après avoir interrogé nombre de fois l'expérience & la nature, fut le premier partisan de la matière médicale indigène. Doué des vues les plus vastes, rien de plus simple que sa manière de procéder

INTRODUCTION. iij

rien de plus à la portée de tout le monde que les remèdes qu'il indique. On ne trouve dans ses prescriptions que les plantes qui croissoient dans le sein de la Grèce. L'oracle de la Médecine ne propose que des secours déjà justifiés sur les lieux, par l'expérience de ses prédécesseurs. Bien caractériser une maladie, distinguer parfaitement, sur-tout les moments où les efforts de la nature doivent être respectés, de ceux où il faut agir.... C'est à cette partie de l'art qu'il attache la plus grande importance, persuadé que la véritable indication, une fois bien faisie, les moyens de la remplir, sont l'article le moins difficile du traitement. Celse, l'Hippocrate des Romains, ne cesse de faire l'éloge de cette élégante simplicité. Sydenham, l'un des plus heureux Praticiens du dernier siècle, ne s'en est jamais écarté; & l'on sçait que le grand Boerhaave en a fait un des fondements de sa pratique.

On doit être étonné sans doute que ces Princes de l'art de guérir, dont l'autorité a fait successivement en Médecine, les époques les plus frappantes & les plus marquées, que ces hommes supérieurs ayent eu si peu d'influence pour la proscription de ces méthodes polypharmques, si contraires à leur manière de penser & de pratiquer. Les causes

iv *INTRODUCTION.*

dont nous avons fait mention étoient destinées à accroître , en dépit de ces grands maîtres , le nombre des moyens curatifs ; & dès qu'il s'est trouvé des hommes foibles qui ont cru pouvoir acheter la santé , ou une longue vie , il a nécessairement dû exister aussi des enthousiastes pour la leur promettre , & des fourbes pour la leur assurer. La Médecine elle-même s'est comme accablée sous le poids des formules & des prétendus remèdes qui y ont été introduits de toutes parts , sur-tout depuis le règne des Arabes , & celui des Compilateurs. Dans la multitude de ceux qui ont écrit sur notre art , on compte à peine quelques bons génies qui se soient occupés à retrancher de cette superfluité dangereuse ; & ceux-là n'ont fait que peu de prosélytes. La plupart des Auteurs de matières médicales ont cherché à enchérir sur les autres par des additions sans nombre , & principalement par des additions de remèdes exotiques , multipliés aujourd'hui au point que la moitié des gens de l'art connoissent à peine de nom les simples & les composés , dont l'autre moitié fait la base de la pratique. De là une sorte d'anarchie & de schisme , lorsqu'il n'existe plus entr'eux de langue commune... De là ces succès si fréquents dans des cas analogues à ceux pour

INTRODUCTION. v

lesquels on a cru, sur la foi d'un Journaliste, que le spécifique annoncé avoit été employé avec les plus grands succès.

Pour peu qu'on y réfléchisse, on ne pourra méconnoître combien il y auroit d'avantage à substituer une médecine purement indigène, à tous ces secours étrangers. Qu'on évalue la distance des lieux, la multitude des mains ignorantes ou avides par lesquelles doivent passer, avant de nous parvenir, les drogues exotiques, & l'on ne tardera pas à sentir à combien de dangers nous exposent les équivoques dans les nomenclatures, le même remède portant quelquefois différents noms; tandis qu'un même nom sera commun à des remèdes essentiellement différents, les falsifications, les substitutions, les altérations quelconques par vétusté ou autres accidents, l'abus des compositions compliquées, que nous croyons être, en raison directe, du degré de complication. La Pharmacie indigène, au contraire, ne seroit pas excusable d'administrer des remèdes dont elle n'auroit pas une parfaite connoissance. Le nom vulgaire d'une plante connue n'est pas susceptible d'équivoque. L'artiste qui doit l'employer veilleroit aux soins de la culture.... Il la recueilleroit dans le temps propre.... Il n'omettroit aucune des pré-

vj *INTRODUCTION.*

cautions nécessaires. Ses concitoyens même feroient à portée de juger son impéritie, sa négligence ou son infidélité; l'honneur & l'intérêt lui inspireroient de concert l'exactitude & la vigilance.

Les Auteurs de ces Essais s'étoient livrés plus d'une fois à ces réflexions, & après avoir conçu séparément le projet d'une matière médicale indigène, pour la partie des plantes sur-tout, ils se l'étoient communiqué longtemps avant la publication du Programme de l'Académie. Des particuliers peuvent concevoir des vues utiles. Mais le défaut de secours, d'occasions, le désagrément de se voir confondus, sur le simple titre, dans la liste innombrable des Compilateurs qui inondent aujourd'hui les sciences & les lettres, semblent faits pour mettre des entraves au zèle même le plus pur. C'est à une Compagnie savante qu'appartient le privilège de donner la sanction à des réformes importantes... Et lorsqu'elle assigne un problème pour sujet de ses prix, c'est une preuve qu'elle n'a rien trouvé d'assez satisfaisant sur l'objet à discuter. Selon la nature de la question, elle exige des concurrents, ou de la traiter dans un meilleur ordre, ou de la circonscrire dans ses bornes précises, en la séparant d'accessaires inutiles.

INTRODUCTION. vij

Tantôt ce sont des découvertes utiles dont elle fouhaite la recherche ; tantôt de nouvelles expériences, pour constater la valeur de quelques observations anciennes & tombées dans l'oubli.... Ces dernières vues ont fans doute déterminé l'Académie à généraliser la première demande, & à accorder un temps considérable effectivement, mais que nécessitoit la nature d'un objet qui ne pouvoit être traité que d'après des expériences suivies avec les plus grands soins, & répétées avec le plus grand scrupule ?

Des connoissances sur l'Économie animale, sur l'Histoire Naturelle & la Chimie Médicinale, n'étoient que des données insuffisantes pour l'exécution du projet proposé. Le Médecin qui l'a entrepris, chargé par le Gouvernement du soin de la santé des défenseurs de la patrie, trouvoit, dans son hôpital, de fréquentes occasions d'observer & de comparer les effets relatifs des plantes exotiques & de celles qu'il leur devoit substituer.... Mais le choix de celle-ci, la préparation, la manipulation, les procédés chimiques, tout cela demandoit des mains habiles & exercées. Il étoit assuré de trouver ces ressources dans un Pharmacien habile, honoré dans sa patrie d'une société de Savants, qui l'a préposé à ses démonstrations

vii *INTRODUCTION.*

publiques de chimie & de botanique.....
L'empressement avec lequel ce collaborateur s'est livré lui-même à des recherches essentielles, la peine qu'il a prise de suivre plusieurs expériences médicales, & d'en configner les détails dans un Journal commun, sont des titres plus que suffisants, pour que le Médecin qui s'est chargé de la rédaction, rende, au défintéressement de l'amitié & de la modestie, la justice dûe au compagnon de son travail ; & qu'en cas d'un succès dont il n'ose se flatter, il partageât la couronne avec celui qui a partagé la peine.

Substituer à des plantes exotiques usitées dans l'exercice journalier de la Médecine, des plantes qui croissent d'elles-mêmes dans nos climats, & qu'il soit aisé de se procurer à de bien moindre frais....
Des plantes dans lesquelles les analyses naturelle, pharmaceutique & chimique, démontrent les mêmes principes que dans celles qu'elles remplacent..... Donner en abrégé l'histoire des unes & des autres ; indiquer le choix & les précautions relatives à la récolte, à la préparation, à la manipulation pharmaceutique, à l'administration médicale de ces remèdes nouveaux ou renouvelés..... Marquer les précautions qu'exige leur usage.... Joindre les expériences & les

INTRODUCTION. ix

observations des succès dont il a été suivi....
Tel est l'objet de ce mémoire ; tel en est le plan. Nous ne pouvions en adopter un meilleur que celui même qui nous étoit tracé par une illustre Académie, qui ne se distingue pas moins par son amour pour l'humanité, que par les progrès dans les sciences & dans les arts qui la favorisent.

Quoiqu'il soit assez indifférent de commencer par une plante plutôt que par une autre le détail de nos substitutions, nous avons cru mettre un peu plus d'ordre, en rapportant d'abord celles qui concernent les traits qui avoient mérité, en premier lieu, une attention plus spéciale de la part de l'Académie. Après avoir donc indiqué les vomitifs & les astringents que nous substituons à l'Ipécacuanha, les purgatifs par lesquels nous avons remplacé le Séné & les fébrifuges qui nous ont réussi dans le cas où l'on donne ordinairement le Quinquina. Nous ferons l'histoire de deux plantes indigènes, dont le succès est constaté, dans une grande ville, par nombre d'expériences heureuses, depuis qu'à l'insçu de la plus grande partie des personnes de l'art, elles ont été vendues publiquement pour l'exotique, à laquelle nous la faisons succéder. Après ces racines, qui sont sudorifiques, nous traiterons de deux

x INTRODUCTION.

vermifuges nationaux, substitués de même de fait au *Semen contra*, sans qu'on ait pu les soupçonner à une moindre énergie. Un remède qui paroît avoir du succès dans la phthisie commençante.... Un anti-vénérien.... Des analeptiques & autres feront la terminaison des nouveaux remèdes que nous proposons. Nous avons cru qu'il ne seroit pas inutile de rappeler ici quelques-uns de ceux qui ont été découverts ou renouvelés de nos jours, & qui méritent, par leurs bons effets, d'obtenir une place dans la Pharmacopée de Paris.... Enfin une notice abrégée de ceux que l'illustre & savant M. Storck a mis en usage. Nous terminerons ces Essais par un petit tableau qui formera une sorte de récapitulation, dans laquelle on verra, au premier coup d'œil, les objets principaux de notre travail, & qu'elles sont les doses qu'il est à propos de suivre pour vérifier nos expériences.

DE



DE
L'IPÉCACUANHA,
ET DES REMÈDES INDIGÈNES

QUI PEUVENT LUI ÊTRE SUBSTITUÉS.

PREMIÈRE PARTIE.

Viola Ipecacuanha. Linn. Mant. 484.

Viola grandiflora, veronicæ folio villoso. Barrere:
Equin. 113.

CETTE Plante, qui est un petit arbruste, a laissé pendant longtems, une espèce de problème en Botanique. D'abord M. le Chevalier de Linné en avoit fait un genre, sous le nom d'*Ouragoga*. Ensuite il l'a rangé parmi les Euphorbes, ou Tithymales de son *Species*, parce que Gronovius en avoit fait un Tithymale. M. Crantz, Médecin Autrichien, en a formé un *Lonicera*, sur ce que sans doute, le Botaniste Anglois Rai l'avoit nommé *Periclymenum*. Enfin on est redevable de la véritable connoissance de cet arbrisseau aux soins & aux recherches de M.

A



2 *Matière médicale indigène.*

Barrere , Correspondant de l'Académie Royale des Sciences , ci-devant Médecin du Roi dans l'Isle de Cayenne. Ce savant , en herborisant dans les Isles de l'Amérique méridionale , a reconnu la véritable plante , dont la racine est l'Ipécacuanha. Elle appartient au genre des Violettes. Il a donc fallu que les Botanistes réformassent leur arrangement antérieur. C'est ce qu'a fait notre Plin du Nord , en plaçant ce végétal avec les Violettes , d'après les éclaircissèmens donnés par M. Barrere , & que le Savant naturaliste Suédois a cru devoir adopter entièrement , comme on le voit dans son supplément au Système de la nature , & au règne végétal édité par M. Murray , Professeur en Médecine à Gottingue. La description de cette plante se trouve détaillée dans l'essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale , par M. Barrere , page 113. Vu le partage d'opinions des Botanistes au sujet de l'origine & de la famille de l'Ipécacuanha , nous croyons ne pouvoir mieux faire que de transcrire ici ce qu'en dit celui qui a résolu ce problème : » Sa
 » fleur qui est blanche est composée ordinairement
 » de trois feuilles , dont les deux supérieures , qu'on
 » peut appeler les ailes , sont fort étroites , elles ont
 » demi-pouce de long , sont terminées en maniera
 » de faux , forment en s'unissant une espèce de
 » petite lèvre échancrée , & sont presque entière-
 » ment emboîtées dans le calice ; la feuille inférieure ,
 » qui est la plus apparente de toutes , a un pouce
 » deux lignes de large , sur sept lignes de haut. Elle
 » est attachée au fond du calice par une queue lon-
 » gue de cinq lignes , & tombe en devant en ma-
 » niere de rabas ; mais qui étant détachée du reste
 » de la fleur , ressemble en quelque sorte à un battoir.
 » Le calice est garni de petit poils ; il est divisé jus-
 » qu'à la base en cinq parties , longues de près de

Matière médicale indigène. 3

» cinq lignes, & pousse un pistille qui a quatre
 » lignes de long, couvert de cinq étamines jaunâtres
 » chargées de petits sommets; lorsque la fleur est
 » passée, ce même pistille devient un fruit ou espèce
 » de coque oval, pointue, d'abord verte, blanchâ-
 » tre, ensuite longue de cinq lignes, qui en meurif-
 » fant s'ouvre par la pointe en trois parties, & laisse
 » voir plusieurs petites semences blanches, rondes,
 » semblables tout à fait à celle de *Alluluya* à fleurs
 » jaunes. Les feuilles ressemblent à celles de la Véro-
 » que officinale». La racine est menue, tortueuse
 dure, cassante, résineuse, d'un goût amer, âcre. On
 en distingue trois espèces, la grise, la brune & la
 blanche. Elles viennent du Brésil, du Pérou, du
 Canada, de la Virginie, & des bois humides de
 l'Amérique méridionale.

Pison est le premier qui l'ait décrite dans son his-
 toire des Indes; après lui Margrave. C'est en 1672,
 que l'Ipécacuanha a été connu en France pour la
 première fois. Ce fut par M. Legras, Médecin, qui,
 au retour de ses voyages, en apporta d'Amérique.
 Comme on n'en connoissoit pas encore à Paris suffi-
 samment les propriétés, cette racine resta ignorée
 jusqu'en 1686, que Garnier, Marchand, qui en
 possédoit une quantité assez considérable, exalta ex-
 traordinairement ses vertus singulieres. A cet effet,
 M. Adrien Hévélius, Médecin de la Faculté de
 Reims, composa une dissertation, où il célébra les
 qualités supérieures de l'Ipécacuanha, contre les diar-
 rhées & les dysenteries, ce qui le fit adopter heu-
 reusement par les Médecins de Paris, qui s'en servirent
 avec le succès le plus brillant, dans deux ou trois
 dysenteries épidémiques qui se succéderent. A cette
 époque, Louis XIV en fit acheter pour en fournir
 les Hôpitaux militaires de l'armée & du royaume.

A ij

4 *Matière médicale indigène.*

Nous reconnoissons communément dans l'Ipécacuanha trois vertus déjà annoncées par Pison, le premier de les historiens & de ses panégyristes, il est émétique, purgatif & astringent; émétique, à raison de ses parties résineuses; purgatif, à raison des gommeuses allées à un peu de résine; astringent, à raison d'une base terreuse, & dans laquelle se trouvent encore embarrassées quelques particules gommeuses. Ces effets la font très-constants, & l'Ipécacuanha bien choisi manque très-rarement de les produire; aussi est-il en très-grande vénération dans la pratique de l'art. On le regarde en quelque manière comme spécifique dans les dysenteries, à cause de la facilité avec laquelle il remplit les trois indications, qui se présentent successivement dans la même maladie, indication auxquelles la même portion individuelle de cette racine satisfait comme par enchantement en trois jours successifs, donnée à la manière de Pison. Ses succès ne sont pas moins marqués dans tous les cas qui arguent relâchement des solides, raréfaction ou surabondance dans les liqueurs. Son effet stiptique paroît alors sans qu'on en observe les inconvénients ordinaires aux autres astringents. Aussi l'emploie-t-on dans les différentes pertes de sang, utérines, hémorroïdales... dans l'hémoptysie essentielle... les fleurs blanches.... dans les coliques de l'estomac & du bas-ventre. Des enthousiastes même; (& il ne faut pas être étonné qu'un aussi excellent remède en ait produit, puisque les plus médiocres ont les leurs;) des enthousiastes comme Barbeyrac & Gianella, Médecins Italien, lui ont attribué le pouvoir de guérir radicalement les fièvres intermittentes, de solliciter la transpiration & les sueurs, de provoquer les règles & les urines, de guérir la morsure des animaux vénémeux, de préserver de la contagion de la peste.

Matière médicale indigène. §

Bornous - nous à reconnoître dans cette racine précieuse les qualités éminentes qu'elle justifie tous les jours dans l'usage qu'on en fait ; & voyons s'il n'est pas possible, pour prévenir toutes les sophistications auxquelles expose l'éloignement des lieux où elle croît, s'il n'est pas possible de trouver parmi les plantes indigènes, qui naissent sous nos pas, de quoi la remplacer.

§ I.

DE LA VIOLETTE.

Viola odorata. L. 1324.

LE mémoire de M. Barrere nous ayant appris que le genre de l'Ipécacuanha étoit celui des Violettes ; nos premières idées se tournerent du côté de nos Violettes indigènes. A n'en juger que par analogie, nous devions commencer par soumettre ces plantes à notre examen, & voir si elles avoient quelque vertu émétique ou cathartique. Nous reconnoissions déjà une qualité laxative dans les fleurs qui naissent de cette plante au mois de Mars, & nous étions en droit, d'après l'observation journalière, de les croire calmantes, à raison de leurs mucilages, & peut-être à ce titre, un peu astringentes. Avant d'y procéder, il étoit juste de rechercher si les Auteurs anciens ou modernes ne nous avoient point devancés sur cet objet. Nos perquisitions, se bornèrent à apprendre, que M. le Chevalier de Linné avoit fait soutenir à Upsal, en 1766, par M. Strandman, une Thèse sur les purgatifs indigènes. Dans le dénombrement qu'il en fait, nous trouvâmes des données qui présentoient la plus grande affinité avec ce que nous soupçonnions nous-même sur le genre des Violettes ; mais jusqu'ici

Aij

6 *Matière médicale indigène.*

ce n'étoient que des conjectures ; il fallut aller aux informations : on nous répondit que depuis peu ce savant Professeur avoit fait prendre la racine de Violette vulgaire à l'instar de l'Ipécacuanha, que ce remède innocent procuroit facilement des évacuations par haut & par bas ; on ne nous spécifia pas la dose, nous fumes donc obligé de faire le reste. Avec ces données, nous fimes cueillir, sécher & pulvériser de la racine de Violette. Nous commençames à administrer au poids de demi-gros dans une tasse de légère décoction de feuilles de la même plante, édulcorée avec une cuillerée de sirop violat. Cette dose opéra un vomissement & trois petites selles. Ne jugeant pas ces évacuations suffisantes, nous primes la résolution d'augmenter dorénavant cette poudre jusqu'à deux scrupules, jusqu'à un gros même. Celle-ci a opérée trois à quatre vomissements, avec cinq à six selles copieuses. Comme certaines personnes témoignèrent quelque répugnance pour des poudres en aussi grand volume, nous changeames cette première méthode, & la seconde leur a beaucoup agréé. Deux gros de cette racine sèche, découpée menue, ont été cuits légèrement & longtems dans six onces d'eau commune, réduites à quatre, & édulcorée comme ci-dessus. La dose de la poudre de racines de Violette peut se porter jusqu'à quatre scrupules, & pour la décoction jusqu'à trois gros. C'est un évacuant doux, dont il ne résultera jamais de pernicieux effets.

Deux dissenteriques, de vingt à trente ans, ont pris dans les circonstances, où l'on auroit placé l'Ipécacuanha, notre potion de Violette, selon la seconde formule, & elle a rempli le même jour les deux indications, auxquelles l'Ipécacuanha ne satisfait ordinairement qu'en deux fois. Ils ont vomi, l'un, deux ; l'autre, trois fois, & ont été purgés cinq fois. C'étoit

Matière médicale indigène. 7

le troisième jour de la maladie. Ils ont été purgés de nouveau le cinquième, avec la même potion, qui n'a pas produit de vomissement. Leur boisson a été une forte décoction de fleurs de Violette, édulcorée avec le sirop de la même plante. Les évacuations ont diminuées insensiblement d'intensité & de fréquence, ainsi que les autres accidents de la maladie; & elles se sont jugées tout aussi bien qu'avec l'usage de l'Ipécacuanha. La Violette est une plante très-connue, & dont la description seroit superflue. La racine de la Violette inodorante sauvage, peut aller de pair avec la précédente.

§. I I.

Viola canina. L. 1324.

Viola Martia inodora sylvestris. T. 419.

NOUS n'avons employé celle-ci qu'une seule fois, selon la seconde de nos formules. Son usage a été suivi d'un vomissement & de sept évacuations par le bas.

§. I I I.

D U C A B A R E T.

Asarum europæum. L. 633.

Asarum. T. 501.

Nardus sylvestris rustica. Trill. Ph. 48, 95.

D'APRÈS la coutume familière aux payfans de la Lorraine, de se servir des feuilles & de la racine de cette plante qui est assez commune, pour se purger
Λ iv

8 *Matière médicale indigène.*

& se faire vomir, nous n'avons pas craint d'en tenter l'usage sur des personnes fortes & robustes. Avant de l'employer, nous avons mis en pratique le sage précepte de Frédéric Hoffman, qui conseille de laisser cette plante à l'air libre, pendant un certain temps, avant de s'en servir; il regarde ce moyen comme un des plus propres à la débarrasser de sa virulence. Nous avons laissé, pendant plus de huit mois, dans un grenier vaste & bien aéré, les feuilles & les racines de Cabaret, que nous destinions à nos expériences. Nous avons administré ce remède de trois manières différentes, ou plutôt après le résultat comparé de nos diverses expériences, nous croyons être en droit de le proposer sous trois formes, qui nous ont paru devoir être adoptées de préférence.

La racine en poudre, depuis 24 grains jusqu'à quarante, délayé dans une tasse de thé, ou dans un bouillon de veau, a coutume de faire vomir trois à quatre fois, sans violence. Cette dose est moindre de près de vingt grains de celle que prennent les paysans de qui nous en avons emprunté l'usage. Nous disons de vingt grains, parce que nous estimons que le défaut de préparation convenable, ajoute bien, sur une prise, un degré d'action, qui peut être évalué à cette augmentation-là de poids. Il est rare, qu'administrée sans cette précaution, elle n'excite des mouvements violents & spasmodiques chez les personnes même les plus fortes. Nous nous sommes repentis d'avoir donné à un porte-faix de la ville, la dose qu'un empirique rural nous avoit livré lui-même, & qu'il nous dit être celle qu'il conseilloit ordinairement; elle pesoit 48 grains. Le sujet à qui nous la fimes prendre, dans un cours de ventre simple, & qui n'avoit été accompagné jusques-là d'aucunes coliques, en ressentit de très-vives après quatre vomis-

Matière médicale indigène. 9

fements, accompagnés de beaucoup d'efforts. Il eût cinq selles dans l'espace de trois heures ; les dernières même se trouverent un peu teintes de sang. Nous fimes injecter un lavement de lait sucré, qui dissipa ces symptômes, & il n'eurent pas d'autres suites.

Nous avons fait macérer la racine de Cabaret dans le vinaigre, pendant vingt-quatre heures, croyant en adoucir la virulence, mais nous en avons détruit l'éméticité. Elle a un alkali d'un genre particulier, qu'on neutralise bientôt avec le moindre acide. Depuis, nous avons préféré le simple correctif, indiqué par Hoffman. Il suffit pour ôter à cette résine ses parties les plus subtiles. Rien ne l'adoucit mieux que son exsiccation à l'air libre.

Voici notre seconde manière de la donner, en substance découpée très-menue, depuis un gros jusqu'à deux, infusée pendant quatre heures dans un gobelet de vin blanc, dont on prend la colature en une dose, le matin à jeun. Celle-ci n'agit pas avec moins d'efficacité. Dix payfans, presque tous dans cet état de relâchement cachectique, qui suit les fièvres intermittentes automnales, nous ont fourni l'exemple de ses bons effets. Il nous a paru néanmoins, que ceux, dont le tempérament est plus foible, soit à raison d'une constitution primitive plus délicate, soit par l'épuisement qui suit les maladies longues, s'accommodoient mieux de la substance même en poudre. Nous n'avons pas eu de peine à en saisir la raison : c'est que la partie résineuse, moins développée, agit dans ce dernier cas, avec une moindre énergie.

La troisième forme sous laquelle nous avons employé le Cabaret, est la suivante. ℞. Depuis quatre jusqu'à douze feuilles de cette plante, infusées avec un petit bâton de canelle concassée, dans un gobelet

10 *Matière médicale indigène.*

d'eau commune, sur les cendres chaudes, pendant une nuit; on coule le tout. Le malade prendra la colature en une dose, le matin à jeun. Nous avons presque toujours édulcoré ces différentes potions avec le miel ou le sirop de Violettes. Cette dernière rapproche davantage le Cabaret de l'Ipécacuanha; car après avoir bien évacué, on observe que son usage modéré en très-légère infusion aqueuse, a la propriété de diminuer la fréquence des selles & le ténésme. Nous avons six faits consignés dans notre journal, & qui ne sont on ne peut pas plus favorables à cette présomption. Nous ne la donnons effectivement que comme telle, parce que dans les sujets qui ont servis à nos expériences, l'acreté des humeurs corrigée par les secours concomitans & le ressort naturel que reprennent les parties affectées, lorsque l'épuisement & la faiblesse n'y mettent pas d'obstacles, étoient sans doute des motifs de guérison, plus évidents peut-être encore, que l'action astringente du Cabaret.

Nous nous sommes contentés jusqu'ici, de faire part de ce que nous avons vu. Nous sommes nous-mêmes trop éloignés de toute espèce d'enthousiasme en fait de remède, pour chercher à en communiquer à personne Bien moins encore à une société savante, auprès de laquelle nos conclusions ne feroient pas fortune, si nous étions assez peu instruits, pour nous croire en droit d'établir, d'après quelques faits particuliers, des assertions trop générales sur l'action absolue d'un remède quelconque. *Post hoc, ergo propter hoc*, nous a toujours paru en physique l'un des arguments les moins concluans. Nous le croyons en médecine, & principalement en *matière médicale*, l'un des moins raisonnables & des plus dangereux. C'est notre profession de foi que nous aurions dû consigner au commencement même de ce mémoire, &

Matière médicale indigène. 17

que nous prions nos Juges de vouloir bien nous supposer toujours, si des expressions un peu trop prononcées sembloient démentir nos sentiments à cet égard.

Par ces diverses manières d'administrer le Cabaret, nous avons obtenu des évacuations faciles & abondantes. Nous répétons que son action vomitive, purgative & astringente, n'est pas moins énergique que celle de l'Ipécacuanha, & que nous ne voyons pas pourquoi on ne la substituerait pas avec sécurité à cette plante exotique. Nous sommes d'autant plus portés à exhorter les Naturalistes, les Médecins & les Pharmaciens, à s'occuper de cette substitution, que souvent l'Ipécacuanha est défectueux, qu'il a de pernicieux effets dans les campagnes, où la plupart des Chirurgiens qui y font la médecine & la pharmacie, ne sont ni assez instruits pour en juger la bonté, ni assez riches, pour ne pas préférer celui qu'on leur vend à meilleur compte. D'ailleurs on présume bien d'après ce que nous en avons dit, qu'il est plus aisé encore de modérer, d'étendre ou de restreindre à son gré l'action du Cabaret avec celle de l'Ipécacuanha.

Les feuilles & les racines d'Asaret sont non-seulement purgatives & émétiques: on leur attribue encore les propriétés desopilatives, apéritives, résolutives, diurétiques, déterfives, emménagogues, utérines, stimulantés, atténuantes, fébrifuges, diaphorétiques, céphaliques, spléniques, hépatiques, & sternutatoires. On les a conseillées contre la goutte, les catarrhes, le coriza, l'épilepsie, la paralysie, les affections soporeuses, la surdité, &c... Voilà des vertus bien admirables & sans doute peu certaines; nous croyons cependant que ce ne seroit pas sans succès qu'on en tenteroit l'usage, comme altérant dans les maladies, qui supposent un certain degré d'épaississement dans la lymphe.

12 *Matière médicale indigène.*

& d'obstruction dans les glandes. Dans plusieurs de ces cas même, nous en adopterions volontiers l'application extérieure.

Cette petite plante croît dans les forêts ombragées de toute l'Europe. Elle y est très-commune, & surtout en France & en Allemagne; nous croyons superflu de charger notre mémoire de sa description.

§. I V.

D E L' H E R B E A P A R I S.

Paris quadrifolia. L. 527. *Herba Paris.* T. 233.

Aconitum salutariferum. Tab. Hist. 720.

C'EST une racine charnue, qui étoit inconnue dans les matières médicales, lorsque M. le Chevalier de Linné l'indiqua comme un substitut à l'ipécacuanha, prise à double dose de la racine du Brésil. Nous ne l'avons administrée qu'à trois malades attaqués de flux & de coliques; elle a opérée à notre satisfaction. Nous la considérons comme un émétique très-doux, puisqu'il n'excite des vomissements ordinaires qu'à la dose de 35 à 50 grains. Nous croyons que son action aiguë de celle du tartre stibié auroit plus d'effet, & qu'il seroit même utile dans quelques occasions, d'y en ajouter un peu. Nous avons donné un grain d'émétique à un Hermite, un quart d'heure après, une dose de 40 grains de racine d'herbe à Paris; & cet homme robuste dans la vigueur de l'âge, vomit quatre fois assez copieusement; c'étoit le lendemain d'une indigestion. Trois fois, à ce qu'il nous dit, on avoit essayé envain de le faire vomir avec l'émétique; une double dose même n'avoit autrefois produit son effet que par le bas.

Matière médicale indigène. 13

M. Vogel a admis ce remède dans sa matière médicale, & M. le Baron de Haller, dans sa Pharmacopée Suiffe.

Les Pharmacologistes prêtent aux feuilles & aux baies d'herbe à Paris, quantité de vertus surprenantes, mais si contradictoires & si merveilleuses, que nous n'avons été tentés d'en vérifier aucune. Elle seroit une véritable panacée, en additionnant les propriétés particulières que chacun de ces Auteurs a célébré en elle. L'un en fait le spécifique de la folie, l'autre de l'épilepsie, celui-ci de la peste... L'un prête la qualité désobstruë, l'autre la vante comme narcotique.... Lobel veut que ses baies soient l'antidote de l'arsenic. Il paroît constant néanmoins qu'elles sont un poison pour les oiseaux du genre des gallinacés. C'est un fait assez important que nous voudrions avoir vérifié, ce que la saison actuelle ne permet pas. D'ailleurs nous sommes excusables de cette omission. Les devoirs de nos états respectifs, dont presque tous les moments sont exigés par les droits de l'humanité souffrante, nous ont laissé pour ces sortes d'épreuves bien moins de tems que nous ne l'aurions désiré.

§. V.

DES ÉSULES ET TITHYMALES.

1. L'Ésule.

Euphorbia esula. L. 660.
Esula minor. Dalech. Hist. 1633.
Tithymalus lithospermum majoris folio. T. 869

2. Le Reveille matin.

Euphorbia helioscopia. L. 638.

14 *Matière médicale indigène.*

Efula. Brunf. Herb. 1. 194.

Tithymalus helioscopius. T. 87.

3. Le Tithymale des vignes.

Euphorbia peplus. L. 653.

Efula rotunda. Gesn. Coll.

Peplus. Fuchf. Hist. 603.

Tithymalus foliis rotundis non crenatis. T. 87.

4. Le petit Tithymale.

Euphorbia exigua. L. 654.

Efula exigua. Trag. 296.

Tithymalus sive Efula exigua. T. 86.

5. Le Tithymale doux.

Euphorbia dulcis. L. 656.

Efula dulcis. Lob. icon. 358.

Tithymalus montanus non acris. T. 86.

6. Le Tithymale des champs.

Euphorbia cyparissias. L. 661.

Efula officinarum. Cœsalp. 374.

Tithymalus cyparissias. T. 86.

7. Le Tithymale des marais.

Euphorbia palustris. L. 662.

Efula palustris. Riv. T. 116.

Tithymalus palustris fructicosus. T. 87.

8. Le Tithymale rougeâtre.

Euphorbia characias. L. 662.

Tithimalus characias rubens peregrinus. T. 85.

NOUS ne devons pas omettre de citer ici ces huit espèces individuelles de plantes qui portent les

Matière médicale indigène. r s'

mêmes noms, qui donnent dans l'analyse chimique les mêmes principes, & que nous n'avons pas cru nécessaire de soumettre à des essais séparés. D'ailleurs il y a longtems que les diverses Auteurs de matières médicales les ont rangés dans la même classe, les uns sous le titre de poisons, les autres sous celui de remèdes très-actifs au moins, & dont l'administration demande toute la prudence d'un Médecin expérimenté & savant. Les Praticiens n'ont pas eu sur l'identité de principes & de propriétés des Esôles, d'autres sentimens que les Auteurs; mais comme eux, ils ont pensé & agit d'une maniere bien opposée. Plusieurs se récrient contre l'usage de ces remèdes admis & conseillés avec succès par d'autres, tandis que les habitans de la campagne s'en servent de tems immémorial, & sont en possession, par les bons & les mauvais effets qui en résultent, de fournir des raisons tirées de l'observation, & aux partisans de ces remèdes & à leurs détracteurs. Tâchons de dire en peu de mots quel est le milieu qu'adoptent également l'expérience, la prudence & la raison.

Les anciens n'avoient ni la connoissance du Tarte stibié, ni les ressources de l'Ipécacuanha. Ils se servoient fréquemment de l'écorce de racines d'Esule, pour provoquer d'abondantes évacuations par le haut & par le bas. Cette méthode naquit dans un climat plus chaud, & où les qualités âcres des plantes sont beaucoup plus marquées. Aussi il faut convenir encore que les Médecins avoient affaire à des tempéramens plus robustes. L'accessoire des différens levains, qui sont venus, par la succession des tems, corrompre notre sang & nos humeurs, étoit pour eux une soustraction à la somme des obstacles que la médecine moderne trouve en foule, & qui s'accroît de jours en jours. Mais enfin, sur bien d'autres articles, nous

16 *Matière médicale indigène.*

n'avons admis qu'avec des réformes les doses de remèdes usités des anciens. Ils n'ont vanté l'efficacité de celui-ci qu'après des épreuves heureuses, & la célébrité qu'il a soutenu jusqu'à présent parmi le peuple, qui en use familièrement, dépose évidemment en sa faveur. Cet usage trop familier & trop général est un abus qui immole, peut-être de tems en tems quelques victimes. Mais à coup sûr les succès l'emportent, & relâchent des gens qui avalent les grains de Tithymale sans préparation quelconque, ni de la part du remède, ni de la part du sujet. Quelle efficacité donc n'est-on pas en droit d'en attendre, lorsqu'il sera corrigé par les mains d'un habile Artiste, & prescrit par un Médecin prudent dans les circonstances où son énergie est plus à désirer qu'à craindre.

L'Esule produit des superpurgations, des symptômes étrangers à la maladie, augmente ceux qui lui sont propres, dans les cas où la vivacité de l'âge, la chaleur de la saison, l'ardeur de la fièvre, le caractère de malignité & d'irritation, en un mot, la disposition à l'existence phlogistique, font redouter tout ce qui est propre à les augmenter, dans les circonstances précisément contraires; n'est-il pas évident que son effet ne peut être qu'avantageux? Ne se peut-il pas même qu'on la donne le plus à contre-temps possible, & qu'il reste au malade dans son tempérament assez de ressource contre la maladie & contre le remède tout à la fois? Ne nous étonnons donc pas que l'usage de ces plantes soit blâmé par les uns, vantés par les autres: *laudatur ab his, culpatur ab illis*, & que tous en appellent à l'expérience; mais à des expériences dont les résultats ne sont pas susceptibles de comparaison; puisque les données de part & d'autres n'étoient pas égales. La fameuse poudre d'Ail-haut, à qui d'habiles Chimistes attribuent la racine
de

Matière médicale indigène. 17

de Tithymale pour base, mérite comme ces plantes, & quelques-uns des éloges qu'on lui a prodigué, & plus souvent encore l'animadversion que les gens instruits voueront toujours à ces préparations secrètes annoncées pour un prophylactique universel. La poudre d'Ailhaud a pour base une résine végétale. Est-ce celle du Tithymale ? C'est un problème que de plus habiles Chimistes ne résoudroient pas sur les simples découvertes de l'analyse, parce qu'il est impossible d'après elle seulement, de déterminer si telle résine dénaturée par d'autres additions, appartient à telle ou à telle autre plante.

Quoiqu'il en soit, si les matériaux que nous offrons étoient dignes d'entrer un jour dans le plan d'un formulaire de médicaments indigènes, rédigé par une main habile & patriotique, à l'usage des pauvres de la campagne, nous croyons que les Esules mériteroient d'y avoir place; en indiquant bien précisément les cas où il faut s'en abstenir, ceux où elles trouvent leur application, & les précautions avec lesquelles ces plantes doivent être préparées, avant leur administration, pour parvenir à leur ôter ce principe de virulence, qui semble les rapprocher des poisons.

Ce sont les feuilles, les sommités, les semences, la racine & l'écorce de la tige de ces plantes, qui sont émétiques & purgatives.

Nous avons commencé nos expériences par l'écorce de la tige & la racine, ramassées au mois de Septembre, nous en avons fait macérer quatre onces dans le vinaigre, quatre autres dans le suc de citron pendant vingt-quatre heures chaque. Nous avons fait sécher ces substances & réduire en poudre très-fine, que nous avons placée, depuis quinze jusqu'à trente grains, sur sept personnes, dont trois étoient des paysans leucophlegmatiques, d'âge moyen & ro-

B

18 *Matière médicale indigène.*

buffes, deux femmes de la ville, jaunes & obstruées avec un commencement d'œdème, & deux épileptiques chez qui les accès étoient symptomatiques, à l'état de l'estomac; les trois premiers ont vomé de trois à quatre fois, & évacué par le bas de cinq à huit, l'une des deux femmes, âgée de trente ans, & d'un tempérament phlegmatique, a eu trois évacuations par haut & autant par le bas. La seconde, plus forte, n'a vomé qu'une fois & a eu deux selles, l'un des épileptiques n'a vomé qu'à quarante grains, mais sans de violents efforts & a été bien purgé; le second a fait des évacuations très-abondantes des deux côtés, mais sans superpurgation & sans aucune forte d'accident consécutif. Les accès même qui se renouvelloient communément tous les mois, n'ont reparu qu'après un espace de trois autres.... Et cet homme âgé de vingt-huit ans est revenu demander son remède, comme celui dont il avoit éprouvé le plus de soulagement. Nous le réitérâmes: mais l'intervalle ne fut que de huit jours; & nous étions déjà bien persuadé d'avance, que l'éloignement du premier accès étoit moins conséquent à l'usage de notre poudre, à d'autre titre qu'à celui de vomitif & de purgatif, qu'il ne l'avoit été à l'observation d'un meilleur régime: le dernier accès survint après une débauche. Cependant notre spécifique fut décrié, & il perdit sans motif, la grande confiance exclusive, qu'il avoit acquise gratuitement aussi. Nous avons toujours ajouté à cette poudre prise dans un bouillon clair, quinze à vingt grains de crème de tartre, trois grains de canelle & autant de gérosfle.

Les feuilles, les racines & l'écorce de la tige de ces Tithymales, pris indifféremment les uns pour les autres, légèrement torréfiés, misés en poudre subtile, agissent avec moins d'efficacité. Nous en avons fait quatre expériences, dont trois sur des enfans de quinze ans.

Matière médicale indigène. 19

qui avoient la galle. Nous n'avons obtenu le vomissement qu'avec une dose de trente grains; il a été suivi d'assez bonnes évacuations par le bas. Un homme de soixante ans arthritique, en a pris quarante-cinq grains, qui ont bien opérés sans fatigue & sans excès. Nous avons donné cette poudre dans une tasse de thé, à laquelle nous ajoutions le suc de la moitié d'un citron.

Il nous restoit encore à voir quelle pouvoit être l'action de ces plantes séchées à l'air libre pendant l'espace de dix mois. Vingt grains en poudre, mêlés à un gros de sucre, sont la dose à laquelle elles purgent très-bien, comme émétiques & comme cathartiques. Huit payfans robustes nous en ont fournis l'observation dans des fièvres tierces. Nous avons remarqué que deux d'entr'eux, à qui nous avons réitéré cette potion après un jour d'intervalle, n'ont eû que de légères envies de vomir, & n'ont été effectivement purgés que par le bas. Ce sont eux, dont nous avons traité la moitié avec l'écorce de Frêne, & les autres avec celle de Saule, ces gens nous ont assuré qu'ils s'en étoient toujours bien trouvés dans d'autres occasions & que c'étoit la coutume chez eux, de prendre de douze à vingt-quatre graines de grande épurge, sans aucune préparation; mais ils ajoutoient que notre remède purgeoit plus doucement, & que ce n'étoit pas à la manière des Messieurs, que les payfans devoient être traités.

Il est donc bien démontré que ces remèdes produisent, & font avec plus d'énergie, les mêmes effets émétiques & purgatifs que l'ipécacuanha; mais nous ne pouvons dissimuler que le genre des Tithymales contient des qualités délétères. Il faut des palliatifs, il faut des correctifs propres à énerver une partie de leur virulence, Ce qui leur est commun au

20 *Matière médicale indigène.*

reste avec la scille , le jalap , &c. & bien d'autres excellents remèdes. Ces moyens devenus familiers aux gens de la campagne , devroient être réservés à des Médecins expérimentés. Mais les difficultés de donner un Médecin à chaque campagne , ne pouvant guères s'aplanir ; ne feroit-il pas digne de l'attention du Gouvernement & surtout d'un Gouvernement qui cherche à ne se signaler que par des bienfaits, de mettre à la portée de ces gens simples & grossiers les principaux articles d'instructions, relatifs aux inconvénients de ces remèdes dans les circonstances inflammatoires, à l'avantage de les corriger par les acides & les autres moyens que nous avons indiqués. Le programme de l'Académie auroit été le premier mobile de cette révolution , que les esprits sages ne regarderoient pas comme peu importante. C'est à des Savants que notre Mémoire s'adresse..... Mais si leur suffrage honoroit notre travail, le meilleur usage que nous pourrions en faire, feroit de le refondre & de lui donner sous la forme d'avis familiers aux Peuples, l'avantage le plus flatteur dont il puisse jouir, celui d'être utile à la classe de citoyens la plus malheureuse & la plus essentielle.

Nombre d'Auteurs se sont occupés des vertus des Tichymales, & leur en ont reconnu ou attribué bien d'autres, indépendamment de celles dont nous avons fait mention. Ils les ont considérés comme apéritifs, diurétiques, antiscorbutiques, fébrifuges, anthelminthiques... Ils les ont employés contre la léthargie & la phrénésie.... En ont adapté l'usage aux cachectiques.... A l'extérieur, ces plantes sont vésicatoires, éscarrotiques & dépilatoires ; le lait âcre qui en découle est très-propre à détruire les porreaux, les verrues, les cors, les durillons, &c. Ces effets extérieurs déposent contre la caualité de ces végétaux,

Matière médicale indigène. 21

& démontrent la nécessité de n'omettre aucune des précautions que nous avons indiquées , lorsqu'on voudra s'en servir & le faire avec autant de sécurité que d'avantage.

Nous ne disons rien ici de la Gratiolle , nous réservant d'établir les raisons , qui nous engagent à la prescrire comme émétique , lorsque nous en traiterons comme purgative.

Depuis la première édition de cet ouvrage , M. Harmand de Montgarny , Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier , Médecin à Verdun , s'est avantageusement servi de la racine de Brione , qu'il nomme Ipécacuanha indigène , contre des maladies dissentériques ; la simplicité du médicament , la facilité de l'administrer , & la modicité de son prix , l'ont déterminé à indiquer ce secours aux pauvres des villes & aux habitants de la campagne ; les motifs qui ont guidé ce Médecin , sont certainement honneur à son humanité. Plus les ressources médicales , dit-il , sont multipliées , plus on peut modifier le traitement des maladies , & l'appliquer aux différens individus ; mais lorsque la simplicité & la facilité dans l'administration des remèdes , la modicité de leur prix , seront réunis aux avantages d'un succès assuré , on intéressera toujours ceux qui s'occupent à donner des secours à cette partie de l'humanité , dont la misère est sans équivoque. Bien persuadé de cette vérité , que l'économie de la médecine rurale , est un attribut digne de celui qui fait profession de guérir , M. Harmand a cru , dans un moment où la contagion s'étoit répandue en divers endroits du Verdunois , devoir offrir au public le procédé simple qu'il a employé pour guérir les maladies dissentériques qui infestoient les campagnes. C'est à la racine sèche de Brione , qu'il doit la réussite.

B iii

22 *Matière médicale indigène.*

de son traitement. Elle remplit parfaitement deux indications essentielles, qui sont de faire vomir & purger doucement, donnée en poudre, à la dose de trente-six grains, délayée dans un verre d'eau froide, qu'il faut prendre à jeun; si au bout d'une heure, le vomissement n'a pas eu lieu ou très-légerement, l'on donnera une seconde prise, ou aiguïser trois verres d'eau avec un grain de tartre stibié, qu'on donnera tiède à une demi-heure de distance. Dès qu'on a commencé à vomir, on doit boire, successivement pendant une heure, plusieurs grands gobelets d'eau tiède.

La racine de Brione en poudre, à la dose de 36 grains, purge par les selles, incorporée dans suffisante quantité de miel; l'on en forme quatre bols égaux, pour en prendre un de six en six heures. Si cette dose procure une évacuation trop abondante, on l'administreroit & on l'augmenteroit alternativement, afin de ne pas fatiguer le malade.

M. Harmand indique le vermifuge suivant, qu'il a administré souvent avec succès. Prenez un gros de Coralline de Corse en poudre; douze grains de racine de Brione; mêlez & partagez en trois prises égales; on en prendra une prise le matin, pendant trois jours consécutifs.

Oltre que la Brione est un spécifique contre la dysenterie, elle est aussi un remède efficace dans les maladies chroniques, soit comme purgative, soit comme dépurative des humeurs; elle a parfaitement réussi à M. Harmand, dans la cure de plusieurs maladies de la peau, & dans les affections des femmes causées par le lait.

M. François-Xavier Burtin, Médecin-consultant du Duc Charles de Lorraine, à Bruxelles, s'est occupé avec infiniment de succès à trouver des végétaux

Matière médicale indigène. 23

indigènes, que l'on pourroit substituer aux végétaux exotiques; il prétend que la Brione peut remplacer efficacement le Jalap, la Scammonée, le Méchoacan & la racine de Turbith; la dose pour purger est de dix grains, jusqu'à vingt, selon la force & l'âge du malade, & même jusqu'à trente grains dans les maladies hydropiques; ce Médecin la trouve exempte de tout danger.

La Brione ou Couleuvrée, (*Bryonia alba*, L.) est une plante perennelle, commune dans les haies de toute l'Europe; elle est de la Dynastie des cucurbitacées; c'est le *navet galant* des payfans.

La racine de Brione récente, purge les bœufs, à la dose de deux ou trois onces; ce médicament augmente leur appétit.

Nous avons appris depuis peu, que trente à quarante grains de feuilles de Domppe-Venin, (*Ajclepias vincetoxicum*, L.) offrent un vomitif doux, qui est fréquemment employé à Liège. Cette dose se met simplement infuser dans un verre d'eau.

Le Docteur Burtin, propose la semence d'Épurga, (*Euphorbia lathyris*, L.) comme un succédané de l'Ipécacuanha, à la dose de dix jusqu'à vingt grains en substance. Nos Plébéïens du Département de la Meurthe, prennent souvent 5 à 6 graines d'Épurga pour une médecine, ce qui les évacuent fortement par haut & par bas.





D U
SÉNÉ DU LEVANT,
 ET DE SES SUBSTITUTS,

Avec les Substituts indigènes de quelques
 autres purgatifs exotiques.

SECONDE PARTIE.

DU SÉNÉ DU LEVANT.

Cassia Senna, L. 539.

Senna Alexandrina, sive *foliis acutis*. C. B. 397.

LE Séné est une plante, ou plutôt un arbrisseau d'environ un pied & demi, qui croît en Egypte, en Arabie, en Syrie, en Perse & en Italie. Ses feuilles sont par trois, quatre, cinq à six paires, ovales, étroites, terminées en pointes. On les employe, ainsi que les filiques connues en médecine, sous le nom de

Matière médicale indigène. 25

follicules. Ces dernières purgent plus doucement que les feuilles. Les fleurs sont jaunes & parfemées de veines purpurines, à cinq pétales, avec dix étamines, un pistil & un calice à cinq feuilles.

Le Séné qui croit en Italie, n'est qu'une variété inférieur, dit-on, en vertu, à celui qui nous vient d'Orient.

M. Geoffroi dit, que Sérapion est le premier Auteur qui ait fait mention du Séné. Mésué l'a suivi, & Actuarius est le premier des Grecs modernes, qui en ait décrit les vertus. Il est certain qu'Hippocrate ne le connoissoit pas, que Galien n'en parle en aucun endroit, & que c'est aux Arabes qu'on a dû ce remède, l'un des plus connus & des plus fréquemment employés aujourd'hui dans l'exercice de la médecine.

Le Séné est un de nos purgatifs le plus sûr. Il ne faut néanmoins s'en servir qu'avec réserve pour les personnes d'un tempérament échauffé & dont les entrailles sont susceptibles d'irritation. C'est un principe gommeux, qui domine dans cette plante; on en retire environ deux gros sur une once, la partie résineuse est moindre de moitié. Mais indépendamment de ces deux principes, l'analyse chimique manifeste encore dans le Séné une huile particulière, à laquelle Cartheuser a crû devoir attribuer en grande partie, la vertu purgative de cette plante. Cette huile a quelque chose de volatil, qui s'évapore facilement par l'ébullition, & dont l'absence prive souvent les médecines, dont le Séné est la base, de l'action purgative qu'on attendoit. C'est elle qui leur communique ce goût nauséabond, qu'on remarque dans les infusions bien faites. La partie gommeuse est plus propre à exciter les urines que les selles, de sorte qu'il est à craindre que la résine de cette plante, privée par l'ébullition, du correctif oléagineux dont nous avons

26 *Matière médicale indigène.*

parlé, ne s'attache fortement aux tuniques des intestins, & n'y produise ces tranchées, ces coliques violentes, suivies d'efforts inutiles, ou de ces excrétions que les Médecins appellent d'irritations & qui sont si rarement à l'avantage du malade. Les côtes doivent encore être retranchées assiduellement, elles causent les mêmes accidents, mais comme elles sont assez ordinairement moitié du poids du Séné, qui passe dans le commerce, il est très-rare que ceux qui l'emploient, le mondent avec l'exactitude qui seroit à désirer. Nous rongissons même pour les hommes qui se trouvent assez dénaturés pour pousser le zèle de leur intérêt, les uns jusqu'à revendre à des Droguistes avides, ces parties nuisibles qu'ils ont séparés du Séné; & d'autres, jusqu'à ne point mettre en compensation le désavantage de ceux à qui ils l'administreront, avec l'avantage qu'ils retirent eux-mêmes d'une addition aussi dangereuse. C'est à dessein de prévenir ou de diminuer une partie de ces inconvénients presque inévitables, que nous avons coutume d'ajouter aux formules dans lesquelles entre le Séné, quelques substances qui puissent servir de correctif. Telles sont les feuilles de scrophulaire, les semences carminatives, les sels alkalis fixes & neutres, &c.

Le Séné submergé contracte un goût muriatique, celui qui est éventé ou moisi, perd presque toute sa propriété purgative, ainsi que celui qui est vieux, ou brûlé & comme réduit en poussière. C'est un très-grand abus de couler avec une trop forte expression les médecines dans lesquelles il entre; la partie résineuse qui s'exprime & qui passe dans la colature, produit presque toujours des accidents, qu'on est plus disposé à imputer au Médecin, qu'à la mauvaise qualité, ou à la préparation vicieuse du remède qu'il avoit sagement prescrit. Nous osons nous flatter qu'on

Matière médicale indigène. 27

ne rencontrera pas les désagréments ni ces risques dans l'usage des végétaux indigènes que nous substituons au Séné.

§. I.

DU SÉNÉ D'ITALIE.

Senna Italica.

LE Séné de la Palte & celui de Tripoli sont ceux qui présentent tous les inconvénients des remèdes exotiques ; celui qui nous vient d'Italie & même de Provence, & qui est le produit d'un arbrisseau semblable au premier, paroît être son substitut le plus prochain. Les feuilles de celui-ci ont de plus grandes dimensions ; elles sont plus arrondies & les veines en sont plus marquées. Elles ont, disent les Auteurs, une moindre efficacité, c'est ce que nous avons observé aussi ; mais il est très-facile en ajoutant un quart à une dose semblable à celle du Séné oriental, de leur faire produire le même effet, avec de moindres coliques, de moindres douleurs ; & nous avons remarqué que la somme des excrétiens, toutes autres conditions égales, avoit été même plus considérable par leur effet, que par celui du Séné ordinaire. La partie gommeuse du Séné d'Italie & de Provence est à peu près de trois gros par once : la partie résineuse, de plus de deux scrupules. La couleur foncée, la vapeur nauséabonde qui s'exhale de l'infusion aqueuse, ne laissent pas douter de l'existence d'une huile analogue à celle du Séné d'Alexandrie ; d'ailleurs nous nous en sommes convaincus à la vue de quelques gouttes de cette substance, que nous avons aperçu surnager à l'extrait liquide laissé dans la cucurbité.

18 *Matière médicale indigène.*

Nous avons employé en infusion ce Séné indigène ; depuis deux gros jusqu'à une once & même une once & demie, sur trois enfants hydropiques, à la suite de galles répercutées ; dans divers cas, sur vingt sujets de moyen âge, chez la plupart desquels il y avoit une disposition phlogistique dans les premières voies, & sur deux femmes, à la suite de couches fâcheuses & de la fièvre miliaire ; l'une des deux sujette à des accidents nerveux, qui n'ont acquis aucune intensité pendant l'opération trois fois répétée d'une purgation, dont ces feuilles faisoient la base. Dans tous ces cas elles ont produit des selles copieuses, sans fatiguer les malades ; & nous n'hésitons en aucune manière à croire leur usage au moins aussi énergique ; mais à coup sûr, moins susceptible des petits accidents, dont les follicules même du Séné oriental ne sont point exemptes dans les tempéraments secs, nerveux & irritables. La facilité d'ailleurs de se procurer ce Séné indigène, croitroit en proportion du crédit qu'il pourroit acquérir. On l'auroit plus frais, plus entier, & certainement aussi à un prix bien moindre.

A ces raisons de préférence, nous pourrions encore en ajouter une autre, tirée de l'autorité. C'est celle de Fallope qui en parloit d'après sa propre expérience, & qui n'a pas hésité de prononcer que le Séné d'Italie & celui de Provence, & entr'autres, des environs de Narbonne, est supérieur en vertu à ceux d'Alexandrie & de la Mecque, outre que le premier est toujours plus frais & plus à notre portée. Cet Auteur avoit encore observé que l'usage en convenoit beaucoup mieux à nos tempéraments. *Lib. de simpl. purg. cap. 59.*



§. II.

DU BAGUENAUDIER ou FAUX SÉNÉ.

Colutea arborefcens. L. 1045.

Colutea. Dod. Pempt. 784.

Sena. Cord. Hist.

LE Baguenaudier , furnommé par le grand Boerhaave , Séné d'Europe , est un arbrisseau d'une hauteur médiocre , dont les fleurs sont jaunes & légumineuses , & auxquelles il succède une gouffe semblable aux filiques du Séné , qu'on nomme follicules. Ses feuilles sont ovales & opposées sur une même tige. Elles peuvent remplacer le Séné exotique , suivant le rapport de ce célèbre Médecin , de Gesner , de Bartholin , de Garidel , de Tablet & de M. le Chevalier de Linné.

Le suffrage de ces sçavants Médecins étoit fait pour autoriser nos essais , & sur leur parole , nous n'avons pas hésité d'administrer ce purgatif à quelques pauvres de la campagne , dont plusieurs étoient attequés de fièvres intermittentes & d'un commencement de cachexie , qui exigeoit une certaine modération dans l'usage des évacuans qui leur étoient nécessaires. Voici la formule dont nous nous sommes servis :

℞. Feuilles de Baguenaudier ou Colutier , depuis une once & demie jusqu'à trois , selon la force du sujet. . . . Un bâton de réglise effilée & concassée , une pincée de feuilles de scrophulaire , (la grande scrophulaire aquatique de Bauhin , passe pour un excellent correctif du véritable Séné. Mém. de l'Acad. R. des Sc. 1701 ,) autant de semence d'anis & de coq.

30 *Matière médicale indigène*

riandre ; faites les infuser pendant la nuit sur des cendres chaudes , dans une caffetière de terre , avec une pinte d'eau de fontaine ; le lendemain , faites subir une très-légère ébullition ; passez ensuite le tout pour une tisane royale & purgative , dont on prendra trois gobelets chaque matin , pendant deux jours de suite , laissant entre chaque dose trois heures d'intervalle , observant d'avaler un bouillon de veau entre chacune des verrées.

Il ne faut pas faire une ébullition considérable , sans cela ces feuilles perdroient leur vertu purgative. L'infusion est préférable , l'expression trop forte mêle trop de parties grossières & résineuses , propres à donner de violentes coliques ; c'est ce qui arrive au véritable Séné. Cette purgation a été suivie assez constamment de sept à huit évacuations assez copieuses , & qui n'ont pas fatigué les malades.

Nous avons observé dans la partie gommeuse , qui est beaucoup plus abondante que la résine , une sorte de mucilage , qui communique aux infusions de cette plante quelque chose de légèrement acerbe ; & c'est à ce principe que nous avons crû devoir attribuer l'effet tonique secondaire , que nous avons observé après l'usage de ce purgatif ; effet sensible qui se manifeste par une plus grande fermeté dans les muscles , plus de force , & par la disparition de ces petites évacuations fréquentes , qui ne servent qu'à affaiblir le malade , & qu'on peut considérer comme des avant-coureurs , ou même comme un commencement de colliquation (a). Nous avons quelquefois réduit cette

(a) Deux payfans qui avoient été robustes ; mais que l'action combinée d'une fièvre quarte opiniâtre & des fébrifuges les plus concentrés , avoient presque réduits au marasme , nous en ont fourni l'exemple le plus frappant ; & c'est à cette tisane réitérée , quatre fois chez l'un & cinq fois chez l'autre , que nous croyons avoir dû en grande partie leur rétablissement.

Matière médicale indigène. 36

purgation à plus petite dose; mais son effet n'a pas été aussi marqué qu'en tisane royale, & nous présumons que la gomme, dont cette plante abonde, demande à être étendue dans une assez grande quantité de véhicule. Ne seroit-ce point en vertu de ce principe, que le Docteur Kœnig prescrivoit heureusement les feuilles de Baguenaudier contre l'hystérie & l'hypocondriacé. Nous en avons donné à ce titre, à un homme de lettres mélancolique, par cause morale, & nous n'avons pas eu plus de succès de l'usage du Baguenaudier, que de celui de beaucoup d'autres secours employés inutilement auprès de lui.

Si l'on fume en guise de tabac les feuilles sèches de Baguenaudier, elles purgent très-bien le cerveau, & aiguïsent singulièrement les sens. Nous en avons fait l'épreuve sur un domestique âgé de soixante ans, à qui il restoit, à la suite d'une apoplexie pituiteuse, des pesanteurs de tête & des étourdissements fréquents. Cette fumigation a évacuée beaucoup de pituite épaisse par tous les couloirs excrétoires de la bouche & de la membrane pituitaire, & les fonctions animales ont paru se faire avec plus de facilité, & même se soutenir assez bien.

Cet arbrisseau croît spontanément en Italie, en Languedoc, en Provence & autres lieux de la France, vient facilement dans nos jardins & autres endroits cultivés. C'est un de ceux qui se naturalise le plus volontiers dans les terrains où on le place. Il n'en est pas qu'il soit plus aisé de multiplier, ni qui donne des feuilles en plus grande abondance. Il seroit donc possible d'en faire tout à la fois un objet d'utilité & d'agrément. Il fleurit au mois de Mai, & c'est vers le milieu de Septembre que nous estimons que les feuilles doivent être cueillies & séchées à l'ombre, avec les précautions connues de tous les Herboristes.

32 *Matière médicale indigène.*

& dont nous croyons qu'il est ici superflu de nous occuper.

Dix sujets de différents âges, sexes & tempéraments, ont usé avec succès de notre tisane purgative, & nous espérons que nos expériences, confirmées par celles des sçavants qui doivent les répéter, contribueront à démontrer, que c'est sans connoissance de causes, qu'un Auteur moderne a décidé que les feuilles de Baguenaudier ne sont point purgatives.

Nous croyons, par analogie, que les gouffes de cet arbrisseau peuvent être proposées à remplacer les follicules du Séné oriental, on en doubleroit la dose sans aucun risque; mais c'est une chose que nous ne garantissons point, parce que nous n'avons fait aucune épreuve à cet égard.

Nous n'avons point employé non plus le Séné bâtard; mais il a tant de ressemblance avec le Colutier, l'analyse des sens y démontre tant de propriétés communes, que nous n'hésitons pas à le placer avec la même sécurité dans la classe des substituts du Séné; persuadés que son action ne seroit ni moins sûre, ni moins efficace.

§. III.

LE SÉNÉ B A T A R D.

Coronilla emerus. L. 1046.

Emerus. T. 850.

Scorpioides. C. B. 397.

CETTE espèce se trouve dans les Provinces méridionales & dans quelques-unes de la France, où on la cultive par pur agrément.

§. IV.

§. I V.

DES FEUILLES DE PÊCHER.

Amygdalus persica. L. 678.*Persica molli carne & vulgaris.* T. 624.*Persica.* Fuchs. Hist. 244.

LE Pêcher est un arbre originaire de Perse, qui s'est naturalisé chez nous. Il sert non-seulement à nous procurer des fruits, qui sont les délices de nos tables, mais encore à nous donner des fleurs, que l'usage a mis au nombre des médicaments les plus accrédités; les feuilles nous ont paru mériter le même honneur. Si parce qu'elles croissent abondamment & qu'elles se trouvent presque par-tout, on seroit en droit de faire moins d'attention à leurs vertus, de les dédaigner même. Il faut avouer que les hommes sont des appréciateurs bien injustes! en effet, les feuilles tendres de Pêcher sont un très-bon purgatif, & préférable à bien d'autres par la qualité anthelminthique bien marquée.

Quoique M. Boulduc, Chimiste de l'Académie des Sciences, se soit occupé de l'analyse des fleurs & des feuilles de Pêcher, & qu'il en ait démontré la vertu, non-seulement d'après les principes qu'il y avoit découverts, mais encore d'après les observations de leurs effets, l'usage des feuilles a été absolument négligé, tandis que les fleurs ont continuées d'être recherchées pour le sirop, qui porte leur nom, & qui conserve encore aujourd'hui tout le crédit, que les Pietre, les Riolan, les Gui-Patin & quelques Médecins de Paris, du dernier siècle, s'efforçoient de donner à des remèdes simples & indigènes, pour di-

C

34 *Matière médicale indigène.*

minuer celui des préparations chimiques & de l'antimoine surtout, à qui ils avoient déclaré une guerre ouverte.

Quoiqu'il en soit, avant les dernières observations qui nous sont communes, le Médecin qui tient la plume, s'étoit déjà servi, avec tout le succès possible, des feuilles de Pêcher. Il en avoit fait à la campagne, la base des purgatifs qu'il distribuoit aux pauvres de son canton... & les bons effets qui ont résulté de ce remède, il y a plus de douze ans, le doivent faire ranger au nombre des meilleurs évacuans, même des bons hydragogues, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Les parties gommeuses que contient le Pêcher, sont en si grande abondance, qu'on les voit distiller naturellement de cet arbre. La couleur rouge que les feuilles contractent facilement, leur goût acerbe, mais subacide, & se rapprochant en quelque sorte de celui des feuilles de vigne; tout y démontre l'existence d'un sel acide, tartareux & ammoniacal, auquel nous devons rapporter les effets salutaires qu'elles produisent. Voici en peu de mots quelques détails sur la manière dont nous les avons employées.

Nous avons fait ramasser au printemps, des bourgeons & de jeunes feuilles de Pêcher, à peine développées. Nous les avons fait sécher avec soin. Elles ont été ensuite enfermées dans des boîtes; de façon que nous avons eu, pendant ces deux dernières années, notre purgatif indigène sous la main. Voici la formule rédigée d'après les observations les plus heureuses.

℞. Des jeunes feuilles de Pêcher, desséchées & découpées, depuis demi-once jusqu'à une once & demie; faites les infuser du soir au matin sur les cendres chaudes, dans un demi-septier d'eau commune. Le lendemain, donnez leur deux à trois bouillons.

Matière médicale indigène. 35

ensuite coulez , ajoutez ensuite une once de sirop de fleurs de Pécher , ou à son défaut , une petite cuillerée de miel , pour une dose. Si l'on employe ces feuilles récentes au printemps , il en faut deux onces pour une. La première année nous avons manqué de jeunes feuilles , nous fumes obligés d'en prendre d'automnales ; celles-ci purgent plus difficilement , cependant nous en avons augmenté la dose de demi-once à six gros. Nous croyons devoir attribuer cette différence , principalement aux grandes chaleurs , qui avoient précédées cette première récolte. Ces feuilles , presque desséchées par le soleil , ne contenoient plus que la base terreuse & presque infipide. Les principes les plus volatils s'étant évaporés par l'effet de la chaleur , il est certain que les feuilles automnales , que l'un des Auteurs avoit employé autrefois sans les premières expériences , avoient eu , autant qu'il peut s'en ressouvenir , à peu près la même efficacité que les vernaes , dont nous avons fait en dernier lieu un usage exclusif. Notre potion a été donnée à plus de cinquante personnes , sans s'être démentie une seule fois par un défaut total d'action. Elle a été plus ou moins énergique dans divers sujets. Comme nous l'avons préférée pour ceux chez qui nous soupçonnions ou nous connoissions des vers , nous ne craignons pas d'annoncer ce purgatif , comme un très-bon vermifuge. Nous avons soin de donner la veille , selon la force des sujets , un ou deux scrupules d'extrait aqueux de nos bourgeons , saturé de la poudre des fleurs desséchées & nous avons vu rendre , par leur effet , plus de soixante vers strongles , à un jeune homme d'une quinzaine d'années , il n'en rendit qu'un seul par la bouche , peu d'heures après le premier bol d'extrait que nous lui avons donné , ce que nous n'avons pas attribué à l'effet du remède.

C ij

36 *Matière médicale indigène.*

Dans l'espace de douze jours , cet enfant prit une once de notre extrait en vingt-quatre prises , & trois médecines composées comme ci-dessus , où les feuilles de Pêcher étoient entrées jusqu'à une once. Il étoit d'un tempérament assez robuste , difficile à évacuer ; nous obtinmes cinq à six selles chaque fois , & communément , quatre à cinq vers dans les premières. Il s'en est parfaitement bien débarrassé sans autre secours.

Les feuilles & les fleurs de Pêcher font donc purgatives & vermifuges ; nous pourrions ajouter à ces propriétés les suivantes recueillies d'après les Auteurs qui ont traités de cet arbre ; c'est d'être encore laxatives , apéritives , déobstruatives , antiseptiques , détersives , céphaliques.... contre la colique , la goutte , le calcul , les hémorrhoides & les hydropisies ; mais personne n'est moins disposé que nous à annoncer des panacées. Nos épreuves n'ont jamais eu pour but la recherche d'un remède qui réunit tant de propriétés. Plus on consulte la nature , & plus on apprend à se méfier des promesses aussi vaines que fautiveuses des Auteurs.

§. V.

DES FEUILLES DE FRÊNE.

Fraxinus excelsior. L. 1509.

Fraxinus. Dod. Pempt. 771.

Ornus. Boehm. Lips. 287.

LE Frêne est un arbre trop connu , trop commun en France & dans les environs de Lyon surtout , pour que nous nous arrétions à en donner la description. Son écorce a été vantée par plusieurs Auteurs , comme fébrifuge. D'autres ont attribué à l'eau

Matière médicale indigène. 37

qui découle de cet arbre, ou à celle qu'on en retire par la distillation, la propriété de guérir la surdité. Ses semences ont passé pour un lithontriptique. Les feuilles, quoique moins exaltées, n'ont pas laissé cependant d'être annoncées par Pline, sur la foi sans doute d'une tradition vulgaire, comme un alexipharmaque, non-seulement contre la morsure des serpents venimeux, mais comme un moyen de leur procurer la mort.... Promesse vaine & ridicule, dont la raison ne devoit pas même de tenter à vérifier la fausseté. Nos recherches sur cet arbre & sur les principes chimiques de son écorce, nous avoient engagés à l'essayer comme fébrifuge, ce qui nous a assez bien réussi, comme nous nous proposons d'en rendre compte. Le hasard nous fit découvrir, sur ces entrefaites, dans un ouvrage périodique de l'année 1711, des expériences citées par M. Tablet, Médecin, & qui méritent d'être vérifiées par les nôtres. » Les feuilles » de Frêne, selon cet Auteur, purgent excellem- » ment bien, & en même dose que celles de Séné, » mais avec moins de tranchées, parce que le Séné » croissant dans un climat chaud est plus abondant » en sels âcres, & plus déphlegmés. ». Après ces assertions, M. Tablet conclut, que les feuilles de Frêne sont un Séné national, qui mérite la préférence sur celui d'Alexandrie, de Tripoli & d'Italie.

Nous avons, en conséquence, fait ramasser & sécher, avec précaution, de jeunes feuilles de Frêne des bois, que nous avons substituées au Séné. Il est certain qu'elles purgent plus doucement que les feuilles orientales; mais il est nécessaire d'ajouter environ un tiers à la dose ordinaire de celle-ci, trois gros pour deux de Séné, & dix gros pour une once. Les évacuations n'ont pas été moins abondantes; & une remar-

38 *Matière médicale indigène.*

que que nous avons faite sur quatre personnes , c'est qu'elles ont été plus rapprochées , & que l'action totale de ce purgatif a été plutôt terminée , ce qui seroit un avantage à ne pas négliger. Mais ceci pouvoit tenir à d'autres circonstances qui nous sont échappées ; & nous ne serions pas étonnés , lorsque cette observation ne se renouvelleroit pas. Nous avons administré dix fois ce purgatif en tisane royale , de la même manière & aux mêmes proportions que les feuilles de Colutier , il a toujours produit l'effet désiré avec autant de promptitude & d'énergie que le Séné , & nous ne nous sommes aperçus d'aucun inconvénient , qui puisse empêcher de le lui substituer. Ce n'est pas seulement par les selles que ces feuilles opèrent ; elles ont encore par les urines l'effet le plus marqué , & l'on n'en fera pas surpris , si l'on se souvient que c'est d'elles que les Cantharides empruntent la plus grande partie de leur nourriture.

L'écorce de cet arbre est un des fébrifuges indigènes les plus sûrs ; ce qui nous a engagé dans un des cas , où nous désirions de rendre le fébrifuge propre à tenir le ventre libre , à allier ces deux remèdes , comme produits du même végétal , ce qui a réussi à souhait , comme nous le dirons à l'article des fébrifuges.

§. V I.

DU LIN PURGATIF.

Linum catharticum. L. 401.

Linum pratense , flosculis exiguis. T. 340.

Chamaelinum subrotundo folio. Barrel. Icon. 1165.

CETTE petite plante est fébrifuge , arthritique , antihydropique , antinéphrétique. Nous avons vu

Matière médicale indigène. 39

succéder des évacuations assez fréquentes & assez copieuses, chez un homme à qui son Médecin l'avoit prescrite à la dose de deux gros pour quatre onces d'infusion. Cependant l'intention de celui qui prescrivait, étoit de rendre cette potion diurétique; car on y avoit ajouté une demi-once de sirop des cinq racines apéritives. Nous n'avons pas répété cette expérience; mais nous avons cru devoir citer cette observation pour engager d'autres à le faire, & cela sans le moindre soupçon de danger. Plusieurs Auteurs attribuent à cette plante la vertu *Cathartique*. Il est évident même que le nom qu'elle porte est conséquent à l'observation qui en avoit été faite.

Les fleurs du Prunellier, (*Prunus spinosa*; L.) prises à la dose d'une poignée en infusion aqueuse, purgent très-bien, & peuvent être substituées au Séné.

Il est familier à nos payfans de manger les jeunes feuilles du Sureau en salade, qui leurs tiennent lieu d'un purgatif doux, & qui par l'analogie des effets, remplacent chez eux le Séné pris en substance: mais vieilles & seches elles cessent d'être purgatives.

Les feuilles jeunes & nouvelles de l'Yble, (*Sambucus ebulus*, L.) ont les mêmes vertus.

LE Jalap est après le Séné, l'un des purgatifs exotiques, dont l'emploi, nous dirions presque l'abus est le plus général. Cet abus dérivent en grande partie, de sa qualité de remède étranger; c'est un très-grand mal sans doute, de généraliser l'usage de ce purgatif, comme les Médecins & les mauvais Chirurgiens de campagne ne le font que trop souvent, en l'appliquant indifféremment aux tempéraments secs

40 *Matière médicale indigène.*

& échauffés, dans les maladies aiguës, avant que le relâchement ait succédé aux secours antiphlogistiques, dans les obstructions des viscères qu'il fait si souvent dégénérer en squirre, parce qu'il a pour effet immédiat, de priver les humeurs, de les dépouiller de leurs parties les plus aqueuses. Ces défauts font ceux de celui qui fait le personnage de Médecin; ce ne font pas ceux du remède. Il n'en est pas qui ne soit plus ou moins poison dans des mains ignorantes ou inexercées. Nous inculpons le Jalap, ou plutôt son usage, par cela même qu'il est exotique, & conséquemment sujet à tous les inconvénients, que nous avons attribués en général aux remèdes qui viennent de loin. Celui-ci en a un particulier: c'est que la plante à laquelle il est dû, est encore, pour ainsi dire, un problème parmi les Botanistes & les Auteurs de matières médicales. On en cultive sous ce nom dans quelques-uns de nos jardins, où elle s'est faiblement naturalisée, c'est le *Convolvulus Americanus*. D'autres en font un *Solanum*; quelques-uns une Brione. Quelques Droguistes tirent le Jalap de la nouvelle Espagne; d'autres, de diverses parties de l'Amérique. Cette racine, pour être bonne, devrait être compacte, résineuse au point de se casser plutôt avec le marteau, que de céder à l'action seule des mains, noire à l'extérieur, brillante en dedans. Celle que nous voyons dans les boutiques est communément fort éloignée de ces qualités; elle est blanchâtre, farineuse, souvent carice de vétusté, mêlée de diverses autres racines & de Brione surtout. Que statuer après cela de certain, & sur sa dose & sur ses proportions, & sur les observations qu'on peut faire d'après des données aussi infidèles & aussi défectueuses?

Mais supposons le Jalap pur, sain, sans altération, substitution, ni sophistication quelconques, tel en

Matière médicale indigène. 41

un mot, qu'un Médecin scrupuleux & habile est en droit de l'exiger d'un Artiste fidele & intelligent. On connoît l'efficacité de cette racine, comme purgative, anthelminthique & hydragogue. On sçait à quels principes chimiques, elle est redevable de ses vertus; & que c'est la substance résineuse, combinée par la nature avec la gomme, qui produit tous les bons effets que l'art ne peut obtenir, ni de l'une ni de l'autre séparément. C'est un service à rendre à l'humanité & aux pauvres surtout, d'indiquer parmi nos végétaux de quoi la remplacer au besoin.

§. I.

L A G R A T I O L E ,

ou l'Herbe à pauvre homme.

Gratiola officinalis. L. 24.

Gratiola. Rivin. mon. 157.

Digitalis minima gratiola dicta. T. 165.

QUOIQUE cette plante soit suffisamment connue dans presque toutes nos Provinces, elle ne l'est cependant pas assez naturellement, pour nous dispenser d'en donner une courte description.

La fleur est à peduncule, monopétale, tabulée, folitaire, irrégulière; la corolle purpurine, labiée, avec des taches blanchâtres; elle contient deux étamines fertiles & un pistil; le calice a cinq feuilles; elles naît des aisselles des feuilles, avec des bractées. Les semences sont menues, sphériques, roussâtres, contenues dans une capsule arrondie. Les feuilles sont lancées, dentées en scie, opposées, deux à deux, lisses, amplexicaules, sessiles, oblongues, entières,

42 *Matière médicale indigène.*

veinées, amères. La racine est assez charnue, garnie de fibres. La tige est haute d'un pied & plus, droite, noueuse, cannelée, rougeâtre, à angles. La Gratiolle est vivace. Elle croît dans les prés humides, les fauffaies, sur le bord herbacé des rivières; elle fleurit en Juin & Juillet, & se trouve dans presque toutes les parties de l'Europe.

On lui reconnoît beaucoup de propriétés, dont les principales sont d'être émétiques, purgatives, diurétiques, incisives, atténuantes, anthelminthiques, antihydriques. Appliquée à l'extérieur, elle peut guérir, dit-on, les plaies récentes; c'est un grand résolutif. Il est certain que, sans adopter entièrement ces qualités magnifiques, dont les Auteurs se plaisent à décorer successivement les plantes, dont ils font l'histoire, nous avons reconnu dans celle-ci de très-grandes vertus, conséquentes au principe résineux qui domine dans la racine surtout, & à la quantité de sel alkali fixe, dont elle abonde, & qui se trouve mêlé avec la gomme.

M. Boulduc avoit déjà analysé exactement la Gratiolle, & l'avoit administré avec succès, comme purgative & émétique dans plusieurs des maladies désignées. Il assure qu'un demi-gros de la racine réduite en poudre fine, est presque aussi bonne contre les dysenteries que l'Ipécacuanha. Nous n'avons osé l'employer à ce titre, parce qu'un chien, d'une moyenne taille & bien portant, à qui nous l'avions donné à de pareille dose, après avoir rejeté ses aliments, éprouva pendant plus de trois quarts d'heure, des efforts considérables, qui dégénérèrent en convulsions, & que cet animal parut étourdi & hébété, pendant plusieurs des jours qui suivirent cette opération. Cette racine a quelque chose de virulent, dont on devineroit probablement l'énergie, en la

Matière médicale indigène. 43

corrigeant avec le vinaigre ou d'autres acides végétaux. Mais nous croyons qu'il est inutile de chercher à lui faire remplacer l'Ipécacuanha, puisque nous trouvons d'autres plantes qui remplissent à souhait cette fonction. D'ailleurs on ne l'administreroit pas sans danger dans la plupart des circonstances, où nous plaçons avec sécurité la racine du Brésil, telles que les dysenteries inflammatoires, les fièvres bilieuses, le flux de ventre, accompagnés de fièvre, d'ardeur dans les entrailles, de soif, &c.

Cependant Morel & Kramer, Médecins Allemands, assurent avoir constamment donné de cette racine en poudre; depuis douze grains jusqu'à deux scrupules, à la place de l'Ipécacuanha, & n'en avoir observé que de bons effets. Dans un climat moins chaud, les principes âcres des plantes, ceux qui les rapprochent le plus des substances délétères, sont bien moins marqués. Les hommes, d'un autre côté, sont doués d'un tempérament plus robuste, les fibres sont plus fortes & moins susceptibles d'irritation. Les humeurs qui pèchent communément chez eux par surabondance & par excès de viscosité, sont encore une raison de plus, pour que les remèdes propres à exciter des accidents dans nos corps débiles, nerveux & spasmodiques, qui sont déjà affoiblis par la température d'un climat moins rigoureux, au contraire chez eux le degré d'activité nécessaire manque, & ne peut produire que des excréments difficiles, tandis que la même dose du même végétal, né & administré dans un pays plus chaud, y seroit suivie de superpurgation.

Les extraits chimiques que nous avons fait de cette plante, nous ont démontré que sa racine surtout abonde en parties résineuses; elles y sont à peu près dans la proportion de huit scrupules par once; mais il est difficile, à moins de la traiter avec l'esprit de

44 *Matière médicale indigène.*

vin très-rectifié, ce que nous n'avons pas fait, d'obtenir la résine pure, elle se sépare difficilement de la gomme; & l'une & l'autre se dissolvent d'une manière assez disproportionnelle & simultanée, dans les acides végétaux peu concentrée, comme le vin blanc ou le vinaigre.

Nous nous sommes contentés, après des tentatives que la prudence nous avoit dicté, d'employer depuis un gros jusqu'à trois, les feuilles de Gratiolle infusées dans l'eau sur les cendres chaudes, & édulcorées avec le sucre. Sept fois, nous nous en sommes servis pour purger des œdémiques, & l'effet hydragogue s'en est suivi, sans irritation & sans fatigue. Nous avons ajouté un jour douze grains de la racine pulvérisée; c'étoit auprès d'une femme de cinquante ans, qui, toute sa vie, avoit été mal réglée, & qui avoit une bouffissure universelle; au bout d'une heure elle ne sentoit encore aucune envie de vomir. Nous en fîmes prendre six autres grains, qui exciterent des nausées, & le vomissement ne fut déterminé qu'après une autre prise de six grains. Les efforts ne furent pas considérables, elle vomit trois fois assez abondamment. Elle éprouva ensuite six selles, dans lesquelles elle rendit beaucoup d'eau, & elle parut évidemment désefflée. Trois semaines après, même indication, même remède, même succès. Nous avons été moins heureux dans l'administration que nous en fîmes peu de tems après à une jeune fille de seize ans, chlorotique & cachectique: douze grains pris en deux fois, à un quart d'heure de distance, la firent vomir légèrement, avec de très-grands efforts, qui furent suivis de spasmes, d'angoisses, d'étourdissements considérables, qui se dissipèrent cependant par l'usage de la limonade. Le soir même, l'effet purgatif qui avoit été suspendu par ces accidents, ne laissa pas de se manifester d'une

Matière médicale indigène. 49

manière assez complète. Nous n'avons pas tenté d'autres expériences, pour constater l'éméticité de la racine. Nous nous sommes contentés de donner l'infusion aqueuse, ci-dessus édulcorée avec le sucre, ou avec le miel. Nous l'avons administré à douze personnes de différents âges, sexes & constitutions, attaquées de saburre pituiteuse, de fièvres erratiques, d'hydropisies & de vers. Nous nous sommes bien trouvé de l'addition d'un scrupule, jusqu'à un gros de racine, dans ces infusions, pour les hydropiques. Dix à douze grains de la racine en poudre & en substance, ont augmenté l'action purgative; mais nous y avons renoncé, à raison de l'état d'anxiété & de mal-aise qu'elle communique aux malades par de faibles envies de vomir.

Les feuilles de Gratiolle sèches, à la dose de deux gros, sont employées fréquemment, de préférence au Séné, dans les potions purgatives, hydragogues, avec la manne, le sel végétal & le sirop de Nerprun, par un Médecin de notre connoissance, qui pratique avec une certaine célébrité. Il nous a assuré plusieurs fois qu'il en obtenoit d'aussi bons effets, que des médecines, ou il faisoit entrer à leur place, les feuilles de Séné. Nous avons encore vu deux fois, d'après la prescription de ce Médecin, prendre une légère décoction de trois gros des mêmes feuilles, corrigée avec la semence d'anis, de coriandre & la réglisse, pour une dose; ce qui occasionnoit ordinairement, nous dit-il, de cinq à huit selles assez copieuses; quelquefois, mais rarement accompagnées de coliques.

Nous ne croyons pas que cette racine puisse, ni doive suppléer l'Ipécacuanha, quoiqu'en ait dit M. Boulduc & les Docteurs Morel & Kramer; sa manière violente d'agir, a trop peu d'analogie avec l'action douce & évacuante de l'Ipécacuanha. Nous n'ad-

46 *Matière médicale indigène.*

ministrerions pas encore sans scrupule la Gratiolle, dans les cas fébrilephlogittiques, où nous redouterions moins de l'infusion des follicules de Séné ; mais il nous semble, que c'est principalement au Jalap, que nous nous attacherions à la substituer, elle en a toute l'énergie, & dans tous les cas absolument analogues. On composeroit avec la Gratiolle traitée à l'esprit de vin, un purgatif hydragogue, qui ne le céderoit pas à l'eau-de-vie allemande, si usitée dans nos pharmacies. La différence de prix seroit celle du Jalap, qu'il faut tirer de la nouvelle Espagne ou de l'Isle de Madere, à l'herbe à pauvre homme, qui croit autour de nos villages, & dont il seroit si aisé de justifier la dénomination, en faveur des pauvres habitans de la campagne, à l'avantage de qui, nos efforts & les vœux de l'Académie, sans doute, sont principalement consacrés.

§. I I.

L A B E L L E D E N U I T.

Mirabilis Jalapa. L. 252.

Admirabilis peruviana. Clus. Hist. 2. 87.

Jalapa flore purpureo. T. 129.

LA Belle de nuit qu'on cultive dans nos jardins, pour leur servir d'ornement, est trop connue pour qu'il ne soit pas superflue d'en donner ici la description botanique, la similitude de nom, peut-être même d'espèce, nous faisoit, en quelque manière, un devoir de ne pas la négliger dans le cours de nos recherches.

Quatre onces de racine de Belle de nuit, cueillies au mois d'Octobre, médiocrement desséchées & coupées menu, nous ont donné sept gros d'extrait

Matière médicale indigène. 47

goureux. Deux onces traitées à l'esprit de vin, nous ont fourni près de trois gros d'extrait résineux, ce qui démontre que la proportion de la résine à la gomme, sont comme 6 est à 7, & les proportions de l'une & de l'autre, combinées au reste de la racine, comme 10 est à 48.

Un scrupule du premier extrait, donné à deux personnes d'une constitution médiocre, a été suivi chez l'une & l'autre de deux selles, sans borborigmes & sans douleurs. Quarante grains ont purgé cinq à six fois quatre autres, & sans inconvénient. C'est dans des anarfaques que nous l'avons employé, & dans deux autres sujets difficiles à évacuer; l'un gouteux, âgé de quarante-cinq ans; l'autre attaqué de rhumatisme & âgé de cinquante. Nous avons porté la dose à soixante grains pris à une heure de distance; il n'y a point eu de superpurgation, mais dix à douze selles assez copieuses.

L'extrait fait à l'eau agit faiblement, & ne produit à la dose d'un gros que de médiocres évacuations. Nous y avons associé le dernier, un demi-scrupule de celui-ci, joint à un gros de l'autre, suffit pour purger, & nous en avons vérifié trois fois l'expérience avec succès.

Il paroît qu'après cet exposé, que la racine de Jalap indigène ne le cède que faiblement à celle de Jalap exotique.

LA Scammonée d'Alep, qui est le suc concret d'une espèce de grand Liseron, passe pour un des hydragogues les plus actifs que possède la pharmacie. . . trop actif sans doute. . . & il n'est pas de Praticien de bonne foi, qui ne convienne qu'il a toujours été dans le cas de se repentir plutôt de l'avoir administré aux

48 *Matière médicale indigène.*

doses prescrites par les Auteurs, que de l'avoir modéré. A très-petite dose, de quelques grains, par exemple, la résine ajoutée à des phlegmagogues moins énergiques, a la propriété de leur communiquer plus d'action, de stimuler davantage. Mais nous pensons avec Cartheuser, que c'est à tort que M. Boulduc a avancé dans les mémoires de l'Académie Royale des Sciences, qu'on pouvoit donner avec sûreté jusqu'à deux scrupules de cette résine. Diverses ouvertures de cadavres de gens; à qui l'on avoit fréquemment prescrit ce remède, ont laissé voir dans l'estomac & les intestins, assez de marques de corrosion, pour ne s'y livrer avec une confiance aveugle. Les épreintes, le ténésme, la difficulté d'uriner, sont encore quelquefois les suites de l'administration indiscrete de ce suc, même chez les personnes, dont la fibre relâchée sembleroit avoir moins à redouter de son action stimulante; c'est que quelques Praticiens oublient, ce nous semble, avec trop de facilité, l'état de dépravation alkaline des humeurs, dans ceux qui offrent ces symptômes de relâchement & d'infiltration. Quoiqu'il en soit, voici un extrait naturel, qui peut remplacer avec avantage celui-ci. M. de Haller est un des premiers qui l'a proposé; mais nous sommes redevables de sa connoissance immédiate à un des plus savants & des plus célèbres Botanistes de ce siècle, à M. de Necker, Phytographe & Historiographe de l'Electeur Palatin, Membre de l'Académie Electorale de Manheim, qui, après nous en avoir fait l'éloge, a eu la complaisance de nous en envoyer lui-même pour l'éprouver.

Le grand Boerhaave assure que le lait, dont le Perfil des marais ou Encens d'eau, (*Selinum palustre*, L.) est rempli, a la vertu purgative de la Scammonée, & peut lui être substituée.

Sa

Matière médicale indigène. 49

Sa racine est en usage en Russie, à la place du Gingembre.

L E G R A N D L I S E R O N .

Convolvulus sepium. L. 218

Convolvulus major, albus. T. 82.

Smilax lœvis. Matth. 839.

C'EST le suc de cette plante très-commune, évaporé en extrait & pris à la dose moyenne d'un scrupule, que M. de Necker nous a donné comme un bon purgatif hydragogue. Nous nous en sommes fervi, & les promesses n'ont point frustrées notre attente. Quatre hydropiques s'en sont très-bien trouvés; deux d'entr'eux l'ont réitéré trois fois avec le plus grand succès, & sans avoir senti le moindre des inconvénients qu'on peut reprocher à la Scammonée. Nous l'avons employé pour deux femmes âgées, qui étoient dans un état de cachexie, à la suite de vieux ulcères successivement supprimés & renouvelés. Ce remède a produit un fort bon effet. Il est évident qu'on peut lui attribuer, en l'employant à dose un peu plus considérable, toutes les bonnes qualités de la Scammonée, & qu'on ne peut l'inculper de l'effet irritant qu'on observe presque toujours dans ce suc exotique.

Il est évident, d'après cette exposé, que nous avons sous la main, dans nos climats, les purgatifs les plus énergiques, les plus propres à remplacer ceux dont nous avons parlé. Nous avons des drastiques, des cathartiques, proprement dits. La nature nous offre encore des laxatifs minoratifs & acidules. Les Pruneaux se substituent avec avantage aux Tamarins. Ces fruits étrangers ont souvent produits des accidents qui

D

50 *Matière médicale indigène.*

engagent plusieurs Praticiens à en redouter l'usage. On les attribue soit au verd-de-gris qu'ils peuvent contracter dans les vaisseaux de cuivre où les Indiens ont coutume de les faire cuire, mais plutôt encore à l'acide vitriolique dont les Droguistes les arrosent, lorsqu'ils se trouvent altérés ou desséchés. Nos Pruneaux n'ont point ces inconvénients-là, & ils sont on ne peut pas plus convenables dans les fièvres bilieuses, leur dose est double de celle des Tamarins. Il nous reste encore parmi les hydragogues, le sirop de Noirprun, celui de fleurs de Pêchers parmi les cathartiques; ceux de Violettes, de Pommes. &c. parmi les simples laxatifs, & s'il est une classe de remèdes dans laquelle nous puissions varier nos prescriptions sans sortir des bornes d'une Pharmacie absolument végétale & indigène, c'est certainement celle des purgatifs.

Voici encore le nom & la dose de quelques autres plantes, qui s'employent ou peuvent s'employer au même usage.

I. L' AULNE NOIR.

Rhamnus frangula. L. 280.

Frangula. Dod. Pempt. 784.

Alnus nigra baccifera. C. B. 428.

Son écorce, depuis un gros jusqu'à quatre, en infusion.

II. LE CONCOMBRE SAUVAGE.

Momordica elaterium. L. 1434.

Cucumis aspinus. Tabern. Ic. 481.

Elaterium. Hall. Gotting. 210.

Sa racine en poudre, depuis quinze grains jusqu'à

Matière médicale indigène. 51
 demi-gros, l'extrait du fruit, depuis deux grains jusqu'à un scrupule.

III. LABRIONE.

Bryonia alba. L. 1438.

Bryonia aspera, baccis rubris. C. B. 297.

Sa racine en poudre, depuis sept grains jusqu'à quinze, en décoction, depuis un gros jusqu'à trois.

IV. L'ELLEBORE BLANC.

Veratrum album. L. 1479.

Veratrum flore subviridi. T. 273.

Elleborus albus. De Bry. 88.

Sa racine en poudre, depuis trois grains jusqu'à six, en infusion jusqu'à vingt gouttes.

V. L'ELLEBORE NOIR.

Helleborus niger. L. 783.

Helleborus niger, angustioribus foliis. T. 272.

Veratrum nigrum. Dod. P. 385.

La dose en décoction est depuis un gros jusqu'à deux.

VI. L'ELLEBORE VERD.

Helleborus viridis. L. 784.

Helleborus niger, flore viridi. T. 272.

Veratrum nigrum 2. Dod. Pempt. 385.

Même dose & même propriété que la précédente, ainsi que l'espèce suivante.

VII. L'ELLEBORE GRIFFON.

Helleborus foetidus. L. 783.

Helleborus niger, foetidus. T. 272.

Veratrum nigrum. 3. Dod. purg. 191.

D ij

52 *Matière médicale indigène.*

VIII. LE NERPRUN ou NOIRPRUN.

Rhamnus catharticus. L. 279.*Spina cervina.* Geln.

Le sirop du suc des baies , à la dose d'une once jusqu'à deux.

IX. LA RACINE DE BÉTOINE OFFICINALE est encore un purgatif qui n'est point à rejeter.

X. Le suc épaissi des baies de Sureau (*Sambucus nigra*, L.) & d'Yeble, (*Sambucus ebulus*,) à une dose plus forte , peut remplacer la Casse & les Tamarins, & se rend recommandable par sa vertu antiseptique & antiphlogistique, jointe à son effet purgatif.

XI. Le fruit rouge quadrangulaire du Fusain, (*Evoynymus europæus*, L.) est émétique, purgatif, diurétique, sudorifique, antipédiculaire, & peut servir d'errhine; les payfans Anglois prennent trois à quatre de ces fruits pour se purger.

XII. Arnold, dans ses observations physico médicales, assure que trois ou quatre baies de Capucine, (*Tropæolum majus*, L.) données à un Soldat robuste, ont excité six selles copieuses; deux administrées à une fille de vingt-six ans, en ont occasionnées cinq; & trois ont produit les mêmes évacuations à un homme fort & robuste.

XIII. Vingt baies de Nerprun suffisent pour procurer des évacuations abondantes. Les baies de Nerprun desséchées, prises en décoction, à la dose de deux gros, purgent aussi; réduites en poudre, il n'en faut qu'un gros.



D U

QUINQUINA,

ET DES FÉBRIFUGES INDIGÈNES
Qui peuvent lui être substitués en Médecine.

TROISIÈME PARTIE.

LE QUINQUINA.

Cinchona officinalis. L. 244.

Quinquina. Condam. Act. Paris. 1738.

ON trouve par-tout l'histoire Naturelle de l'arbre qui porte l'écorce précieuse, connue depuis près d'un siècle & demi, sous le nom de Quinquina... d'écorce du Pérou. On formeroit une bibliothèque de tous les livres & de toutes les dissertations, qui ont été publiés à son sujet, depuis l'importante découverte qui en a été faite. Avant cette époque, la liste des fébrifuges n'avoit pas de bornes. Les effets prompts

D ij

54 *Matière médicale indigène.*

& surprenants de ce nouveau remède, effacèrent la gloire de tous ceux qui l'avoient précédé, & ceux-ci tomberent dans le discrédit, en proportion de la vogue qu'acqueroit l'écorce du Pérou. Il en fut d'elle comme du mercure, qui fit oublier tous les antivénéériens vantés jusqu'à lui.

Le Quinquina le plus estimé est celui qui se tire de Loxa, ville de la Province de Quito, dans le Royaume du Pérou. Il est apporté de Cadix, pour être ensuite commercé dans toute l'Europe. Il doit être d'une saveur amère, un peu âcre, d'une odeur aromatique.

Ce fut en 1638, que la Comtesse de Cinchon, Vice-Reine du Pérou, ayant été guérie par son secours d'une fièvre intermittente tierce extrêmement rebelle, en donna aux Jésuites Missionnaires, qui prêchoient dans cette contrée. Il parut sous le nom de *Poudre de la Comtesse*. Bientôt les Jésuites de Rome établirent dans leur Pharmacie, le centre du commerce de cette écorce, & substituèrent à son premier nom celui de *Poudre des Peres*. Ils en répandirent en Italie, en France, en Allemagne, dans presque toute l'Europe. Dès l'année 1659, Sturm, Médecin Grec, qui habitoit Delphes, écrivit des observations sur les effets admirables du Quinquina. Nous croyons qu'il est le premier Auteur, qui ait traité dogmatiquement & médicalement des propriétés de cette écorce. Depuis il n'est pas d'Ecrivain, qui n'en ait fait mention avec le tribut d'éloges dûs, à l'un des remèdes les plus héroïques que nous possédions, lorsqu'il nous parvient pur & sans sophistication. Il étoit presque impossible que la grande célébrité qu'il a acquise, ne devint une source d'abus, soit par l'avidité insatiable de ceux qui en faisoit le commerce, & qui ont été portés, pour doubler leurs profits, à lui asso-

Matière médicale indigène. 55

cier d'autres écorces, ou à s'attacher moins à la bonté intrinsèque qu'à la modicité du prix auquel ils pouvoient le le procurer, soit par l'administration inconsidérée & trop générale qu'en ont fait quelquefois les Gens de l'art, ou ceux qui ont la témérité de le pratiquer sans le connoître. Le bon Quinquina donné après des évacuations préliminaires & à dose suffisante, est le spécifique le plus assuré des fièvres intermittentes, le mercure ne remédie pas plus efficacement, ni plus radicalement à la maladie vénérienne. Le Quinquina placé sans ces précautions, suspend l'action des levains fébriles au point de supprimer les accès, le plus souvent au désavantage de ceux auprès de qui on emploie une méthode aussi imprudente... De-là la répercussion en quelque sorte de la matière fébrile sur les organes du bas-ventre & quelquefois sur le poumon. De-là ces embarras, ces obstructions, ces squirres, qui ont engagé à calomnier un excellent remède qui ne produisoit, & ne produit ces effets funestes, que par l'inconsidération de ceux qui ne s'occupent auprès de leurs malades, que de l'affection actuelle, sans songer aux suites d'une suppression trop prompte, des mouvements salutaires de la nature.

Ces abus auroient fait perdre au Quinquina une partie de son crédit, si les vrais Médecins n'en avoient connu & déterminé la cause. Il est encore entre leurs mains, le fébrifuge le plus héroïque. Mais ce n'est pas à ce titre seulement qu'il mérite les plus grands éloges. Des expériences modernes réitérées avec le succès le plus constant, nous provent que le Quinquina est l'antiseptique le plus excellent. Il combat la gangrène, borne le sphacèle, prévient de plus grand maux dans l'ulcération des mammelles... Associé au lait, il est souverain dans la plupart des phthises commençantes... C'est le tonique le plus ami de l'estomac : & il n'est

D iv

56 *Matière médicale indigène.*

pas de Médecin qui ne soit porté à l'appeller avec l'illustre M. Spielman de Strasbourg, le *Prince des Stomachiques*. Il est antivermineux.... on connoît son efficacité contre les hémorragies, surtout utérines. Sa vertu antispasmodique n'est pas moins avérée par mille observations, plus concluantes les unes que les autres.... Nous ne finirions pas la nomenclature, des différentes espèces de maladies qu'il soulage. Le nombre de celles qu'il guérit, & presque exclusivement est prodigieux. Nous ne nous arrêterons pas ici à répéter des choses que personne n'ignore. Nous nous contenterons d'une seule réflexion, c'est que l'écorce du Pérou étant bien plus importante aujourd'hui, comme antiseptique & comme antispasmodique, que comme fébrifuge, & la consommation en devenant de plus en plus étendue, c'est principalement en tant que fébrifuge qu'il faut s'occuper de lui trouver des substituts, pour nous en ménager la ressource dans ces autres circonstances. Cet avantage de trouver des moyens propres à remplacer le Quinquina en qualité de fébrifuge est d'autant plus essentiel, que M. de la Condamine, au retour de ses voyages, n'a pas manqué de nous prévenir, que les exportations considérables qui s'en étoient faites depuis que ce remède a été connu en Europe, l'avoient rendu au Pérou, d'une rareté, qui menaçoit nos climats d'être un jour privé de ses bienfaits. Cette remarque seule fait l'éloge de la Compagnie savante, qui promet ses récompenses à ceux qui lui présenteront les recherches les plus heureuses, sur cet objet important à l'humanité.

Exposons sous ses yeux, cinq sortes d'écorces indigènes, par lesquelles nous nous flattons d'être approchés de ce but, autant qu'il est possible de l'espérer.

§. I.

DES SAULES.

1. Le Saule blanc ou commun.

Salix alba. L. 1449.*Salix alba, arborefcens*. T. 590.

2. Le Saule cassant.

Salix fragilis. L. 1443.*Salix fragilis latifolia & tenuifolia*. Loef.
Pruff. 238.

3. Le Saule à trois étamines.

Salix triandria. L. 1442.*Salix folio auriculato, splendente, flexilis*.
Rai. Hist. 1420.

COMME le genre des Saules est assez considérable, il étoit nécessaire de déterminer les espèces individuelles, qui ont servies à nos différents essais, pour combattre le levain fébrile; quoique les autres espèces paroissent douées des mêmes principes, nous croyons qu'il faut s'en tenir toujours de préférence, à ce que l'expérience nous a déjà démontré quant à l'efficacité de ceux-ci. La dernière espèce est plus rare que les précédentes; elle ne se trouve que dans la Suisse, les Vôges & les pays froids.

Depuis quelque temps, les Anglois employent l'écorce de Saule blanc commun, contre les fièvres intermittentes. Ils rendirent publique dans les transactions philosophiques, la relation des succès & des guérisons opérés par son usage. M. Stone, Médecin Britannique, rédacteur de cet article, dit qu'il l'a

58 *Matière médicale indigène.*

persévèrement donné pendant cinq ans, avec un très-grand avantage; qu'il a fait prendre ce remède contre toutes sortes de fièvres & de maladies intermittentes, à plus de cinquante personnes, sans avoir jamais manqué l'effet désiré, si ce n'est dans quelques fièvres quartes invétérées. Ce Médecin ajoutoit quelquefois un cinquième de Quinquina. Il ne préparoit jamais les malades avant de leur faire prendre l'écorce de Saule, il ne les saignoit point, ne leur donnoit ni vomitifs, ni médecines. C'est en poudre, dans un véhicule quelconque, comme le thé ou la petite biere, qu'il administroit ce remède..... & ce défaut de précautions apparentes n'étoit que pour mieux s'affûrer de la vertu de cette écorce. » Elle » paroît être un puissant absorbant, continue M. Stone, » & un fébrifuge de la même nature que le Quinquina, quoique peut-être dans un degré inférieur. » Il paroît d'un autre côté, qu'en revanche, c'est un » remède innocent, incapable d'occasionner aucun » mauvais effet, ayant observé cet avantage, quoiqu'il » ait toujours été donné sans nulle préparation ».

Cette relation nous frappa beaucoup. Cependant avant de répéter les mêmes tentatives, nous recherchâmes encore si quelques Médecins n'auroient pas été aussi heureux que M. Stone. Effectivement nous trouvâmes qu'en 1766, M. Gerhard, Prussien, avoit consacré un chapitre intéressant, de sa matière médicale, publiée à Berlin, dans lequel il prétend qu'on peut substituer avec sécurité l'écorce de Saule au Quinquina. Il donne la préférence au Saule triandrique ou à trois étamines. En 1770, M. Israel-Joseph Meyer, Médecin Allemand, donna à Butzow, une dissertation sur l'usage médicinal du Saule fragile. On lui attribue dans cet ouvrage, non-seulement les vertus fébrifuges, mais un bien plus grand nombre

Matière médicale indigène. 59

d'autres encore , de même qu'aux feuilles & aux autres parties de cet arbre.

Nos recherches se sont bornées à l'écorce de Saule comme antipyretique seulement. D'après nos guides, MM. Stone, Gerhard & Meyer, nous l'avons fait prendre, dans les fièvres intermittentes, à la dose d'un gros en poudre fine, de quatre en quatre heures dans une décoction légère de café. Ce remède nous a très-peu manqué, surtout quand nous avons préparés nos malades avec un vomitif ou une médecine; car malgré l'autorité de M. Stone, nous n'avons pas cru devoir faire une tentative aussi dangereuse, & dont le succès nous eut moins étonné qu'inquiété, sur le sort de celui qui en auroit été le sujet. Quatre des payfans évacués avec l'Esule, ont prit dans l'interval du quatrième au cinquième accès de fièvre tierce, six gros de notre écorce dans le véhicule ci-dessus. Le cinquième accès n'a pas paru chez deux d'entr'eux, les deux autres l'ont eu bien moindre; ils ont pris encore une demi-once en quatre prises, dans l'interval du cinquième au sixième accès qui n'a pas eu lieu, & nous nous sommes parfaitement convaincus d'une guérison radicale; sans retour quelconque & sans aucun accident.

Nous avons encore essayé sur une jeune fille chlorotique & cachectique, l'extrait aqueux de cette écorce, pour un flux de ventre qui duroit depuis deux mois. Elle en a pris douze grains matin & soir, pendant huit jours avec un effet très-marqué; pendant quinze autres jours, nous le lui avons donné à la même dose, en une seule fois le matin. Nous faisons avaler immédiatement après, une tasse d'infusion légère de la même écorce, édulcorée avec le sucre; ce remède a produit tout l'effet que nous en pouvions désirer.

Les Pharmacographes doivent encore au Saule

60 *Matière médicale indigène.*

d'autres propriétés : celle d'être utile dans les dysenteries, l'hémoptysie, & les autres hémorragies. Laurent Montin, dans une dissertation sur la médecine des Lapons, dit que ce peuple se guérit des douleurs occasionnées par la colique, en prenant deux livres d'une forte décoction d'écorce de Saule, qu'ils boivent à plusieurs fois. Georges-Henri Welsch, fait mention, dans ses mélanges de médecine, de l'extrait d'écorce moyenne de Saule, contre les ulcères des poumons, pris avec un grand succès. L'observation ci-dessus semble confirmer cette promesse. D'ailleurs les principes contenus dans ces écorces, favorisent la présomption de ces propriétés. Voici le résultat de nos procédés à cet égard.

La décoction de quatre onces d'écorce de Saule blanc, faite avec l'eau commune, nous a fourni une liqueur jaunâtre, douée d'une légère saveur astringente, laquelle étant évaporée au bain-marie, nous a donné une once & dix-huit grains d'extrait fort rouge. Une once de la même écorce, traitée avec l'esprit de vin, a fourni deux gros deux scrupules d'extrait.

§. I I.

DU MARONNIER D'INDE.

Æsculus hippocastanum. L. 488.

Hippocastanum vulgare. T. 611.

Castanea equina. Dod. Pempt. 814.

CET arbre, originaire de l'Asie Septentrionale, a été transporté en Europe l'an 1550. Il s'y est naturalisé. Il est très-connu, & sert à l'ornement de nos promenades & de nos avenues. Il n'en mérite pas

Matière médicale indigène. 61

moins notre attention relativement à son utilité. Son fruit, après quelques lotions & macérations, devient une nourriture excellente à plusieurs animaux; mais son écorce en possède de bien supérieures, comme nous l'allons dire.

En lisant une Dissertation Italienne, imprimée à Venise en 1733, composée par Jean-Jacques Zanichelli, Apothicaire de la même Ville. Nous fumes étonnés du succès des expériences curieuses faites avec l'écorce de Maronnier d'Inde, prise intérieurement. L'auteur ne manque pas de la comparer au Quinquina, relativement à ses vertus. Elle possède, dit-il, la même amertume, l'ayant soumise à l'analyse chimique, il en a retiré des parties extractives, entièrement analogues à celles qui constituent l'écorce du Pérou. Aussi n'a-t-il pas hésité d'en donner aux malades atteints de fièvres intermittentes, à la dose de deux gros, réduite en poudre, infusée dans quatre onces d'eau de chardon béni, immédiatement avant l'accès; remède qu'il continuoit trois fois de suite.

Curieux d'apprendre si personne, avant ou après cet Auteur, n'avoit parlé des merveilles opérées par le moyen de cette écorce, nous nous empressâmes de compulsier les ouvrages, qui auroient pu traiter cet objet. Nous trouvâmes qu'en 1736, Paul-Henri Moehring, Médecin, avoit fait insérer dans le commerce littéraire de Nuremberg, une Dissertation sur les qualités fébrifuges du Maronnier.

Indépendamment de ces écrits, il nous tomba entre les mains une brochure, imprimée à Duisbourg. Elle est uniquement consacrée à l'usage médicinal de cette écorce. L'auteur, M. Henri-William Peiper, Médecin, fait mention de plus de vingt guérisons opérées sur des malades atteints de fièvres intermittentes, auxquelles il a administré ce nouveau médica-

62 *Matière médicale indigène.*

ment. Il démontre que l'affinité de ces deux écorces est si parfaite, qu'il faut ajouter à toutes les deux, lorsqu'elles constipent, quelques laxatifs. Il a extrait de l'écorce de Maronnier d'Inde, un sel essentiel suivant la méthode de la Garaye, en tout semblable à celui que l'on retire du Quinquina. Il est certain que notre extrait spiritueux en contient un pareil, on ne peut si méprendre au coup d'œil de transparence qu'il présente.

Nous avons débuté dans nos expériences par l'écorce de Putiet, qui étoit depuis longtemps familière à l'un de nous. Nous les abandonnâmes à l'époque de cette nouvelle découverte, pour nous livrer à l'examen de l'écorce de Maronnier. Nous la traitâmes chimiquement, & nous obtînmes les produits par lesquels nous finirons cet article. Voici les méthodes que nous avons suivies pour administrer ce remède.

1. Suivant la méthode de Zanichelli.

2. En Apozème, de la manière suivante.

R. De l'écorce de Maronnier d'Inde, réduite en poudre grossière, une once... de la racine de réglisse effilée, un bâton; faites bouillir l'écorce dans une pinte d'eau jusqu'à la réduction d'un tiers; — ajoutez-y sur la fin la réglisse; passez le tout, à prendre tiède en quatre gobelets de quatre heures à autres, lorsque le malade n'aura pas la fièvre.

3. Quand la boisson a répugné, nous suppléons par l'électuaire suivant:

R. De l'écorce de Maronnier d'Inde récente, en poudre très-subtile, une once; de la Gratiolle préparée, deux scrupules; du sel fixe de Cabaret, un gros; du sirop de fleurs de Péchers, ce qu'il en faut, pour

Matière médicale indigène. 63

former du tout une opiate , dont le malade prendra la grosseur d'une mulcade , enveloppée dans du pain-à-chanter , de trois en trois heures , buvant par-dessus un gobelet de tisane de chicorée sauvage.

On continue ces remèdes suivant les circonstances relatives au malade & à la maladie. Nous nous sommes bien trouvés d'allier ainsi un cathartique à petite dose , de même que M. Peiper le conseille. Onze fébricitants de divers âges & constitutions , ont été guéris de fièvres tierces & quartes , après les remèdes généraux & les préparations particulières ; par ces médicamens que tous ont pris à peu près à la même quantité que le Quinquina. Ils ont été guéris sans retour dans les huit ou dix jours qui ont suivis la première administration. Trois fièvres quartes ont résistées à ces remèdes ; deux se sont terminées par une hydropisie ascite & par la mort , après avoir éprouvé aussi l'inutilité du Quinquina allié aux cathartiques. Le dernier de ceux que l'écorce de Maronnier n'a pas guéri , non plus que le Quinquina , l'a été par le seul changement d'air. Nous en avons été d'autant moins surpris , que nous avions toujours pensé que la maladie étoit due à un principe de nosstratie.

Nous sommes encore très-portés à croire , avec M. Peiper , que cette écorce jouit d'une vertu antiseptique. Nous l'avons une fois substituée au Quinquina dans une menace de gangrène au bas de la jambe d'un hydropique , & la décoction qui en a été faite dans le vin , n'a pas été moins suivie de succès que celle de Quinquina auroit été. Mais il faudroit plus d'un cas pareil pour décider absolument l'observation.

Ces expériences , favorables à l'usage de cette écorce , confirment les assertions de MM. Zanichelli, Moehring & Peiper. Le Maron pulvérisé est astringent. C'est un

64 *Matière médicale indigène.*

sternutatoire vanté contre la migraine. Personne enfin n'ignore les expériences de M. Parmantier, pour extraire de ce fruit les parties nutritives qu'il contient. Mais nous croyons cet arbre, en général, plus propre à nous servir de médicament, que de nourriture.

L'écorce de Maronnier d'Inde à la quantité d'une once, traitée avec l'eau, a fourni une décoction semblable à celle du Quinquina, d'une saveur acerbe & stiptique, laquelle étant évaporée, a donné près de trois gros d'extrait. Le même poids de cette substance macérée dans l'esprit de vin, a produit deux gros & demi d'extrait sec, écailleux, coloré, luisant & transparent, comme celui qu'on obtient du Quinquina.

En 1788, M. Cuffon, Docteur en Médecine & Professeur royal de Botanique dans l'Université de Montpellier, qu'une mort prématurée a trop tôt enlevé à la médecine, publia des observations sur les propriétés fébrifuges de l'écorce de Maronnier d'Inde, & sur les avantages que peut retirer de son emploi la médecine dans le traitement des fièvres intermittentes. Après avoir rassemblé les principales expériences & observations des meilleurs Médecins, spécialement les nôtres sur ce médicament fébrifuge indigène. Voici son début :

» L'occasion m'ayant favorisé, j'éprouvai, pour la
 » première fois, ce remède dans le courant du mois
 » d'Août 1779, sur un sujet âgé de 30 ans, d'un tem-
 » pérament bilieux, tourmenté par les accès de fièvre
 » tierce, depuis un mois & demi; cet essai répon-
 » dit à mes espérances, & 12 drachmes de cette
 » écorce, prises dans l'intervalle de trois accès, les
 » firent disparaître ».

» Enhardi par ce premier succès, continue M.
 » Cuffon, je continuai d'employer le Maronnier
 » dans

Matière médicale indigène. 65

» dans tous les cas où je présumai qu'il pouvoit être
 » avantageux. J'eus la satisfaction de le voir réussir
 » le plus souvent, & depuis plusieurs années que j'en
 » fais usage, je puis dire lui avoir vu guérir un très-
 » grand nombre de fièvres intermittentes, avec au-
 » tant d'efficacité que le Quinquina que l'on trouve
 » dans les Pharmacies. »

» Les cures nombreuses que renferme le journal
 » d'observations que j'ai tenu à ce sujet pendant six
 » années consécutives, que j'ai fait les fonctions de
 » Médecin de la Charité, me forcent à reconnoître
 » dans cette écorce des propriétés analogues à celles
 » du Quinquina, & à la regarder comme son suc-
 » cédané. »

» J'ai observé dans quelques circonstances, que le
 » Maronnier agissoit comme purgatif, d'autrefois,
 » au contraire, comme tonique & fortifiant. Ces effets
 » qui sont ceux que le Quinquina a produit chez
 » beaucoup de sujets, annonce toujours de plus en plus
 » l'analogie des vertus des deux écorces, ce qui doit
 » lui mériter le nom de Quinquina d'Europe; & la
 » faire ranger dans la Pharmacie parmi les fébrifu-
 » ges d'Europe, de même que le Quinquina; l'écorce
 » de Maronnier exige des précautions d'où dépen-
 » dent le plus souvent ses effets salutaires. »

Le choix de cette écorce est un objet important,
 en général, celle qui paroît opérer avec le plus d'é-
 nergie, est celle que l'on recueille pendant le prin-
 temps sur des arbres de moyenne grosseur, & au
 moment de la sève. Il convient également de don-
 ner la préférence à celle qui ne présente aucune ver-
 mouldure, qui est saine, solide & bien sèche. L'expé-
 rience prouve que l'écorce du Maronnier d'Inde n'a-
 git jamais mieux que lorsque son administration a
 été précédée des secours généraux & préparatoires.

E

66 *Matière médicale indigène.*

Il convient donc de disposer les malades à son action par les saignées, les relâchans, les évacuans, selon la mesure de la maladie, l'âge & la constitution des sujets. Il est important de n'administrer cette écorce qu'après que les malades ont éprouvé un certain nombre d'accès, & qu'on est fondé à penser que la matière fébrile a déjà été en partie travaillée par la nature. M. Cuffon termine son utile mémoire en rapprochant douze observations de fièvres guéries par le moyen de l'écorce de Maronnier d'Inde.

§. III.

D U P U T I E T.

Prunus padus. L. 677.

Padus. Theophr. 78.

Cerasus racemosus, sylvestris, fructu non eduli.
T. 626.

Il y a environ vingt ans, que cet arbre est connu en Lorraine, par une Dissertation présentée à l'Académie Royale des Sciences & Belles - Lettres de Nancy, qui annonçoit l'écorce, analogue au Quinquina, pour guérir les fièvres intermittentes & subintrantes. Le préjugé ordinaire qui exclut souvent les remèdes populaires, spontanés & faciles à recueillir, aura fait sans doute subir le même sort à l'écorce de Putiet : car depuis l'époque de cette découverte, son usage a été négligé dans la pratique de la médecine, même dans le pays où elle avoit été faite. Nous ne l'avons vu employer que pour quelques pauvres, ce qui a presque toujours été couronné du plus heureux succès.

Cette écorce se donne à peu près de même que

Matière médicale indigène. 67

celle du Pérou, c'est-à-dire, qu'après les remèdes généraux, on en fait prendre un gros en poudre, dans un véhicule approprié, & qu'on réitère suivant le besoin, aux heures du Médecin. Si le malade répugne à avaler cette écorce pulvérisée, on l'a donne en électuaire de la manière suivante.

℞. De l'écorce de Putiet, réduite en poudre fine, une once; du sel ammoniac, un gros; du sirop de fleurs de Putiet, ou à son défaut de celui d'Absinthe, suffisante quantité. Faites, suivant l'art, un électuaire dont le fébricitant prendra la grosseur d'une noix muscade, de trois en trois heures, enveloppée, dans du pain à chanter, excepté pendant le paroxysme, boira immédiatement par-dessus, un gobelet de décoction, faite avec un gros de la même écorce, découpée menue, & un peu de réglisse.

L'un de nous se rappelle, que dans l'année qui suivoit cette annonce à l'Académie de Nancy, feu M. Bagard, qui en étoit Membre, & Médecin de l'Hôpital Militaire, se servit de ces remèdes avec grand succès dans l'Automne, qui fut sujette à beaucoup de fièvres intermittentes. Nous nous proposons de réitérer ces expériences en plus grand nombre; mais la nécessité d'en faire sur nos autres écorces, nous a engagé à nous borner à six pour celle-ci. Nous avons guéri par son secours trois fièvres tierces, une quarte, une quotidienne & une double tierce. Les unes & les autres radicalement & sans récidive, ni accident quelconque. Nous pouvons ajouter ici à ces faits le témoignage de feu M. Bagard, qui n'est pas équivoque; & celui d'un digne Pasteur de campagne, que sa modestie nous défend de nommer, mais que son humanité décelerait assez, & qui voit toujours réussir dans sa Paroisse cette opiate qu'il compose lui-même.

E ij

68 *Matière médicale indigène.*

Le Putiet est un arbre dont le port a beaucoup de ressemblance avec le Cerifier. Ses fleurs sont en grappes blanches, d'une odeur gracieuse; ses feuilles communiquent à l'eau & au lait dans lesquels on en a fait infuser, un goût d'amande. La couche extérieure de son écorce doit être préférée pour les médicaments, étant moins ligneuse & plus résineuse. Outre les qualités spécifiques de l'écorce de Putiet comme fébrifuge, elle est encore tonique & astringente.

Cet arbre croît spontanément en Lorraine, sur les montagnes des Vosges, aux environs de Remberviller, de Remiremont & de Plombières. Il se cultive aisément dans les jardins.

Une once d'écorce de Putiet, nous a donné avec l'eau, une décoction d'un jaune pâle, d'une odeur un peu forte, imitant celle d'amandes écrasées & celle de fleurs de Pêcher, d'une saveur amère, qui a produit par l'évaporation au bain de sable, deux gros quarante grains d'extrait. On a retiré de cette même écorce avec l'esprit de vin, aux mêmes proportions, cent-seize grains d'extrait résineux.

§ I V.

D U F R Ê N E.

Fraxinus excelsior. L. 1509.

Fraxinus. Dod. Pempt. 771.

Ornus. Boehm. Lipf. 287.

NOUS avons déjà donné les raisons, qui nous engageoient à placer dans ces Essais, les feuilles de Frêne au nombre des purgatifs de nos climats, propres à être mis en place du Séné. Nous ne sommes pas moins fondés à annoncer l'écorce, comme un

Matière médicale indigène. 69

excellent fébrifuge. Elle a déjà passé depuis longtems pour un Quinquina d'Europe. C'est ce qu'a tâché d'établir Cristophe Helwig, Professeur de Médecine à Gripfwald, dans un Memoire publié en 1712, & intitulé du *Quinquina d'Europe*. Ce Médecin assure qu'il guériffoit les fièvres intermittentes, avec deux ou trois gros d'écorce de Frêne réduite en poudre, & qu'il faisoit réitérer plusieurs fois. Ce remède, à ce qu'il prétend, ne lui a jamais manqué. Nous l'avons donné aussi, & nous avons eu plus d'une fois lieu de reconnoître la vérité de l'observation de Helwig. Nous l'avons employé de la manière suivante: Après les remèdes généraux, le fébricitant en prenoit deux gros récemment mis en poudre, dans une tasse de décoction de feuilles de Frêne, édulcorée avec un peu de miel ou de sucre. Nous l'avons réitéré toutes les quatre heures, pendant trois jours, hors les tems fébriles. Ensuite le malade n'en prenoit plus que deux fois; savoir, une dose le matin, l'autre à cinq heures du soir, excepté pendant l'accès, durant trois à quatre jours seulement.

Nous sommes obligés d'avouer que sur douze des sujets qui en ont fait usage, il est quatre quartenaires que nous n'avons point guéris par son moyen, quoique nous ayons augmenté les proportions ordinaires de plus d'un tiers, & insisté sur leur administration pendant plus d'un mois. Trois de ces malades étoient d'une meilleure constitution que ceux que nous avons guéris. Nous avons préféré le Frêne à nos autres remèdes, à cause de la facilité d'avoir dans le même végétal un fébrifuge & un cathartique réuni. Nous avons doublé la dose des feuilles. Il s'en est suivi des évacuations, & les accès ne diminuoient point. Nous en sommes venu au Quinquina, pour deux qu'il a très-bien guéri. Un troisième

E iij

70 *Matière médicale indigène.*

l'a été avec l'écorce de Prunellier, & le quatrième est mort hydropique au bout de quatre mois, après des alternations de retour & de cessation de fièvre, & après avoir été aussi plusieurs fois défenflé par l'effet de la poudre d'Esule.

Il ne nous reste plus qu'à donner ici l'analyse que nous avons faite de l'écorce de Frêne.

Nous avons retiré d'une once d'écorce grossièrement pulvérisée, avec l'eau, une décoction d'une couleur de vin paillet, d'une saveur amère & âcre, qui, étant évaporée au bain-marie a fourni trois gros d'extrait d'une consistance pilulaire, d'un goût fort acerbe. La même quantité d'écorce préparée avec l'esprit de vin a rendu une demi-once trente grains d'extrait, dans lequel nous avons remarqué de la résine pure, d'une belle couleur verte.

§. V.

DU PRUNIER ÉPINEUX OU PRUNELLIER.

Prunus spinosa. L. 681.

Prunus acacia germanica officinarum. Crantz. A. 93.

Acacia nostras officinarum.

POUR ne rien laisser à désirer à l'histoire des fébrifuges propres au remplacement du Quinquina; nous avons encore à exposer les propriétés de l'écorce du Prunier épineux. Nos épreuves à cet égard, quoique moins répétées, n'en seront pas moins concluantes. On ne sauroit trop multiplier les ressources & les moyens, de guérir à peu de frais, les gens de la campagne.

Nous avons procédé ici, d'après les instructions que nous avons puises dans un écrit de Jean-Jérôme

Matière médicale indigène. 71

Kniphof, Professeur en Médecine à Erfort, publié en 1747, intitulé : *Examen des Fébrifuges qui peuvent suppléer au Quinquina*. Comme l'écorce de Prunellier est placée là parmi les principaux antipyretiques indigènes, il entroit dans notre plan de la soumettre à nos tentatives. Les quatre premières écorces fébrifuges, dont nous venons de faire l'exposé, nous ayant ablorbé beaucoup de fiévreux, il ne nous a été possible d'éprouver celle-ci que sur quatre particuliers.

Le premier étoit un Manœuvre attaqué d'une fièvre tierce. Après avoir pris le tartre stibié, entre le troisième & le quatrième accès, nous lui donnâmes, après le quatrième, déjà diminué de violence, la décoction de deux gros d'écorce de Prunier épineux, pulvérisée, préparée comme le café; ce qu'il réitéra à six heures du soir, & continua pendant quatre jours de suite. Le cinquième accès ne fut qu'un ressentiment. Le sixième n'eut pas lieu. Nous nous sommes assurés qu'il n'y avoit pas eu de récidive.

Le second de nos malades est celui sur qui le Frêne avoit manqué son effet; le remède précédent a tout dissipé en sept jours.

Un Vigneron, pris depuis huit jours d'une fièvre quotidienne, dont le frisson se manifestoit communément vers les six heures du matin, nous fut adressé par son Curé, qui l'avoit purgé avec des pilules drastiques. Nous lui donnâmes cinq paquets d'écorce de Prunellier, réduite en poudre très-fine, d'un gros & demi chacun, à prendre chaque jour une dose délayée dans une cuillerée d'infusion de fleurs du même Prunier, une demi-heure avant l'accès, ce qui diminua insensiblement chaque paroxysme, au point qu'après la quatrième prise, le malade n'en éprouva plus.

72 *Matière médicale indigène.*

Enfin, un pauvre Boucher de la ville, déjà fatigué d'un troisième accès d'une fièvre tierce qu'il venoit d'essuyer, vint implorer notre commiseration. Nous le fimes vomir avec la racine de Violette. Nous le purgeâmes avec la poudre d'Esule, de grand matin, & de manière que l'effet en fut passé avant l'heure de son accès. Celui qui suivit fut encore considérable. Cet homme avoit une si forte horreur pour les liquides non spiritueux, qu'elle alloit presque de paire avec celle des hydrophobes. En conséquence nous le mimes à l'usage de l'écorce de Prunellier, en forme de pilules avec un peu de miel commun, dont il prit un gros de six en six heures, pendant trois jours; ce qui emporta parfaitement cette fièvre. Il prenoit par-dessus chaque prise une très-petite verrée de tisane de réglisse. Le cinquième accès ne dura que deux heures, & fut le dernier. Les précédents avoient été de sept à huit heures.

Nous ajouterons à cet article que le bois, les feuilles, l'écorce & notamment les fruits du Prunier épineux, ont la réputation d'être styptiques, dessiccatifs, alexitères & résolutifs; que les anciens les mettoient en usage pour guérir la diarrhée, la dysenterie, le vomissement, les hémorragies, le calcul & l'esquinancie. La fleur est laxative, pectorale, antiscorbutique, recommandée contre les douleurs de côté dans la pleurésie. Elle est encore maintenant d'un grand usage en Allemagne. Les feuilles légèrement torrifiées, remplacent très-bien, dit-on, le thé de la Chine.

M. Spielman père, célèbre Professeur en Médecine de Strasbourg, a composé une Dissertation intéressante sur cet arbre, qui est notre *Acacia*.

Nous avons obtenu d'une once d'écorce de Prunier épineux, bouillie dans l'eau, une décoction d'un

Matière médicale indigène. 73

beau rouge, d'une saveur astringente, sans odeur, qui étant évaporée au bain-marie, nous a donné trois gros & demi d'extrait d'une consistance pilulaire, & d'un goût fort acerbe. La même quantité de cette écorce, traitée avec l'esprit de vin, a rendu cinq scrupules moins quelques grains d'extrait.

§. V I.

M. Burtin rapporte dans son excellent Mémoire sur les végétaux indigènes, qu'une famille de Bruxelles se vante de posséder un secret infailible contre les fièvres intermittentes; qu'il est parvenu à découvrir que ce secret n'est autre chose que l'écorce dure & ligneuse des noyaux de Pêches, pulvérisée & donnée à la même dose que le Quinquina; avec trois onces de cette poudre, partagées entre deux tierçaires, qui, préparés par un seul vomitif, suivi d'une médecine, ont été guéris sans récidive.

Voilà donc encore un moyen de plus de se passer du Quinquina, surtout chez les pauvres & chez les personnes qui n'ont pas encore pu renoncer à l'ancien préjugé contre cette écorce salutaire, & chez celles qui ne peuvent souffrir le goût du Quinquina, sur lequel le Pêcher a beaucoup d'avantage de ce côté, pouvant être rendu très-agréable au moyen du sucre. M. Burtin a encore trouvé dans les feuilles de Pêcher un excellent fébrifuge.

§. V I I.

Le Millepertuis, (*Hypericum perforatum*, L.) est une plante vulnérable de la première force, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; elle est encore un bon vermifuge & antihystérique; mais elle est surtout

74 *Matière médicale indigène.*

recommandable par sa grande efficacité contre les fièvres intermittentes, que Thomas Bartholin lui a reconnue; elle fournit un puissant substitut au Quinquina.

§. V I I I.

DES essais faits avec la racine de Valériane sauvage, par M. Grunwald, Médecin à Bouillon, Rédacteur de l'intéressante Gazette salutaire, comme fébrifuge, paroissent mettre ce végétal au nombre des plus puissants succédanés au Quinquina. Reconnu depuis très-longtems pour sa grande efficacité antispasmodique, il semble s'accorder avec la théorie qui regarde les fièvres intermittentes comme des maladies nerveuses; c'est pourquoi, M. Grunwald en a tenté l'usage avec le plus grand succès. La racine de Valériane sauvage peut encore remplacer la Serpentaire de Virginie, comme antiseptique. Elle est aussi un puissant anthelminthique.

§. I X.

M. Durande, habile Médecin-praticien à Dijon, a employé avec avantage les feuilles de Houx commun, (*Ilex aquifolium*, L.) contre la fièvre. Ayant vu administrer ce remède par un homme qui n'étoit point Médecin, M. Durande voulut savoir à quoi s'en tenir sur son usage; il fit l'analyse de ces feuilles par les menstrues, il en retira autant d'extrait spiritueux, & plus de substance gommeuse & extractive que du Quinquina. Il a employé ce végétal séché & réduit en poudre à la dose d'un gros avant l'accès; & il a guéri beaucoup de malades par cette méthode. Il rapporte une observation d'une fièvre qui avoit résisté au Quinquina, & qui a été

Matière médicale indigène. 75

guérie par le Houx. Il remarque qu'il y a beaucoup de fièvres intermittentes sans saburre, dans le traitement desquelles les purgatifs ne font aucun bien, qu'il en est d'autres qu'il est dangereux de guérir, & qu'il faut confier aux soins de la nature; qu'enfin le Houx qui l'emporte, suivant lui, sur le Quinquina, ne réussit pas dans toute espèce de fièvre, non plus que les autres fébrifuges connus. Malgré cela le Houx mérite une place distinguée dans la matière médicale indigène, spécialement comme un très-bon succédané au Quinquina. Paracelse vantoit la décoction des feuilles de Houx dans les affections tartareuses & arthritiques. Les baies sont purgatives hydragogues, au nombre de dix ou douze: l'on s'en sert dans la médecine des animaux, surtout en lavement.

§. X.

NOUS sommes redevables de la connoissance de la vertu fébrifuge de la Chauffe-trappe ou Chardon étoilé (*Centauria calcitrapa*, L.) à M. Clouet, Médecin des Hôpitaux de Verdun; cette plante remplace parfaitement l'écorce du Pérou. Nous ne pouvons mieux faire, qu'en rapportant la manière de l'administrer dans les fièvres intermittentes ou continues-rémittentes, qui sont les seules où les fébrifuges peuvent être employés; sur cent malades qui en sont atteints, dit ce Médecin, à peine s'en trouve-t-il un que la saignée soit nécessaire; il en est très-peu à qui elle soit utile; & rarement elle est indifférente, puisqu'elle affoiblit l'effort tonique qui travaille à la coction de l'humeur fébrile; d'où il conclut que, hors quelques cas particuliers qui se présentent très-rarement, on doit s'en abstenir dans ces maladies. Si, comme on ne peut en douter, la cause de ces

76 *Matière médicale indigène.*

fortes de fièvres gît dans les humeurs ; si leur principal foyer réside dans les premières voies & dans les différens corps glanduleux où s'opère la sécrétion des sucs digestifs ; on ne peut trop tôt ni trop complètement évacuer ce foyer , autant que les forces le permettent. Il n'est presque aucune de ces fièvres dans lesquelles il ne faille débiter par un vomitif ; quand on a voulu s'y soustraire , il est rare qu'on ait été nécessité d'y revenir , & même de le réitérer & purger ensuite deux ou trois fois , suivant que les indications le requièrent dans l'interval des accès ; si la fièvre est intermittente , dans la rémission , quand elle est continue avec redoublement.

M. Clouet n'attend pas que toutes ces purgations soient employées , pour mettre en usage son fébrifuge. Aussitôt après le premier purgatif , dès le jour même , il fait prendre aux malades l'infusion de Chauffe-trappe purgative , tant qu'il y a indication de purger ; simple ou non purgative quand ils paroissent suffisamment évacués , on donne cinq à six onces de cette infusion , de quatre en quatre heures , hors le tems des accès & de redoublements , jusqu'à ce que la fièvre ait disparu ; puis on réduit les malades à trois doses par jour ; ensuite à deux , & finalement à une , en sorte que chaque malade en consume autant après que la fièvre a cessé , qu'il en a fallu pour la faire disparaître , afin d'éviter les rechûtes.

Si le foyer des humeurs paroît considérable , on seconde les premiers jours l'action des purgatifs par une eau de Tamarins aiguillée ; & on ne néglige point de repurger dans le cours du traitement , si les indications l'exigent.

Quand ces fièvres sont opiniâtres , les malades étant suffisamment purgés , on leur donne avec succès l'infusion de Chauffe-trappe , faite avec le vin ou l'ex-

Matière médicale indigène. 77

trait de cette plante, dans lequel on trouve plus d'efficacité que dans aucune autre préparation, & qui convient mieux aux malades qui ont beaucoup de répugnance pour la boisson.

Ces deux manières d'administrer la Chauffe-trappe, conviennent surtout dans les fièvres quartes invétérées, & aux sujets cacochymes. On donne à l'extrait de Chauffe-trappe, la consistance nécessaire pour en former des bols, en y ajoutant de la poudre de la même plante. La dose de ces bols est de deux gros, qu'on réitère trois ou quatre fois par jour, suivant le besoin. Quand on soupçonne des obstructions, on y joint des apéritifs, lorsqu'il y a bouffissure ou empatement aux extrémités inférieures, ou dans les viscères, on fait prendre en outre un gros d'opiate méésentérique tous les matins.

Il nous reste à faire suivre les différentes manières de préparer la Chauffe-trappe.

1.^o *Infusion de Chauffe-trappe purgative.* Prenez une grosse poignée de feuilles de Chauffe-trappe sèches, une demi-once de Séné, autant de sel d'epsom; versez dessus une pinte & demi-septier (mesure de Paris) d'eau bouillante, laissez macérer sur des cendres chaudes pendant dix ou douze heures: donnez leur ensuite une légère ébullition; puis passez la liqueur à travers un linge avec expression, laissez-la déposer pendant une couple d'heures, puis décantez-la: si on la prend trouble sans décanter, elle est plus efficace. On fait six doses de la bouteille de Paris.

2.^o *Infusion de Chauffe-trappe simple, ou non purgative.* On la prépare comme la précédente, en retranchant le Séné & le sel d'epsom, si toutefois il y a indication d'entretenir la liberté du ventre, on se contente d'y ajouter deux gros de Séné &

78 *Matière médicale indigène.*

autant de sel d'epsom, ou demi-once de ce sel sans Séné.

Au lieu de Chauffe-trappe sèche, on peut l'employer fraîche ou récemment cueillie, à raison d'une grosse poignée, pesant quatre onces, par pinte; on la découpe bien menue, on lui donne une légère ébullition d'un demi-quart d'heure avant de la mettre infuser. Après dix ou douze heures de macération sur des cendres chaudes, on la fait bouillir de rechef pendant un demi-quart d'heure.

Vin de Chauffe-trappe. Prenez une grosse poignée de feuilles de Chauffe-trappe sèches ou fraîches, découpées bien menues, & demi-once de sel de tartre, versez dessus un demi-septier d'eau bouillante, laissez macérer sur des cendres chaudes, dans un vaisseau de terre, de grés ou de fayance, bien clos, pendant une heure ou deux, après quoi vous l'éloignerez du feu, & dès qu'il sera refroidi, vous y verserez une pinte de vin blanc choisi. Laissez-les infuser à froid pendant dix à douze heures; passez ensuite la liqueur avec forte expression, laissez la reposer une couple d'heures, puis décantez-la.

Ce vin se donne à la même dose que l'infusion faite à l'eau, qui est de cinq à six onces; quand les fièvres sont rebelles, on en fait prendre une dose au commencement du frisson, dans laquelle on étend un ou deux gros de poudre de Chauffe-trappe.

4.^o *Extrait de Chauffe-trappe.* Prenez des feuilles de Chauffe-trappe fraîches, c'est-à-dire, récemment cueillies, telle quantité que vous voudrez. Lavez-les dans l'eau bien nette, pilez-les ensuite dans un mortier de pierre ou de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une espèce de pulpe très-liquide, puis mettez-les à la presse dans une toile neuve pour en exprimer le jus.

Matière médicale indigène. 79

Pilez ensuite le marc une seconde fois, avec à peu près autant d'eau que vous en aurez tiré de jus, plus ou moins suivant que la plante étoit plus ou moins aride, & mettez-le une seconde fois à la presse pour en tirer le jus.

Mélez ensemble les suc de ces deux expressions, mettez-les dans une bassine sur un feu clair, pour leur donner un léger bouillon ; passez-les à travers un linge pour en séparer les fèces ; mettez ensuite évaporer sur le feu, ce suc ainsi clarifié jusqu'en consistance d'extrait.

Dans les fièvres quartes où l'on soupçonne des obstructions, on donne cet extrait en opiate, en bols ou en pilules. On joint à six gros d'extrait deux gros d'agaric, deux gros de cloportes, deux gros de sel armoniac, qu'on incorpore avec le sirop d'Abfinthe, ou celui de Chauffe-trappe.

Le nombre des Soldats qui ont été traités de fièvres intermittentes & continues-remittentes avec la Chauffe-trappe dans l'Hôpital militaire de Verdun, depuis le premier Juillet 1781, jusqu'au premier Juillet 1785, s'est porté à 2064. M. Clouet compte avoir économisé la somme de 5000 livres, que le Quinquina auroit coûté.

La racine de Chauffe-trappe est apéritive, diurétique ; elle est employée depuis longtems contre la pierre, la colique néphrétique, les maladies des reins & de la vessie, elle pousse les graviers, qui souvent occasionnent dans les reins des embarras & des accidents fort fâcheux. La dose est d'un gros.

L'on trouve très-en détail toutes les qualités de la Chauffe-trappe dans une intéressante Monographie que M. Buchoz a donné sur cette Plante.



80 *Matière médicale indigène.*

§. X.

BENOÏTE. *Geum urbanum*. L.*Caryophyllata vulnaris*. C. B. 321.

IL y a en Allemagne plusieurs éditions d'un écrit de M. Rodolphe Buchhave, Médecin Danois, & Membre de la Société royale de Copènhague, qui a pour titre: *Nouveau Remède qui peut être substitué au Quinquina, non-seulement dans les fièvres intermittentes, mais encore dans plusieurs autres maladies.* C'est la racine de Benoite, à qui l'on reconnoît depuis longtemps une qualité fébrifuge, & elle occupoit un des premiers rangs dans cette classe de remèdes, avant que l'écorce du Pérou parvint dans nos contrées; on la faisoit même entrer ordinairement dans les bieres médicinales, autrefois fort en vogue dans les pays du Nord. M. Buchhave réunit dans son ouvrage un très-grand nombre d'observations sur la propriété anti-fébrile de la *Cariophyllée*, à plusieurs expériences faites pour constater l'efficacité antiseptique de cette plante, l'une & l'autre supérieures à celles du Kina; un morceau de viande humectée avec de l'eau, & fauproudrée de Quinquina, à contracté de la puanteur d'avec un autre traité, de même avec la Benoite; il y a plus, ce dernier après avoir été séché, a exhalé une odeur de gérofle, tandis que celui pour lequel on avoit employé l'écorce du Pérou, infectoit par sa fétidité. Selon M. Buchhave, les propriétés de la Benoite sont fébrifuges, fortifiantes, légèrement astringentes, antispasmodiques, nervines antiseptiques. Il l'a administrée avec les plus grands succès

Matière médicale indigène. 81

succès dans les fièvres intermittentes, dans la débilité des forces digestives, dans la diarrhée, les coliques venteuses, les affections spasmodiques & hyffériques, les hémorragies, le crachement, le pissément de sang, la trop grande abondance des règles, la coqueluche, à la suite des fièvres aiguës, pour rétablir promptement les forces; on la donne en poudre, en opiat, en décoction, en essence. Une once de cette dernière, ou une demi-once de poudre suffisent ordinairement pour la guérison des fièvres intermittentes. Les Médecins de Copenhague, d'après les expériences de M. Bucchave, ont employé la racine de Benoite, & ont obtenu les mêmes succès.



AVERTISSEMENT

POUR LA QUATRIÈME PARTIE.

*A*PRÈS avoir satisfait autant qu'il a été en nous, aux trois problèmes proposés dans le premier Programme de l'Académie, il nous reste à faire part de quelques autres remèdes nationaux, que nous savons avoir été substitués avec avantage à des exotiques auxquels ils sont analogues. Quelques-uns sont connus, et notre dessein n'est point de les rappeler; d'autres le sont moins. Il est un article enfin, que nous annonçons comme absolument neuf. La découverte nous en appartient personnellement. Elle nous a coûté assez de peine, pour qu'on nous permette, au risque même d'un peu de prolixité, de nous étendre davantage sur cet objet, qui ne laisse pas d'ailleurs de présenter quelques détails curieux, importants et utiles.

La médecine de la plus haute antiquité, s'exerçoit principalement et souvent uniquement par l'usage des simples. Pline, le premier des Romains, qui voulut avoir quelque connoissance et quelque usage de la médecine, rebutoit extrêmement toutes les drogues exotiques, il ne se servoit que des remèdes les plus simples, & des plantes les plus communes, dont il faisoit une médecine domestique indigène, par le moyen de laquelle il se vantoit d'avoir conservé une santé très-vigoureuse jusqu'à une grande vieillesse, et d'avoir entretenu toute sa famille dans une pareille disposition.

Il y a dans la contrée de Surinam des maladies

pour la quatrième Partie. 83

chroniques invétérées , sur lesquelles l'art ne semble avoir aucune prise , et qu'on peut néanmoins guérir avec les plantes naturelles du pays. Les Nègres et les Nègresses connoissent les propriétés utiles d'un nombre infini de ces plantes , et opèrent des guérisons qui confondent et quelquefois humilient la science des Médecins venus d'Europe. La main attentive et bienfaisante de la nature a su placer le remède à côté du mal.

Depuis quelque temps un esprit d'économie s'étend avec enthousiasme dans toute l'Europe , tout tend parmi nous à restreindre et à diminuer les frais superflus. La Philosophie élevoit sa voix contre ces vaisseaux dont les cargaisons nous apportent à grands frais et obondamment les drogues exotiques , comme si la bienfaisante nature n'étoit point assez riche pour faire naître le médicament peu éloigné du mal : la raison va enfin triompher. Déjà le gouvernement des infirmes et pauvres du grand Hôpital de Vicence , a établi à ce sujet une réforme infiniment utile , et à laquelle il nous est agréable d'assurer que nous y avons infiniment contribué. Il vient d'établir un catalogue de médicaments indigènes très-peu dispendieux , dont le prix est par conséquent extrêmement inférieur à celui des médicaments étrangers , sans être moins efficaces , afin de s'en servir à l'usage des infirmes de cet Hôpital.

En conséquence d'une sage détermination de ce Gouvernement , il a été défendu aux Médecins et Chirurgiens d'ordonner , et aux Pharmaciens de fournir aucun remède autre que ceux contenus dans ce catalogue , qui présente l'énumération exacte des drogues indigènes , qui remplaceront dorénavant ceux de l'autre hémisphère , dont une

F ij

84 Avertissement , &c.

grande partie est prise de cette matière médicale indigène ; comme par exemple , de se servir en place du Quinquina , des écorces du Putiet , de Prunier épineux , de Maronnier d'Inde , de Frêne , de Saule ; de substituer au Séné oriental le Bague-naudier , la Gratiolle , les feuilles et les fleurs de Péchers. A la Pulpe , de Tamarins , celle de nos Pruneaux ; au Jalap , les racines de Belle de nuit et de Gratiolle ; à l'Ipécacuanha , la racine d'Asarum , celle de plusieurs Tithymales ; à la Sal-separeille , la racine de Houblon.

Nous devons ajouter à cette adoption médicamen-teuse , que M. Calandrini , Membre du Conseil de Genève , nous a écrit que les États de cette Répu-blique se propose de former une Pharmacie rurale à l'usage des gens de la campagne , qui contien-dra toutes les Plantes de cette matière médicale.

M. Duplanil en a également enrichi les der-nières éditions de son excellente traduction de la Médecine Domestique Angloise de Buchan.

M. Samuel-Foart Simmons , Membre du Col-lège des Médecins de Londres , en a fait une mention infiniment honorable dans son Journal de Médecine de Londres , en Anglois.

La première édition est traduite depuis long-temps en Allemand.





NOTICE

De quelques Remèdes particuliers
indigènes.

QUATRIÈME PARTIE.

§ I.

DES SEMENCES VERMIFUGES
propres à remplacer le *Semen contra*.

1. Celles de Tanaïsie.

Tanacetum vulgare. L. 1148.

DEPUIS longtemps la semence de Tanaïsie, se vend dans les Pharmacies de la Lorraine, pour le *Semen contra* véritable & exotique, à raison de trente sols la livre; tandis que celui-ci coûte chez les Marchands droguistes & épiciers, cinq livres. Nous pouvons assurer, par l'expérience que nous en avons, que la semence de Tanaïsie fait tout aussi bien la fonction d'anthelmintique. Enfin on ne s'est

F ij

86 *Matière médicale indigène.*

pas encore douté jusqu'à présent de la substitution qui est très-réel, ni de la différence... Nous ne citons aucune observation particulière, parce que nous sommes assurés que la moitié au moins des succès vermifuges d'une année, dans toute cette province, & qu'on attribue au *Semen contra*, ne sont dûs qu'aux semences de Tanaïse.

2. Celle d'Aurone femelle.

Santolina chamæcyparissus. L. 1179.

FEU M. Bagard, grand Médecin-Praticien de Nancy, Intendant du Jardin royal de Botanique, &c. préféroit la semence de ce végétal au *Semen contra* étranger. Aussi en faisoit-il cultiver une quantité considérable, uniquement pour en retirer la graine, qu'il employoit comme un anthelmintique puissant, aux mêmes doses que le *Semen contra*.

3. A l'égard du ver folitaire, le remède de Madame Nouffer, publié par la bienfaisance du Roi, en est un spécifique assuré. La racine de Fougère, connue depuis longtems comme vermifuge, en fait la base; l'un de nous, en a observé six fois le succès le plus entier entre les mains de celle, qui en a rendu le secret au Roi; & l'on n'ignore pas dans l'Académie de Lyon, que feu M. Pouteau, qui en avoit fait l'acquisition, avoit opéré des cures surprenantes avec ce spécifique.



§. I I.

DE LA RACINE DE POLYGALA AMER,
employée comme antiphtisique.

Polygala amara. L. 987.

Polygala amarella. Crantz. Austr. 438.

Polygala buxi minoris folio. Vaill. Paris. 161.

CETTE racine est connue en Allemagne comme un puissant antiphtisique. Nous en avons ouï raconter tant de merveilles, que nous n'avons pas hésité à en faire venir de Strasbourg, où elle est fort usitée, & à demander en même temps les instructions nécessaires, sur les circonstances où elle convient; sur la manière de la préparer, & les doses auxquelles il faut l'administrer. Voici la formule telle qu'un célèbre Médecin de Strasbourg a eu la complaisance de nous la communiquer.

℞. De la racine de Polygala amer, découpée menue, trois onces; faites la bouillir dans trois chopines d'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'une chopine & demie. Passez ensuite par un linge; ajoutez à cette décoction du sirop d'Histiope & de Pavor blanc, de chacun une once. Cette quantité servira pour deux jours; le malade en prendra tiède, un gobelet à sept heures du matin & autant à cinq heures du soir, ce qu'il faut continuer ainsi pendant six semaines, deux & trois mois.

C'est dans le premier degré de phtisie que ce remède a les succès les plus marqués; nous lui en avons vu même opérer dans le second. Nous ne l'avons pas tenté dans les cas absolument désespérés. Douze

F iv

88 *Matière médicale indigène.*

poitrinaires de 25 à 35 ans, dont quatre jeunes filles ont pris ce remède. Nous croyons avoir dû à son opération le salut de dix d'entr'eux. L'ouverture de cadavre des deux autres, a démontrée l'incurabilité antérieure de plusieurs mois, à l'usage de notre remède. Les principaux symptômes de ceux qui se sont rétablis étoient le crachement de sang, précédant les douleurs latérales ou dorsales, la toux, l'oppression, des crachats de mauvaise qualité, un commencement de fièvre lente, la maigreur, &c. Nous nous sommes bien trouvés dans les toux quinteuses & sèches d'avoir allié le lait à partie égale de cette décoction. Quand les premières voies n'ont apporté aucun obstacle à ce mélange, nous en avons toujours observé de très-bons effets, l'expectoration devient plus libre, les excrétiens par les selles & par les urines, sont plus abondantes & plus réglées. L'appétit plus soutenu, le sommeil meilleur... La fièvre se dissipe & les forces reviennent. Telle est la gradation de rétablissement, que nous avons eu le plaisir d'observer chez quelques-uns, dans l'espace de trois mois au plus.

Les deux cures qui ont eu le droit de nous frapper davantage, sont celle-ci. Un jeune homme de vingt-cinq ans, après avoir craché le sang pendant un an, conservoit une toux sèche & fréquente, rendoit difficilement des crachats salés, ne pouvoit se tenir droit, éprouvoit des douleurs dans les côtés & entre les deux épaules, avoit perdu le sommeil & l'appétit... La sueur du matin étoit colliquative... La diarrhée du même genre avoit existée. Le marasme commençoit à se manifester, & l'existence de la fièvre hectique bien décidée, ne contribuoit pas peu à laisser au malade de bien faibles espérances. Il entendit parler de ce remède & de nos expériences, il nous le demanda. Nous nous intéressâmes vivement à son sort; il fut purgé avec un minoratif

Matière médicale indigène. 89

le 7 Février. Il commença l'usage du Polygala, selon la formule annoncée, dès le lendemain; le 24 du même mois, il avoit récupéré le sommeil & l'appétit; la sueur colliquative avoit cessée, la toux étoit considérablement diminuée; il expectoroit plus facilement. Enthousiasmé de ce changement avantageux, il alla continuer à la campagne le remède auquel il dû son salut. Il le prit ensuite pendant près de trois mois, coupé avec le lait. Ce jeune homme est aujourd'hui très-parfaitement rétabli; il ne lui reste qu'une légère toux, appanage ordinaire de ceux qui ont eu la poitrine affectée jusqu'à un certain point.

Un Dragon asthmatique & dont les accès de toux & d'oppression étoient énormes, avec une impossibilité totale de se coucher ni sur l'un ni sur l'autre côté... expectoration très-difficile... douleurs aiguës... marasme... n'étoit pas reconnoissable après un mois de cette décoction. Deux mois & demi après, il se couchoit à volonté & sans fatigue de l'un & de l'autre côté, ne touffoit que rarement, & rendoit avec facilité des crachats qui n'avoient plus la mauvaise apparence des premiers. Il commençoit à reprendre des forces & de l'embonpoint, lorsque les circonstances particulières lui donnerent un autre Médecin, qui se proposoit d'insister sur un moyen qui avoit été si efficace.

Les Médecins de Vienne en Autriche, à ce qu'on nous a assuré, font quelquefois prendre cette racine de la manière suivante contre la même maladie.

℞ De la racine de Polygala amer en poudre, & du sucre rosat de chacun un scrupule, à prendre tous les matins à jeun; on avale par-dessus un gobelet de la décoction suivante: faites bouillir dans une livre & demie d'eau, deux gros de la racine de Polygala amer découpée menue; ajoutez à cette décoction

90 *Matière médicale indigène.*

autant de lait, pour en prendre plusieurs fois par jour.

Cette racine fait partie des remèdes simples contenus dans la Pharmacopée Suïsse, de M. le Baron de Haller.

Nous avons analysé la racine de Polygala amer, ce qui nous a fait découvrir, que c'est dans son écorce, que réside la plus grande propriété qu'elle possède.

M. le Chevalier de Linné distingue le Polygala amer d'avec le vulgaire, & en fait deux espèces individuelles. Nous croyons que le Polygala amer n'est qu'une variété du vulgaire. L'éditeur d'un choix de dissertations académiques de M. de Linné, est de notre sentiment. Au reste, les tentatives que nous avons faites avec la racine de Polygala vulgaire, ont tout aussi bien réussi qu'avec l'autre. Nous avons seulement remarqué que la racine de Polygala vulgaire, qui croît en Lorraine & en Franche-Comté, est beaucoup plus grêle, moins nourrie, que celle qui nous est venue par Strasbourg, des montagnes de Stirie, de Carinthie, d'Autriche & de Suïsse.

Outre les vertus antiphthiques, cette racine est encore recommandée contre la pleurésie, la péripneumonie & les maladies qui affectent la poitrine. Nous nous sommes bien trouvés dans la phthisie commençante, de marier à l'usage de la l'Apozème analeptique, préparé avec la racine de Polygala amer, une Opiate analeptique, composée de partie égale de quinquina & de conserve de roses rouges, liés avec le sirop de guimauve.

§. I I I.

M. Dufresnoy, habile Médecin-praticien & Professeur de Botanique à Valenciennes, nous a fait

Matière médicale indigène. 91

part d'un Mémoire important sur les effets salutaires & admirables de deux Champignons dans la phtisie tuberculeuse & la vomique. C'est à l'*Agaricus piperatus*, L. & à l'*Agaricus deliciosus*, L. qu'il doit des cures étonnantes. La manière d'administrer ce remède, consiste à joindre trois gros de la poudre d'*Agaricus piperatus* ou *deliciosus*, à l'opiate antituberculeuse de M. Lepecq de la Cloture, qui est composée d'une demi-once de conserve de roses, de deux gros de blanc de baleine, autant d'yeux d'écrevisses & de soufre lessivé ; le tout incorporé avec un sirop préparé de suc de mille feuilles & de sucre blanc. L'on prend de cet électuaire la grosseur d'une muscade, matin & soir, & on bois par-dessus une tasse d'infusion théiforme de mille feuilles. Il ne faut ordinairement que quelques mois de l'usage de ce médicament, avec le régime & les précautions convenables, pour opérer la guérison. M. Dufresnoy est témoin de plus de trente malades atteints de phtisie tuberculeuse & de vomique, qui ont guéri avec sa méthode. C'est donc un présent très-précieux, que de publier des espèces spécifiques contre des maladies rebelles & infiniment dangereuses à l'espèce humaine. Sachons donc un gré infini à M. Dufresnoy, de nous avoir communiqué le fruit de ses recherches & de ses expériences.

§. I V.

DE LA BELLADONE, contre le Cancer.

Atropa Belladonna. L. 260.

Belladonna majoribus foliis & floribus. T. 77.

Solanum melanocerasus. C. B. 166.

L'ON a découvert depuis quelque-temps que cette plante délétère, prise, à petite dose, en infusion,

92 *Matière médicale indigène.*

étoit propre à corriger le virus cancéreux , à lever les obstructions des glandes tuméfiées , & à déterger les ulcères carcinomateux. C'est à Alberti, Garaker , Bromfeld pere , MM. Coste & Lambergen , qu'on doit cette excellente découverte , & les observations qui viennent à son appui. Il y a encore à ce sujet une très-bonne Thèse , soutenue aux Ecoles de Médecine de Paris , par M. Andry , il y a une dizaine d'années.

§. V.

DE L'AGARIC DE CHÊNE , contre les Hémorragies.

Boletus igniarius. L. 1645.

Agaricus pedis equini facie. T. 562.

C'EST un champignon parasite , qu'il faut recueillir sur les arbres de haute - futaye les plus caducs & les plus antiques , principalement sur ceux qui ont l'écorce gercée & ridée , parce que c'est entre ces gerçures & ces rides qu'il prend naissance. Le Chêne , le Bouleau , le Hêtre , l'Orme , le Charme , le Frêne , le Noyer , servent indistinctement de matrice à ce fungus. Divers essais ont semblé démontrer qu'il étoit indifférent d'employer pour l'usage chirurgical , l'Agaric cueilli sur le Hêtre , le Bouleau , ou le Chêne. Nous croyons cependant qu'il faut donner la préférence à celui qui croît sur le Chêne ; l'astringent en sera toujours plus marquée.

C'est sur la fin de 1750 , que M. Broffard , Chirurgien de la Châtre en Berry , annonça que la partie molle de cette substance étoit le meilleur astringent dont on pût se servir , & le seul capable de suppléer à la ligature qu'on est obligé de faire aux artères

Matière médicale indigène. 93

dans les amputations, & dans l'opération de l'anévrisme. Il est aussi d'un grand secours dans celles du cancer & de la taille latérale. Les essais qu'on en fit à l'Hôpital de la Charité, aux Invalides, & chez plusieurs particuliers, constatèrent les avantages qu'on pouvoit retirer de son application. Les plus grands Chirurgiens du Royaume répétèrent ces expériences avec de pareils succès. Ce furent principalement MM. de la Martinière, Morand, Andouillé, Faget, Foubert & Bouquot le jeune. C'est alors que cette découverte fit pour ainsi dire époque en Chirurgie. On l'inséra dans les fastes de son Académie, & le Roi se hâta d'accorder une gratification & une pension à M. Broffard. . . Nous l'avons employé dans les saignements de nez opiniâtres, & qu'il étoit nécessaire de terminer. Il a toujours réussi à notre satisfaction, contre le sentiment de M. Chomel, qui prétend que ce stiptique, en occasionnant des irritations & des étarnuements considérables, empêche la réunion du vaisseau ouvert, &c. inconvénient que nous n'avons pas rencontré.

Quoique cette découverte soit déjà ancienne, nous avons cru devoir la rappeler dans notre série des végétaux spontanés, dont l'usage est spécifique dans certains cas particuliers. Celui-ci méritoit bien de ne pas être oublié.

§. V I.

DU MÉZÉREON ou BOIS GENTIL,
comme Antivenérien.

Daphne Mezereum. L. 509.

Thymælea laurifolio deciduo, sive laureola femina. T. 595.

Mezereum germanicum. Lobel.

LA décoction suivante est singulièrement vantée

94 *Matière médicale indigène.*

par les Anglois , comme un remède efficace pour détruire les nodus vénériens ; & on assure qu'elle a réuissi dans des cas où les mercuriaux administrés avec soin , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur , n'avoient pas eu de succès.

℞. Racine de Mézereon concassée ou réduite en poudre grossière , trois onces ; de l'eau commune , six livres. Faites bouillir à petit feu & réduire aux deux tiers. Ajoutez sur la fin , demi-once de réglisse effilée ; passée. La colature se prend à la dose de quatre onces trois fois par jour. *Voyez* la Pharmacopée de William Lewis.

§. V I I.

La Clématite vulgaire , (*Clematis vitalba*. L.) Cette plante étoit connue des anciens ; ils en prescrivoient la semence pour évacuer la bile & la pituite. Nicolas Chesneau se servoit de cette espèce en place de véficatoire , en appliquant les feuilles broyées sur les pieds des goutteux. Les habitans des Isles Hébrides en font le même usage pour remédier aux douleurs de tête & à celles des membres ; ils s'en servent aussi pour se purger ; mais ils ont soin d'avaler beaucoup de beurre , pour se prémunir contre les effets de son âcreté ; car elle est si forte , qu'elle passe dans l'eau qu'on en distille ; aussi peut-on l'employer utilement dans les cas , où la circulation se fait avec trop de lenteur.

Lorsqu'on voudra employer les feuilles , il faut les cueillir avant la fleuraison , les faire sécher à l'ombre , & les conserver dans un lieu sec ; elles n'ont aucune odeur remarquable.

Mueller qui a publié une Monographie sur la Clématite vulgaire , a analysé les feuilles & les

Matière médicale indigène. 95

racines de cette plante. Il en a obtenu une eau distillée âcre, qui ressemble assez à ce qu'on retire de la Coquelourde ou Pulsatille. Plusieurs affections syphilitiques qui avoient résisté au mercure, ont été guéries avec le simple usage théiforme des feuilles de cette plante. La même infusion, continuée durant quelques semaines, a également réussi dans les affections rhumatismales opiniâtres & invétérées.

Quoique plusieurs Simplicistes aient mis la Clématite vulgaire dans la liste des plantes suspectes, cependant on mange ses jeunes pousses en salade dans plusieurs pays. Pallas dit avoir vu en Sibérie une Clématite à six pétales, très-différente de la nôtre, que le peuple recueilloit non-seulement pour la manger en salade, mais encore pour la prendre au lieu de thé.

Notre Clématite, cuite dans l'huile, est un excellent remède contre la gale à l'extérieur.

§ VIII.

DES BULBES D'ORQUIS,
propres à remplacer le Salep de Perse.

1. L'Orquis mâle.

Orchis mascula. L. 1333.

Orchis morio mas. C. B. 81.

Satyrium mas. Blackw. T. 53.

2. L'Orquis femelle.

Orchis morio. L. 1333.

Orchis morio femina. C. B. 81.

Satyrium femina. Blackw. T. 53.

96 *Matière médicale indigène.*

3. L'Orquis tacheté.

Orchis maculata. L. 1335.*Orchis palmata pratensis & montana maculata.* C. B. 85.*Satyrium basilicum femina.* Dod. Pempt. 240.

4. L'Orquis à feuilles larges.

Orchis latifolia. L. 1334.*Orchis palmata, pratensis, latifolia, longiscalcaribus.* C. B. 85.*Satyrium basilicum mas.* Dod. Pempt. 240.

5. L'Orquis militaire.

Orchis militaris. L. 1333.*Orchis mas latifolia.* Fuchs. Hist. 551.*Cynosorchis latifolia, hiante cucullo major glomerata.* T. 434.*Cynosorchis tertius.* Dod. Pempt. 235.

Quoique les Bulbes de toutes les espèces d'Orquis soient également propres à faire le Salep, nous croyons qu'il faut s'en tenir à ces six espèces. Ce sont d'ailleurs les plus communes & les plus inodores ; tandis qu'il y a d'autres espèces dont l'odeur est forte, fétide, *hircine*, & par conséquent fort désagréable.

Tous nos prés, ainsi que nos collines & nos bois sont couverts d'Orquis. Leur végétation se fait remarquer au commencement d'Avril. Ils fleurissent en Mai : c'est avant la fleuraison qu'il faut recueillir ces racines bulbeuses. La manière de les convertir en Salep, ne consiste qu'à les étendre sur un plateau de fer-blanc, qu'il faut ensuite placer dans un four échauffé

Matière médicale indigène. 97

échauffé au degré nécessaire pour cuire le pain. On les y laissera fix, huit ou dix minutes. Pendant ce tems elles perdront leur blancheur, & acquèreront une transparence égale à celle de la corne; alors il faut les retirer du four pour les mettre dans un lieu où elles puissent sécher & durcir.

Le Salep de Perse coûte à Paris vingt-six sols l'once, & la livre ne reviendra pas à vingt sols, si on prend la peine de le recueillir & de le préparer. Cette substance est une nourriture très-bonne, qui est propre à réparer les forces épuisées. On la conseille aux malades affectés de la poitrine; elle adoucit l'âcreté de la lymphe, est utile dans la phtisie & à la suite des dyffenteries bilieuses.

§. I X.

NOTICE DES PLANTES

Qui ont été soumises aux expériences & aux observations de M. le Baron de Storck, premier Médecin de la Cour d'Allemagne.

En 1760.

La Cigue.

Conium maculatum. L. 349.

Cicuta major. T. 306.

Storckiana. Buch. Loth. 106.

En 1762.

La Pomme épineuse.

Datura stramonium. L. 255.

Stramonium fructu spinoso, oblongo. T. 119.

G

98 *Matière médicale indigène.*

La Jusquiame.

Hyoscyamus niger. L. 257.

Hyoscyamus vulgaris vel niger. C. B. 169.

Apollinaris. Cord.

Le Napel.

Aconitum napellus. L. 751.

Aconitum cæruleum seu Napellus. T. 425.

Napellus. Dod. Pempt. 442.

En 1763.

Le Colchique.

Colchicum autumnale. L. 485.

Colchicum commune. T. 348.

Hemodactylus vulgo. Cæsalp.

En 1769.

La Flammule.

Clematis Flammula. L. 766.

Flammula Dod. Pempt. 404.

Clematis sive Flammula repens. C. B. 300.

En 1770.

La Pulsatille noire.

Anemone pratensis. L. 762.

Pulsatilla flore minore nigricante. C. B. 177.

En 1775.

Le Dictam blanc.

Dictamnus albus. L. 548.

Fraxinella. T. 430.

Natrix. Plin.

PLANTES qui doivent entrer dans la Pharmacie de France, & qui ne sont point dans le Codex de Paris.

1. LES CRESSONS DE ROCHES.

Chrysoplenium oppositifolium. L. 569.

Chrysoplenium alternifolium. Ejuſd. 569.

Les Cressons dorés ou de roches peuvent être pris indifféremment en guise de thé. Ils sont apéritifs, béchiques, conviennent dans l'asthme, la toux, la jaunisse & les maladies cutanées.

2. LA BUSSEROLE.

Arbutus uva ursi. L. 566.

Les feuilles & les tiges prises en guise de thé ou en poudre, à la dose d'un gros, est un lithontriptique s'il en est un; nous en parlons d'après notre expérience.

3. LA SAPONAIRE.

Saponaria officinalis. L. 584.

M. Tissot met si souvent en usage la racine de Saponaire, que nous la croyons mériter une place dans la Pharmacopée de Paris. Elle doit être destinée particulièrement contre les obstructions, les écrouelles, l'asthme, la cachexie, les fleurs blanches & les maladies vénériennes.

4. LA SALICAIRE.

Lythrum Salicaria. L. 640.

On fait usage des feuilles & des sommités fleuries de la Salicaire, depuis que M. de Haen, Médecin de

100 *Matière médicale indigène.*

Vienne, en a parlé dans son *Ratio medendi*, elles sont particulièrement vantées contre les diarrhées, les dysenteries épidémiques & opiniâtres, & contre les hémorragies. La Salicaire se prend en guise de thé.

5. L'ILLECEBRA.

Sedum acre. L. 619.

Ce végétal est connu des Chirurgiens Lorrains, d'après un Mémoire sur les cures opérées par son usage, par M. Marquet, Doyen des Médecins de Nancy. Ce n'est qu'à l'extérieur que ce *Sedum* doit être employé. Il est spécifique contre les ulcères, les tumeurs scrophuleuses, les loupes, le cancer, le *noli me tangere*, la gangrène, la gale répercutée, la teigne, le charbon & les abcès. On peut, quant à la manière de s'en servir, consulter les ouvrages de M. Buchoz, qui cependant l'a un peu trop vanté dans ses collections.

6. L'ELIANTÈME.

Cistus helianthemum. L. 744.

Personne avant M. Kramer, Médecin Militaire Allemand, n'avoit guéri des phtisiques en leur faisant prendre les fleurs & les feuilles d'Eliantème, en infusion ou en décoction. C'est ce qui est arrivé à cet Auteur, à ce qu'il nous assure dans le commerce littéraire de Nuremberg, année 1735, semaine 3.

7. LA PASSERAGE SAUVAGE.

Lepidium iberis. L. 900.

Plusieurs papiers publics, ont annoncé cette plante comme un Lithontriptique assuré, dans les cas où

Matière médicale indigène. 101

les autres remèdes, destinés à briser la pierre, ou à évacuer les graviers ont manqué leur effet. Ce sont des expériences que nous conseillons de réitérer avant d'y ajouter une fois bien entière.

8. LES FEUILLES D'ORANGER.

Citrus aurantium. L. 1100.

Il y a quelques années que MM. Van-Swieten, de Haen, & autres Médecins d'Allemagne, publièrent contre l'épilepsie, les convulsions, la danse de S. Wit l'usage des feuilles d'Oranger en poudre & en décoction. Il faut en continuer l'usage longtems, la dose en poudre, est depuis demi-gros à un gros, dans quatre onces de décoction des mêmes feuilles, une ou deux fois le jour.

9. L'ONOPORDE.

Onopordum acanthium. L. 1153.

Jean-George Dolfus, Médecin, a fait insérer dans le commerce littéraire de Nuremberg, année 1742, N^o. 35, une méthode sur l'emploi du suc de ce chardon, pour guérir les ulcères cancéreux.

10. LE RAIFORT AQUATIQUE.

Sisymbrium amphibium aquaticum. L. 917.

Un de nos amis, M. Didelot, Médecin & Chirurgien à Remiremont, surnommé le Tiffot des Vôges, rapporte dans son *Avis sur la santé des gens de la campagne*, qu'il a mis en usage, d'après Forestus, la décoction de cette plante aquatique, contre les vers. Il assure que c'est un si puissant anthelminthi-

G iij

102 *Matière médicale indigène.*

que, qu'il a fait rendre par son moyen le *Tœnia* ; sur ce témoignage nous n'avons pas hésité de donner quelquefois ce remède dans des cas analogues, & nous l'avons souvent fait avec succès. La dose est une tasse matin & soir.

11. LES BOURGEONS DES PINS
ET SAPINS SUIVANTS.

Le Pin Sauvage.

Pinus Sylvestris. L. 1418.

Le Pin cultivé.

Pinus pinea. L. 1419.

Le Sapin commun.

Pinus abies. L. 1421.

Le Sapin poissé.

Pinus picea. L. 1420.

Les Bourgeons de ces arbres dont on peut se servir indistinctement, forment un médicament qui est indiqué dans tous les cas où il faut dépurer le sang & en émousser l'acrimonie. Il procure des excréctions par les pores de la peau, ou par les urines. Il est surtout recommandé dans le scorbut ; dans toutes les maladies des glandes & de la peau, dans la phthisie commençante, dans toutes les langueurs chroniques & contre les ulcères.

Ces Bourgeons doivent être cueillis au printemps & séchés à l'ombre : il faut les conserver dans un

Matière médicale indigène. 103

lieu sec. On s'en sert en décoction que l'on peut couper avec le lait, selon les circonstances.

12. L' H É P A T I Q U E D E S B O I S .

Asperula odorata. L. 150.

Cette plante est cordiale, hépatique, tonique, aristolochique. On lui a encore découvert depuis peu la propriété de guérir la rage. Si elle a dans ce cas quelque succès, c'est apparemment comme diaphorétique.

13. LA RACINE DE CHRISTOPHORIANE.

Acaea spicata. L. 722.

Quoique cette plante soit au nombre des délétères, on a découvert depuis peu que la racine est purgative comme celle de l'Ellebore. Extérieurement son usage est borné contre la gale & la vermine. Elle est encore exutoire.

14. L E R I C I N C O M M U N .

Ricinus communis. L. 1430

Les graines du Ricin suppléent parfaitement aux Pignons d'Inde, qui sont les fruits du *Croton tiglium*. L. 1426. Elles sont également purgatives & anthelminthiques. On les a substituées dans des pilules purgatives, que M. Helvétius prescrivoit souvent, sans qu'elles ayent ralenti leur effet vermifuge & évacuatif. Cette substitution faite sous nos yeux, n'en a rien diminué.

Comme le Ricin vulgaire est facile à cultiver, que les Pignons d'Inde coûtent douze & quinze francs la livre; nous invitons les Economistes & les Curieux à multiplier ce végétal, qui est annuel dans nos

104. *Matière médicale indigène.*

climats. On tirera partie de la semence, dont on extrait une huile recommandée par M. Canvanne, Médecin Anglois. Il a composé à son sujet une dissertation très-étendue qui vient d'être traduite en françois, dans laquelle il prétend qu'elle est efficace dans les tempéramens bilieux & chauds, contre les constipations opiniâtres & la néphrétique. Quoique ce Médecin Anglois assure que l'huile de Ricin tirée par expression est douce & adoucissante malgré l'acreté de sa semence; nous croyons qu'il ne faut se servir de ce remède qu'avec précaution. Elle se prend intérieurement & on s'en sert en embrocation.

On lit dans les transactions philosophiques, que les feuilles de Ricin purgent abondamment par haut & par bas.

15. L'OEILLET D'INDE.

Tagetes patula. L. 1249.

M. Garden, Médecin à Charletown dans la Caroline méridionale, membre de plusieurs Sociétés savantes; & quelques Anglois ont donné la racine de cette plante dans un très-grand nombre de cas, & ne lui ont remarqué d'autres propriétés qu'une vertu purgative & vermifuge. Elle convient particulièrement dans les fièvres continues vermineuses. La dose en poudre pour les adultes, est depuis un scrupule jusqu'à un gros; en infusion de deux gros jusqu'à quatre, à prendre deux fois par jour. On peut l'allier à la racine de Serpentaire de Virginie, contre les fièvres putrides vermineuses & autres purgatifs, quand il ne s'agit que d'exciter des évacuations.





DISSERTATION

SUR la découverte de Racines indigènes, substituées
de fait à la Salsepareille exotique.

CINQUIÈME PARTIE.

NOUS devons au hasard, la connoissance de la plupart des secours, qui guérissent nos maladies, ou qui les rendent plus supportables. C'est lui surtout qui nous a decouvert ces remèdes simples & efficaces, que la nature bienfaisante prépare dans son sein, & qu'elle s'est plût à distribuer dans les différents climats, selon les divers genres de maladies auxquelles leurs habitants sont les plus exposés.

Une atmosphère souvent froide & humide, l'inconstance des saisons, la vivacité des vents, la promptitude avec laquelle ils se succèdent, produisent dans le climat où l'on a fait ces essais, des inégalités de transpiration, quelquefois même la suppression de cette excretion naturelle, De-là les douleurs vagues, les affections rhumatismales & tous les accidents tellement conséquents à la répercussion; qu'on les dissipe tous en rétablissant le cours de l'évacuation supprimée.

106 *Matière médicale indigène.*

L'utilité des sudorifiques dans divers maladies chroniques, est confirmée par la plus haute antiquité, & il n'entrait dans notre plan que d'établir le rapport qui se trouve entre un remède propre à rappeler la transpiration, ou solliciter la sueur & les maladies conséquentes au climat que nous habitons.

La Salsepareille jouit depuis longtems de la plus grande réputation dans tous ces cas, & cette plante est en possession, depuis près de deux siècles, d'entrer dans presque toutes les formules, où l'on a dessein d'employer des diaphorétiques & des sudorifiques.

C'est dans la nouvelle Espagne, c'est aux grandes Indes, c'est dans la Virginie, qu'elle prend naissance. On nous en rapporte encore de l'Isle d'Amboine, de la Chine, du Brésil, du Mexique, & de quelques autres parties de l'Amérique. C'est elle qui, depuis douze à quinze ans, a été remplacée dans toutes les Pharmacies d'une grande Ville, & d'une bonne partie de la Province, dont elle est la capitale, par d'autres racines qui croissent autour de son enceinte, que nous sommes parvenus à reconnoître, & dont nous ferons l'histoire, après avoir traité la notice relative à la Salsepareille exotique.

§ I.

LE genre de plantes, qui nous donne la Salsepareille est le même que celui, qui nous fournit la Squine; c'est le *Smilax* du célèbre Naturaliste du Nord, qui l'a rangé dans sa vingt-deuxième classe, intitulée *Diœcie*. Ordre sixième, contenant les hexandriques. Classe & ordre qui ont pour caractère de porter des fleurs mâles & femelles, à six étamines sur des pieds différents.

Son nom individuel est *Smilax Sarsaparilla. L.*

Matière médicale indigène. 107

Cette plante donne une racine sarmenteuse, longue, flexible, pliante, cannelée & ridée. Elle aime les lieux humides & marécageux.

Monard, Lobel, Pena & Rumphius, ont fait graver la figure de la plante qui fournit la Salsepareille.

On estime la racine, quand elle est grosse comme une plume, grise à l'extérieur, blanche avec deux raies rougeâtres à l'intérieur, facile à être fendue, d'une saveur ligneuse, douceâtre, avec une légère astringence.

Elle fût apportée en Europe, pour la première fois, par les Espagnols, au commencement du seizième siècle; les anciens Grecs & les Arabes, ne la connoissoient pas. Matthioli n'en dit qu'un mot dans son chapitre cent onzième. Elle s'est vendue communément douze sols l'once chez les François & les Allemands, jusqu'en 1740. Depuis ce tems on trouve ce prix réduit, dans divers tarifs de drogues, à huit sols, & maintenant elles ne se vend plus dans les boutiques, que de quatre à six sols.

La Salsepareille a eu ses apologistes : elle a même eû des enthousiastes. Mais comme tous les autres remèdes, elle a aussi compté ses détracteurs ou au moins ses mécréants. Il est à propos de dire un mot des uns & des autres.

On attribue à cette racine des qualités éminentes contre les maladies cutanées, les lymphatiques, la goutte, le rhumatisme, la sciatique, le scrophule, la paralysie; même contre la petite vérole & la rougeole. Plusieurs Ecrivains prétendent que son usage continué, convient aux personnes grasses, pour diminuer le volume de leur grosseur.

Trincavel la préfère au Guaiac, pour atténuer, & en fait mention comme d'un remède très-convenable pour résoudre les tumeurs dures & enkistées.

108 *Matière médicale indigène.*

Scholzius en donnoit aux rachitiques.

Benevoli, à ceux qui étoient attaqué de la plique.

Monard qui pratiquoit la médecine à Séville, a publié des détails curieux & satisfaisants sur cette plante.

William-Fordice, Chirurgien du troisième Régiment des Gardes à pieds de Sa Majesté Britannique, a fait des essais, pour reconnoître plus particulièrement la vertu de cette racine, contre les maladies vénériennes; le résultat de ses expériences constate, à ce qu'il assure, son efficacité contre le virus vérolé.

L'illustre & savant M. Storck, premier Médecin de la Cour de Vienne, en a fait aussi d'analogues aux précédents.

Parmis ceux qui ont douté des propriétés de la Salsépareille; nous distinguerons principalement, le sentiment de l'habile commentateur & traducteur de la Pharmacopée de Londres, qui semble douter que cette racine, ait la vertu diaphorétique qu'on lui attribue; » ses principes paroissent peu actifs, dit-il, » le goût, ni les différents extraits qu'on en retire, » n'y font rien appercevoir, qui puisse favoriser l'opinion, qui la fait regarder comme stimulante & sudorifique. Si on a observé quelquefois, continue-t-il, que la transpiration, soit sensible, soit insensible, augmentoit après l'usage de la décoction de cette racine; l'eau seule pouvoit les avoir sollicitées (a). On fait en effet, que les boissons simples & chaudes, facilitent souvent & déterminent même les évacuations, qui se font par les pores de la peau; la Salsépareille paroît être seulement déterfivè. «

(a) Tome 1, page 307.

Matière médicale indigène. 109

D'après ces idées, on ne doit pas être étonné de voir que notre racine n'entre dans aucune préparation du nouveau Dispensaire de Londres. Elle seroit dans l'ancien, à la confection du baume Polichreste, l'usage de ce simple est totalement tombé en discrédit en Angleterre.

Cartheuser, célèbre Chimiste & Pharmacologiste Allemand, est étonné que les Médecins ayent mis cette racine peu active, au nombre des meilleurs sudorifiques, & qu'ils lui ayent attribué des vertus spécifiques & admirables, contre la vérole, la gale, & les autres affections qui proviennent du vice de la limphe & du sang; elle n'est en rien préférable selon lui, aux racines de Bardane, de Dent de Lion & autres semblables, si même elle ne leur est inférieure.

Plusieurs grands Médecins du dernier siècle, ont assurés que la décoction de Salspareille, ne vaut pas mieux que l'eau d'orge.

Il est certain que cette racine a pu réunir plus de succès chez les Espagnols & les Américains, que dans nos pays plus froids, où les pores de la peau sont resserrés & moins disposés à laisser échapper la sueur. Mais sans pousser plus loin l'histoire de ces sentiments opposés, interrogeons l'analyse chimique, seul juge compétent en matière semblable.

Gmelin, Gaertner & Neumann ont fait des épreuves sur la Salspareille; ils ont obtenu d'une once de cette racine, trois gros d'extrait aqueux, salin, un peu amer. Ce dernier Chimiste a retiré d'un autre côté, un quart d'extrait spiritueux; tandis que Cartheuser dit n'avoir obtenu de la même quantité de cette racine, que deux gros d'extrait aqueux, & deux scrupules du spiritueux, qui étoit, dit-il, balsamique, mais un peu âcre, & qu'il soupçonne presque sans

110 *Matière médicale indigène.*

vertu, parce qu'on ne lui observe aucune faveur remarquable.

Nous avons répété sur la Salsepareille les expériences précédentes ; nous avons obtenu à peu de chose près les mêmes résultats que Cartheuser. Au reste, ces parties extractives sont en plus ou moindre quantité, relativement au climat, au tems de la récolte, à la dessiccation & à la vétusté de cette racine.

Autant fraîche qu'il est possible de se la procurer, elle a fourni environ un tiers de plus d'extrait aqueux. La même racine, gardée depuis plus de dix ans dans un magasin un peu sec, en a donné deux tiers de moins. Les proportions de Cartheuser nous ont paru être les moyennes. Ce sont, à quelques grains près, celles que nous avons obtenu de la même quantité de Salsepareille, telle que la vendent communément les Droguistes.

Sans discuter ici en enthousiastes, ni en détracteur, la plus ou moins grande vertu de cette plante, il est constant, par l'usage reçu en médecine, qu'elle possède éminemment la propriété de solliciter les excréments aqueux à la superficie du corps. Il est constant que lorsque son effet est moins marqué de cette manière, elle a coutume, comme la plupart des remèdes de ce genre, de déterminer par les voies urinaires une évacuation plus abondante.... à dose moins considérable, elle peut remplir l'indication d'atténuer, de diviser les humeurs.... de-là ses succès, dans les cas d'obstructions, dans les différents vices cutanés. Mais ces choses ne sont pas connues seulement des Médecins & des autres personnes de l'art. L'usage quotidien ne permet presque à qui que ce soit de les révoquer en doute. Passons sur ces objets, pour raconter comment nous sommes parvenus à reconnoître les plantes substituées avec succès à celle-ci.

Matière médicale indigène. III

Depuis environ douze ans, un Herboriste très-entendu, associé à une femme également intelligente en cette partie, débitoit & vendoit dans notre Province une racine longue, rampante, revêtue d'une écorce noirâtre, brune ou rougeâtre, blanche en dedans, se fendant facilement, dont la grosseur excède quelquefois la plume d'oye la plus forte, d'un goût ligneux, & légèrement douceâtre; ils en faisoient de petits fagots, à l'imitation de la Salsepareille des Droguites, & la commerçoit pour cette racine médicinale, avec laquelle la leur avoit beaucoup de ressemblance. La modicité du prix fit que les Apothicaires & les Marchands épiciers de cette Province s'en approvisionnerent. Car la Salsepareille exotique se vend de six à huit francs la livre; tandis que la livre de l'indigène se donnoit depuis douze jusqu'à vingt-quatre sols; aussi en avoient-ils un débit considérable.

Curieux de connoître cette plante indigène, qui sembloit si exactement remplacer la Salsepareille, nous fîmes divers tentatives auprès de ces Herboristes; leurs réponses simulées & spécieuses nous firent comprendre que nous attaquions un secret qu'on étoit résolu de ne pas exposer. Tantôt ils nous donnoient la plante en question pour le *Smilax*... C'est lui qui produisoit la véritable Salsepareille. . . Ils la cultivoient dans différents endroits. . . Ils promettoient de nous les indiquer... Ils nous en indiquoient effectivement... Nous allions à la découverte, & nous ne trouvions jamais les objets annoncés... Nous promîmes une récompense honnête... Ce moyen n'eut pas plus de succès. Nous n'insistâmes pas davantage; nous comprîmes que le meilleur de leurs connoissances botaniques devoit en quelque sorte leur rester exclusif. Cependant notre curiosité, & l'envie de nous instruire,

112 *Matière médicale indigène.*

revendiquoient leurs droits; nous tentâmes d'autres voies pour parvenir à notre découverte. Nous consultâmes l'énumération des végétaux qui croissent dans cette Province, pour tâcher de juger par analogie. En conséquence nous déracinâmes le petit Lys des Vallées, qui s'appelle Unefeuille, *Convallaria bifolia*. L. Le grand Liseron, *Convolvulus sepium*. L. Le Sarrazin des buissons, *Polygonum dumetorum*. L. &c. Toutes ces plantes furent soumises à nos spéculations & à l'examen; mais leurs racines ne nous fournirent aucune apparence de Salsepareille nationale.

Dégoûté de ces recherches inutiles, dont nous abrégions la nomenclature, nous essayâmes auprès de nos Herboristes de nouvelles propositions pécuniaires.... Pas plus de succès que les précédentes.... Nous poussâmes notre opiniâtreté en proportion de la leur.... L'objet de notre curiosité nous en fait un mérite. Il tend à la découverte d'une chose utile à la société.... Nous formâmes donc la résolution de vaincre les difficultés, de fuir de loin les démarches de nos Herboristes obstinés, & de nous assurer des lieux où ils recueilloient ces racines, & de la saison où ils en faisoient la récolte.

Nous parvinmes d'abord à reconnoître qu'ils recueilloient leur Salsepareille sur la fin de l'été, & pendant l'automne. Sur cette première indication, nous arrivâmes plus facilement à la seconde.

Nous les trouvâmes plusieurs fois qu'ils revenoient avec des hottes chargées de leur récolte. C'étoit toujours près des haies, des villages, des habitations; quelquefois près de la rivière, des lacs, des étangs, des fossés & des lieux marécageux, que se bornoient leurs excursions.

Dès ce moment nous conçûmes le projet d'aller

au

Matière médicale indigène. 113

au printemps suivant , mettre à contribution les plantes aquatiques , palustres , & celles des haies , parmi lesquelles nous comprîmes les Roseaux , les Joncs , les Souchets & plusieurs autres graminés.

Cette saison étant arrivée , bientôt toutes ces familles végétales furent mises hors de terre. Déjà nous nous aperçûmes que plusieurs Carets donnoient une racine fort traçante , qui se fendoit aisément , blanche en dedans , striée & grisée extérieurement , articulée , d'un goût ligneux , légèrement douceâtre , ayant & possédant des principes pareils à ceux de la Salsepareille étrangère & de la Spontanée ; mais le port extérieur nous laissoit encore des doutes , & nous étions décidé à ne pas laisser subsister même les plus légers.

Ces Carets étoient d'ailleurs très-difficiles à arracher ; tandis que nous avons observé que nos Herboristes tiroient leur Salsepareille de terre avec facilité , & qu'en peu de temps ils s'en procuroient une grande quantité. Il fallut donc recourir à de nouveaux expédients.

Nous reprîmes nos projets d'herborisations ; ils nous occupèrent longtemps , & nous prouvent enfin cette vérité si rebattue , & dont l'application n'est peut-être que trop rare dans les Sciences-pratiques , que la nature ne retient ses secrets qu'envers ceux qui ne s'opiniâtrent pas à l'interroger & à la connoître.

Ce n'est pas sans raison que M. Valmont de Bomare a avancé qu'on apporte dans le commerce quelques autres espèces de racines , sous le nom de Salsepareille , mais qui sont réellement des racines d'autres plantes. Rien ne prouvera mieux son assertion que la découverte qui couronna notre constance.

Après bien des fatigues , des peines & des maux , nous reconnûmes enfin cette fausse Salsepareille ,

114 *Matière médicale indigène.*

digne en tout d'être substituée à la vraie, & qui n'est autre chose que la racine de Houblon.

La facilité avec laquelle on peut se procurer celle-ci, la médiocrité de son prix, la popularité enfin, seroient-elles capables de diminuer la confiance qu'elle a méritée par des succès suivis, & qu'augmenteroit peut-être la réserve mystérieuse de nos Herboristes.

Le Houblon étant très-connu, passons à l'histoire de la *Perficaria amphibie*.

§. I I.

DANS plusieurs fagots de cette *Salspareille nationale*, nous découvrîmes encore une racine moins ligneuse, moins grosse, qui devoit appartenir à une autre plante qu'au Houblon; nous voulûmes aussi complètement la connoître. Par d'ultérieures recherches, nous trouvâmes que c'étoit la racine de la *Perficaria amphibie*.

Cette plante, dont la racine peut remplacer avec sécurité & même avec avantage la *Salspareille exotique*, est une plante qui croît familièrement dans la plus grande partie de l'Europe. Elle habite communément le bord des rivières, des lacs, des étangs, les saulzayes. Elle est de la huitième classe du système sexuel de M. le Chevalier de Linné, qui l'a nommée *Octandrie*; ordre troisième, *trigynie*.

Elle est vivace.

Sa fleur est petite, ordinairement rouge, quelquefois, mais rarement blanche, luisante, à péduncule, ayant cinq étamines, un pistil fourchu; leur aggrégation forme des épis forts, cylindriques & ferrés, imitant ceux de la *Bistorte*, sortants des aisselles des feuilles, qui se trouvent à la tige; cette fleur est

Matière médicale indigène. Pi 5

monopétale, colorée intérieurement, découpée en cinq segments ovales, obtus, concaves, droits; ce pétale sert de calice & ensuite de capsule ou d'enveloppe à la semence. Quand elle vient en terre ferme, les épis sont beaucoup plus petits, pâles & recourbés; ne produit des épis & des fleurs que rarement.

Le fruit contient une graine dure, menue, ovale, plate, pointue, lisse, noire, nue, lenticulaire & triangulaire.

La stipule est pétiolée, ventrue & membraneuse.

La bractée colorée, en forme de petites écailles.

La tige est rampante sur l'eau, & droite à terre, haute d'un demi-pied ou environ, ronde, verdâtre, creuse, glabre, genouillée & souvent rameuse.

La feuille est lanceolée, ovale, pétiolée, alterne, dentelée en scie, avec des glandes vésiculaires des deux côtés; elle est acide étant jeune & insipide en automne; ces feuilles sont quelquefois tachetées.

Cette plante hors de l'eau, subit une métamorphose si grande, qu'elle devient absolument méconnoissable; le changement qui en résulte, en impose aux plus habiles Botanistes; on ne la prendroit jamais comme variété sortie de la Persicaire amphibie flottante, néanmoins rien de si naturel que ce travestissement, qui est occasionné lorsque les chaleurs d'été desséchant les rivières, les lacs, les étangs, les ruisseaux, obligent cette plante à se nourrir des sucres terrestres, alors ces surgeons radicaux croissant & se multipliant aisément, poussent des tiges avec des feuilles entièrement dissimilaires de l'aquatique.

Le port de la Persicaire amphibie terrestre imite assez celui de la Persicaire vulgaire, les feuilles ressemblent parfaitement à celles du Saule, les étamines des fleurs extrêmement longues; c'est celle qui peut

Hij

116 *Matière médicale indigène.*

aussi nous fournir abondamment la racine de Salspareille indigène.

Les feuilles de la flottante ont beaucoup d'affinité avec celles de la Scolopendre, c'est pourquoi que Cordus la nomme *Phyllitis*. Les étamines de ces fleurs sont courtes; c'est à M. Jacquin, célèbre Professeur de Botanique à Vienne en Autriche, à qui nous devons cette remarque sur la différence des étamines.

La racine est articulée, un peu fibreuse, extrêmement rampante, exterranée ou émergente, nombreuse, assez tendre au Printemps, sèche & plus ligneuse en Automne; son écorce est d'un brun noirâtre à l'extérieur & rougeâtre en dedans, le cœur interne est blanc, se fendant & se brisant aisément, d'une saveur douceâtre presque insipide; présentant enfin une espèce de similitude avec la Salspareille exotique.

Comme jusqu'aujourd'hui la médecine a tiré peu de secours de cette Perficaire, que sa racine y est entièrement ignorée, nous croyons qu'il est nécessaire de rapporter actuellement, les vertus & propriétés de la Perficaire vulgaire, avec qui elle a beaucoup d'analogie.

La Perficaire vulgaire passe pour être vulnéraire, déterfivè, astringente, stiptique, rafraîchissante, apéritive, résolutive, incisive, atténuante, discutive & fébrifuge. On l'a employée contre la jaunisse, le scorbut, l'asthme, la goutte vague, les rhumatismes, le cours-de-ventre, la dysfenterie, particulièrement lorsqu'on a soupçonné quelques ulcères dans les intestins, les hémorragies, le flux des hémorroïdes, celui des menstrues, la leucorrhée, la suppression d'urine, la gangrène, les maladies cutanées; on lui attribue de purifier le sang.

Matière médicale indigène. 117

Boyle & Baglivi la regardent comme un spécifique propre à chasser le calcul, & guérir la néphrétique; le premier dit avoir vu un Anglois attaqué de calcul, les avoir tous rejettés, par le moyen de l'usage de la Perficaire & de son suc. Il assure encore que la néphrétique, ne résiste pas non plus en prenant de cette plante pilée & macérée dans son eau distillée.

Quelques Auteurs la recommande encore comme un médicament excellent contre les obstructions des hypocondres, du méfentere, du foie, de la rate, du poumon & des autres viscères.

Riviere atteste que le suc de Perficaire, avec celui de grande Joubarbe, à partie égale, cuits jusqu'à la réduction d'un tiers, guérissent toutes sortes de flux, quelqu'invétérés qu'ils soient.

L'eau distillée de Perficaire, donnée avec le Mercure doux, est un puissant anthelmintique, suivant Hermann, & en même temps un médicament propre à dissoudre les pierres, chasser les calculs & les graviers; on peut alors l'édulcorer avec le sirop de guimauve.

Le même Ecrivain prescrit encore la biere suivante comme un grand défobstruif.

Prenez une poignée de feuilles & sommités de Perficaire vulgaire.

Deux onces de gros Raisins secs.

Faites les bouillir dans une quantité suffisante d'eau.

On trouve à l'article Perficaire de la matière médicale de M. Geoffroi, la formule d'un bouillon médicamenteux, dont cette plante fait la base, & qu'il faut prescrire, disent les Continueurs de ce livre; contre la gale, les dartres, la teigne, les démangeaisons & dans tous les vices de la peau, provenant de l'épaississement & de l'acreté de la limphe; outre cette formule, il y en a encore deux autres, dont la

H jü

118 *Matière médicale indigène.*

Perficair est le principal relief; la première, est une fomentation contre la gangrène; & la seconde, une tisane, dont il faut user, dans le dévoyement & la dyffenterie.

A l'extérieur, on regarde la Perficair comme un grand résolatif, un puissant traumatique & un mondificatif par excellence; aussi les anciens en faisoient appliquer sur les tumeurs qu'elle dissolvoit, sur les plaies qu'elle amenoit à une heureuse cicatrice, & sur les ulcères fardides, qu'elle avoit la propriété de mondifier.

Schwencfelds la vante spécialement contre les duretés, les tumeurs & les écorchures anciennes.

M. de Tournefort a célébré en 1703, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, les vertus de la Perficair vulgaire contre la gangrène.

Elle guérit, dit-on, les fistules, les cloux, les verrues & les inflammations.

On prétend encore qu'étant broyée, saupoudrée de sel & appliquée entre deux linges sur le front, en forme de bandeau, elle soulage le mal de tête.

Van-Helmont, Fonséca, Marcus, Schmuck, Crollius & Riviere, ont attribués à la Perficair une propriété magnétique, avec laquelle ils prétendoient guérir les plaies & les ulcères; ils se vantoient même qu'avec ce végétal merveilleux, ils étoient maîtres de transplanter les maladies.

Son suc, mis dans les dents creuses, en chasse les douleurs. Diendonné & d'autres se guérissent des maux de dents, en mâchant simplement de cette herbe.

Paracelse a fait un chapitre très-étendu & fort considérable sur les vertus admirables de la Perficair;

Matière médicale indigène. 119

il l'appelle Mercure terrestre, & la confond avec la Curage.

Nous avons même tout lieu de soupçonner, que ce peut être d'après cet Auteur, que l'un de nos Herboristes, Chevreuse, qui aimoit à lire les anciens, aura pris l'idée d'employer la Persicaire amphibie & le Houblon. La ressemblance de leurs racines avec la Salsepareille ordinaire, les propriétés antivénériennes, que les anciens leurs attribuent, l'auront vraisemblablement déterminé à les substituer à cette racine exotique.

Pour abréger, nous passons sous silence l'usage économique de la Persicaire.

Voici les produits qu'on en retire par l'analyse.

La Persicaire, selon le témoignage de M. de Tournefort, donne beaucoup d'huile, de l'acide & de la terre avec un peu de sel volatil pénétrant & concret; il a aussi remarqué que cette plante rougissoit assez le papier bleu; ce qui lui fait soupçonner, que son sel approche de la nature du sel armoniac, & qu'il est chargé d'une grande quantité de terre, jointe avec un peu de soufre.

Quoique ce langage chimique soit suranné, nous n'en respectons pas moins son illustre Auteur.

Rien de moins concordant que les sentiments des Ecrivains sur la faveur de la Persicaire.

Césalpin trouvoit la Persicaire acerbe. Fuchsius assure qu'elle est d'une faveur très-astringente. Tragus & Lobel attestent qu'elle est aigrelette. Tournefort dit qu'elle contient un peu d'astringtion. Kramer prétend qu'elle est insipide. Et Vogel soutient qu'elle est douée d'une faveur douce, nitreuse, acide & astringente. Ne faut-il pas attribuer cette diversité de goût, à la différence des saisons, des climats, & peut-

H iv

120 *Matière médicale indigène.*

être un peu à la négligence avec laquelle les observateurs font la plupart de leurs expériences.

Exposons maintenant le résultat des procédés que nous avons mis en usage. Les manipulations en ont été pratiquées sous tous les aspects possibles, pour extraire les parties contenues dans nos Salsepareilles indigènes.

§. III.

EXTRAIT aqueux des racines de Houblon.

NOUS avons pesés quatre onces de Salsepareille nationale *Lupuline*, recueillie en automne, séchée, hachée & découpée menue, que nous avons fait bouillir à quatre reprises différentes, dans une pinte d'eau chaque fois, pour en retirer toute la partie gommeuse. Les deux premières décoctions étoient d'un rouge clair. La troisième d'un rouge foncé, & la quatrième très-peu chargée. Nous avons mêlé ces quatre décoctions, après avoir été filtrées par le papier gris, ensuite fait évaporer à un feu de sable exact & bien ménagé. Nous avons obtenu une once d'extrait d'un beau rouge noirâtre, d'une saveur d'abord d'ouceâtre, ensuite un peu âcre, & en tout semblable à celle de la Salsepareille exotique.

EXTRAIT RÉSINEUX.

NOUS avons pris une once de la même racine grossièrement pulvérisée, nous l'avons mis en infusion pendant plusieurs jours dans une livre d'esprit de vin, il en est résulté une teinture d'un beau rouge, qui étant filtrée par le papier joseph & soumise à l'évaporation, selon la manière accoutumée, nous a pro-

Matière médicale indigène. 121
curée deux gros & demi d'extrait résineux, d'une acrimonie ou astringion plus manifeste que l'extrait précédent, ayant d'ailleurs une certaine affinité avec le Cachou purifié.

EXTRAIT GUMMO-RÉSINEUX.

NOUS avons fomis deux onces de cette racine en poudre grossière, à une légère ébullition, qui a été répété à deux différentes fois, avec une chopine de bon vin blanc pour chacune. Nous avons retiré de cette manipulation sept gros & quelques grains d'extrait d'une très-bonne qualité.

Nous avons répété les mêmes extractions sur la racine de Perficaire amphibie, qui est beaucoup plus mucilageuse que la précédente. Aussi nous avons obtenu $\frac{1}{3}$ de plus d'extrait gommeux : $\frac{1}{6}$ de moins du résineux, & l'autre à proportion.

Ces opérations démontrent que nos Salsepareilles nationales, contiennent presque moitié d'une substance gummo-résineuse. Elles réussissent très-bien dans les circonstances, où les Médecins employent des remèdes analogues.

Nous avons fait usage de ces extraits, ils ont eû un succès étonnant contre les écoulements invétérés, gonorrhôïques & leucorrhôïques, sous la forme de pilules du poids de cinq grains chacune; les malades en prenoient trois pour la dose, le matin à jeun, & autant le soir en se couchant, avalant par-dessus une tasse de forte décoction des mêmes racines; (nous préférons à cet usage celle de la Perficaire amphibie,) édulcorée avec un peu de sucre. Il faut continuer ces remèdes de la sorte pendant quelques temps, suivant les circonstances, le tempérament du malade, & la diurnité ou l'intensité de la maladie.

122 *Matière médicale indigène.*

Voici la composition de ces pilules astringentes & toniques :

Prenez de l'extrait aqueux ou gummo-résineux de Salsepareille indigène, quatre gros.

Faites-en une masse pilulaire, avec quantité suffisante de poudre préparée avec égale partie de cette même racine & de gomme de guaiac, pour en former, suivant l'art, des pilules de cinq à six grains, saupoudrées de réglisse.

Nous avons réitéré ces expériences sur des mêmes racines recueillies au printemps, nouvellement séchées; nous avons obtenu les trois extraits comme ci-dessus, en plus grande quantité & plus âcre.

Quant aux vertus de ces racines, prises en décoction ou en tisane, nous osons protester avec toute la candeur, que l'intérêt de l'humanité exige d'un homme de l'art, qui avance une semblable assertion. Nous osons donc assurer que nous l'avons vu réussir dans tous les cas de dartres, de gales opiniâtres & autres maladies cutanées; qu'étant substituées en Lorraine & sur-tout à Nancy, depuis longtemps à la Salsepareille étrangère, elles ont opérées des effets que l'on attendoit peut-être inutilement de cette dernière racine; & qu'il n'est aucun de ceux qu'on attribue & qu'on reconnoît à la Salsepareille que celles-ci n'ayent opérées sous les yeux des Médecins qui l'ont prescrit, & que l'identité des succès n'a jamais engagé à se douter de cette substitution.

Il n'est pas inutile, je crois, d'ajouter ici quelques mots sur la différence qui distingue la Perficaire qui fait un des objets de ce Mémoire, d'avec la Perficaire vulgaire, & sur-tout d'avec la Curage, (autre végétal du même genre) avec laquelle elle a été souvent, & on ne peut pas plus mal à propos confondu.

La ressemblance qu'ont les unes & les autres de ces

Matière médicale indigène. 123

plantes avec les feuilles de Pêcher, leur ont fait donner le nom de Perficaire; mais la vulgaire diffère de la nôtre, principalement en ce qu'elle est annuelle, tandis que l'autre est vivace, que cette première fleurit abondamment sur la fin de l'été & en automne, au lieu qu'il est très-rare de voir la Perficaire amphibie terrestre en fleurs, & ces feuilles ressemblent davantage à celles du Saule.

La Perficaire âcre ou Curage en diffère en ce que l'épi de ses fleurs est plus grêle, que ses feuilles sont toujours immaculées, d'une saveur âcre & brûlante.

On passe volontiers aux anciens de les avoir souvent confondus; mais on doit être moins indulgent envers un Auteur moderne connu par le grand nombre de ses productions, qui semble ne faire de ces deux mots Perficaire & Curage, qu'un seul & même individu. Il est vrai que dans un autre de ses ouvrages, le même Ecrivain en fait deux articles distincts & séparés. Une telle inconséquence, un pareil défaut d'exactitude peut avoir les suites les plus funestes, sur-tout quand il est question de plantes usuelles.

Ces fautes des Botanistes en occasionnent d'autres plus essentielles. Les Pharmacologistes confondent les objets, & il arrive de-là, qu'attribuant aux unes les propriétés des autres, on tombe après dans des épreuves infidèles, dans une incertitude qui ne tourne qu'au désavantage de l'art & de l'humanité.

Heureux ces essais, s'ils peuvent contribuer en quelque chose à grossir la somme de nos ressources médicales, dont les gens instruits accusent tous les jours la stérile surabondance. Nous osons nous flatter qu'en suivant une méthode semblable à celle que nous avons cru devoir employer, on procéderait plus lentement sans doute; mais aussi avec plus de certitude & de sécurité.

124 *Matière médicale indigène.*

Au lieu d'annoncer avec emphase vingt remèdes nouveaux, toujours exotiques & toujours très-couteux, on constateroit l'efficacité d'un seul par des recherches & des épreuves décisives. On parviendroit peut-être enfin à substituer aux premiers des substances qui croissent à notre portée, & dans la même atmosphère que nous, feroient bien moins sujettes aux sophistications de tout genre, que nécessitent la longueur des distances & l'avidité des commerçants. N'est-il pas probable d'ailleurs, qu'elles auroient bien plus d'analogie avec nos humeurs ?

LA SALSEPAREILLE D'ALLEMAGNE.

Carex arenaria. L.

C'EST un graminé si commun dans certains endroits de l'Europe, qu'on pourroit aisément en charger des chariots entiers. Sa racine ressemble à la Salsepareille ; elle est douceâtre, balsamique ; ses propriétés, suivant Gleditch, sont plus efficaces que la Salsepareille, tant trop exaltée par les Médecins & les Chirurgiens. Nous avons donc encore, parmi nos plantes indigènes, de quoi remplacer ce remède étranger & coûteux ; depuis bien des années la racine de ce Carex est employée, tant à Berlin, que dans toute l'Allemagne, dans les armées du Roi de Prusse, avec beaucoup de succès, à la place de la Salsepareille. Meier, Hartmann, Reuff & Merz ont employés cette racine qu'ils appellent Salsepareille d'Allemagne ; ce dernier Écrivain a donné une dissertation à ce sujet, dans laquelle il constate, qu'il a mis en usage indistinctement & avec le même avantage, le Carex hérissé, (*Carex hirta. L.*) & le Carex à deux épis. (*Carex disticha. L.*)

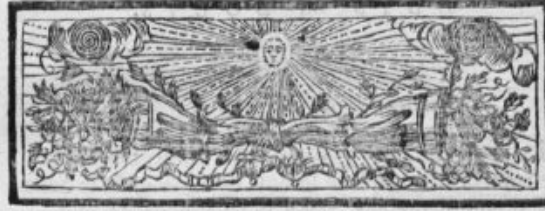
Matière médicale indigène. 125

B U I S ou B O U I S,

*Buxus sempervirens. L.**Buxus. J. B. I. 496.*

LE bois de Buis possède une vertu sudorifique , par laquelle il remplace le bois de Guaiac & le Sassafras si complètement , selon le sentiment de plusieurs Auteurs respectables , tels qu'Amatus Lusitanus , Lobel , Prévot & autres. Le savant Abbé Rozier , auteur du Journal de Physique , est si persuadé de l'exactitude de cette substitution , qu'il avance , que si le Buis croissoit en Amérique , & le Guaiac & le Sassafras en France , personne ne parleroit de ceux-ci , & le Buis , dont les vertus sont absolument semblables , auroit la préférence.





ADDITIONS

FAITES DEPUIS LE JUGEMENT DE L'ACADÉMIE.

SIXIÈME PARTIE.

§. I.

DE L'ARNICA ou DORONIC D'ALLEMAGNE.

Arnica montana. L. 1245.

Alisma. Matth. & Diosc. 934.

Doronicum plantaginis folio alterum. T. 487.

LES matières médicales font mention de bien des propriétés qu'elles attribuent à cette plante. On fait assez, pour peu qu'on ait jetté les yeux sur les Auteurs de ces Traités, qu'il est très-peu de simples, dont les vertus réelles ou supposées ne forment une très-grande liste. Entre toutes celles que les anciens ont donnés à l'Arnica, ils n'avoient pas fait mention de la propriété de guérir facilement les fièvres putrides,

Matière médicale indigène. 127

les fièvres intermittentes, les paralysies, les dysenteries... les engorgements, les obstructions... M. Collin, Médecin Conseiller Impérial & Royal à la Régence de la Basse-Autriche, a publié dernièrement à Vienne un Traité *ex professo* sur cette matière. L'Académie qui a couronné notre ouvrage, a arrêté, sur le rapport de ses Commissaires, qu'il seroit donné en son nom, de justes éloges à celui de M. Collin, qui l'avoit présenté au Concours: la Société même a témoigné publiquement ses regrets de ce que cet ouvrage, bien digne des lauriers académiques, n'avoit pas été soumis aux formes prescrites, pour être admis à concourir.

Nous n'avons pas encore eu le temps de nous procurer le mémoire de M. Collin, ni de répéter ses expériences. Mais le suffrage de l'illustre Académie qui nous les a fait connoître, nous engage à revenir en quelque manière sur nos pas, & à nous mettre dans le cas de juger par nous-mêmes, le plus ou moins de confiance que ce remède mérite. Nous y avons déjà été invités, il y a quelques années, par le savant Rédacteur de la gazette salutaire de Bouillon, qui nous mandoit en avoir éprouvé lui-même les bons effets.... Les Médecins Allemands qui en ont suivis l'administration avec plus d'exactitude & plus de confiance que les nôtres, font grand cas de cette plante. Nous sommes bien éloignés de partager l'indifférence des nôtres, & de vouer l'Arnica à l'oubli. Mais serons-nous assez heureux pour partager, après les épreuves que nous nous proposons, l'enthousiasme soutenu par quelques Médecins Germaniques? Nous le désirons ardemment pour le bien de l'humanité. Cependant nos Lecteurs ne se dissimuleront pas plus que nous, que les vœux à cet égard surpassent les espérances. Ce simple en effet, si nous nous en rap-

128 *Matière médicale indigène.*

portons à M. Collin, a dissipé les engorgements des différents viscères du bas-ventre. Il a disposé sans trouble à des évacuations que M. Collin a su procurer, lorsqu'il en a été temps. Son action est douce.... Elle ne se fait pas à la manière des autres fondants.... Elle ne porte aucune atteinte à la consistance des humeurs saines.... Son efficacité semble ne s'attacher qu'aux humeurs peccantes & viciées, &c. Belles promesses sans doute, mais n'hésitons pas de le dire, trop belles pour être justifiées ! Eh ! si nous pouvions supposer dans les remèdes qu'on nomme *aliérants*, ce degré d'intelligence qui portât constamment leur action sur l'humeur *peccante*, en respectant les autres, la médecine moderne, si sagement réservée sur leur prescription, ne leur rendroit-elle pas bien-tôt avec usure, la confiance dont elle semble plus économe à leur égard ?

Indépendamment des éloges que le savant Cartheuser a donné au Doronic, MM. Alberti, Buchner & Meißner doivent être comptés au nombre des plus grands panégyristes de cette plante. Le D. Michel Alberti a écrit sur elle une dissertation latine qui lui paroît très-favorable. Mais dans l'histoire que ce Médecin fait d'une maladie chronique & compliquée, qu'il dit avoir guéri par son moyen, il cite un trop grand nombre d'autres remèdes donnés en concurrence, pour qu'on puisse, sans prévention, attribuer à celui-ci la gloire exclusive de la cure.

Ce sont les feuilles, les fleurs & les racines d'*Arnica* que M. Collin met en usage. Les fleurs se prescrivent en infusion, en extrait, en opiat. L'infusion se prépare avec une once de fleurs, pour une pinte d'eau. On l'édulcore avec un sirop approprié, & elle se donne par verrée de deux heures en deux heures, pendant un, deux ou trois jours. L'extrait préparé à
la

Matière médicale indigène. 129

la manière ordinaire , se donne depuis un jusqu'à quatre gros en vingt-quatre heures , délayé dans quelque eau distillée. L'opiate est une préparation des fleurs d'Arnica en poudre , incorporée avec une suffisante quantité de miel ou de sirop. La dose en est depuis trois jusqu'à neuf gros , pendant quarante-huit heures.

C'est sur-tout , comme nous l'avons dit , dans les fièvres putrides , dans les intermittentes dégénérées , dans les paralysies & les dysenteries , dans les engorgements , les obstructions.... que M. Collin a fait usage de l'Arnica. Les cas d'épidémies sont ceux où il raconte en avoir éprouvé les plus grands succès , & cela sur des milliers de Soldats confiés à ses soins à l'hôpital de Pazmann.

L'écrit de M. Collin est intitulé: *Henr. Jos. Collin, &c. Arnice in febribus & aliis morbis putridis vires. VINDOBONÆ. Apud Græffer. 1775.*

§. I I.

DE LA DOUCE-AMERE ou Morelle grimpante.

Solanum Dulcamara. L. 264.

Amara dulcis. Tabern. 1290.

LE célèbre Pline du Nord , M. le Chevalier de Linné , est un des premiers Auteurs modernes , qui ait conseillé l'usage interne de cette plante , qui avoit déjà été connue des anciens Médecins. Celui qui paroît s'en être occupé parmi nous , avec le plus de soin & de succès , est M. Razoux , Médecin de Nîmes , bien connu de ses Confrères par d'excellentes observations sur différents points de pratique. Il a consigné l'une des plus importantes dans une lettre

130 *Matière médicale indigène.*

adressée à ce sujet à M. Bourdelin , pour être communiquée à l'Académie Royale des Sciences , dont M. Razoux est un des correspondants. Il y raconte les détails d'une maladie longue & difficile , accompagnée des signes du scorbut le plus décidé , & au traitement de laquelle il avoit employé cette Morelle avec la plus grande confiance , on diroit presque avec opiniâtreté. Mais elle fût suivie de la réussite la plus complète , & d'une guérison si solide que , plusieurs années après , l'observateur racontoit dans le Journal de Médecine , que cette personne s'étoit mariée depuis deux ans & avoit mis au jour un enfant sain & bien constitué. Nous aurions copié ici avec plaisir cette lettre de M. Razoux , qui est très-intéressante. Mais elle trouvera mieux sa place dans un ouvrage complet sur cette matière , que dans des essais que nous craignons déjà de trop grossir. D'ailleurs l'Académie des Sciences l'a insérée dans ses Mémoires pour l'année 1761. M. Razoux l'a rappelée dans ses Tables Nosologiques qui sont entre les mains de tous les Médecins. On en trouve encore une autre du même Auteur dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1765. Dès 1742 , Barthelemi Schobinger avoit imprimé à Heidelberg une bonne dissertation sur les vertus de ce végétal pris à l'intérieur. M. de Sauvage en faisoit grand cas. Il en avoit tenté l'usage d'après ce qu'en dit M. de Linné dans son ouvrage intitulé : *Obstacula Medicinæ*.

Enfin dans ces derniers temps les essais en ont été encore plus multipliés. M. de Linné , dans une Thèse soutenue , il y a trois ou quatre ans , à Upsal , sous sa présidence , proposoit l'extrait de Dulcamara , tandis qu'il n'avoit été jusques-là guères question que de la décoction. M. Durand , Médecin de Dijon & Professeur de Botanique en cette Ville , a fait dans son

Matière médicale indigène. 131

discours inaugural, une mention honorable de cette plante. Nous savons que les Médecins de Genève, depuis quelques années, en ont singulièrement accrédité l'usage dans différentes maladies chroniques, même les plus rebelles & les plus invétérées, comme d'anciens ulcères aux jambes : ils l'ont adopté plus souvent encore aux affections rhumatismales, dans lesquels ce remède paroît avoir eû les meilleurs effets. Ils font bouillir une demi-once du bois de la plante, dans quatre livres d'eau jusqu'à deux livres, & l'on fait prendre cette quantité au malade, dans l'espace de vingt-quatre heures. Ils augmentent par degrés la proportion de Solanum jusqu'à deux onces. On dit qu'entre les mains de ces Médecins, ce remède a opéré des cures prodigieuses ; & un Citoyen de cette Ville, plus à même que personne de connoître à quel point en est portée la consommation à Genève, nous a assuré que bientôt l'usage de cette tisane, y deviendroit aussi familier, que celui de la limonade ou du petit lait, dans d'autres cas. M. Simmons, jeune Médecin Anglois, dont la réputation sera un jour en proportion de ses talents & du zèle infatigable qu'il met à s'instruire, au retour des voyages qu'il venoit de faire dans presque toutes les parties de l'Europe, nous a rapporté ce qu'on disoit de la Morelle à Genève & en Suisse. Mais de tous les Médecins célèbres qu'il a eu occasion de voir, M. Fouquet de Montpellier est celui qui lui a cité un plus grand nombre d'observations suivies : ce dernier employe la formule de M. Razoux, qu'il a adoptée. Elle consiste à prendre des tiges fraîches de la plante dépouillées de feuilles, fleurs, &c. une dragme ou deux selon les circonstances. Après les avoir un peu contuses, on les fait bouillir dans environ seize onces d'eau de fontaine jusqu'à réduction de la moitié. M. Fouquet employe

132 *Matière médicale indigène.* 1

cette décoction dans plusieurs cas de scorbut, d'éruptions & de maladies de la peau, principalement de dartres, de maladies vénériennes rebelles.... Et même dans quelques maladies de poitrine. Nous nous rappellons à ce sujet que M. Werlhof, Anglois, s'est trouvé on ne peut pas mieux de la Douce-amère dans l'ulcère des poumons. C'est ce que rapporte M. Clerc dans son Histoire Naturelle de l'homme malade. A l'hôpital Militaire de Montpellier, dont M. Fouquet est le Médecin, les vénériens, les écrouelleux, & en général tous les Soldats attaqués de maladies chroniques, ne prennent presque pas d'autre boisson, & il observe qu'ils en avalent quelquefois de pleins brocs dans la journée, ce qui ne peut être que l'effet d'une tradition favorable à ce remède, sur lequel nous commençons seulement nos premières tentatives. Ce n'est pas à l'intérieur seulement que se borne l'usage de cette plante. Il nous est arrivé quelquefois, en herborisant, des écorchures ou des blessures légères. Quelques feuilles de Douce-amère, contuses & appliquées sur le mal, les guérissent à l'instant.

Rai, célèbre Botaniste Anglois, rapporte que le cataplasme fait avec quatre poignées de feuilles de Douce-amère pilées, & quatre onces de semences de Lin en poudre bouillies dans du vin muscat de Candie ou avec du lard, appliqué tout chaud, a résout dans une nuit des tumeurs d'un volume très-considérable, & qu'il a guéri par ce moyen des contusions de muscles désespérés.

C. L.

§. III.

DU LÉDON DES MARAIS.

Ledum palustre. L. 561.

Cistus Ledon foliis roris marini ferrugineis.
C. B. 467.

Rosmarinum sylvestre. Cam. Epit. 546.

M. de Linné assure que les habitants de la Westrogothie se guérissent ordinairement de la toux férine en faisant un fréquent usage du Lédon des marais, que les Herboristes vulgaires nomment Romarin sauvage. Outre cette propriété spécifique & singulière de cet arbrisseau, on lui attribue encore, lorsqu'il est pris en décoction, celle d'être narcotique, & propre à calmer dans les fièvres exanthématiques. Il croît dans toute l'Europe Septentrionale : il s'en trouve dans quelques terrains humides des Vòges.

§. IV.

DE LA MIOSOTIDE.

Myosotis scorpioides arvensis & palustris. L. 188.

Lithospermum arvense & palustre minus. T. 137.

Echium scorpioides arvense & palustre. C. B. 254.

CETTE plante que la plupart des Botanistes prennent pour deux individus différents, est d'un grand usage en Sibérie contre les maladies inconnues & contre celles sur-tout dans lesquelles on soupçonne le vice vénérien. On lui attribue encore la propriété de guérir les ophtalmies, lorsqu'on l'applique sur les yeux entre deux linges, après l'avoir contuse.

134 *Matière médicale indigène.*

§. V.

DES GLANDS DE CHÊNE.

Quercus robur. L. 1414.*Quercus cum longo pediculo.* C. B. 420.

LE Docteur Auenbrugger, Médecin de Vienne en Autriche, ainsi que son confrère Jacob Marx, ont fait prendre la décoction de la poudre de Gland de Chêne torréfié à la manière du café. Ils ont crû reconnoître en elle les vertus d'un puissant désobstruc-tif. Une observation d'un de ses Médecins sembleroit nous engager à en réitérer l'épreuve dans les cas de phtisie & de conlompion.... Une autre dans des accidents de marasme & de spasmes, d'hystérie, d'hypocondrie.... On l'a vu remédier à des accidents œdémateux. On annonce, & nous le croyons assez, ce remède comme anthelminitique & propre à adoucir tous les maux d'estomac, lorsqu'il ne les guérit pas radicalement.

§. V. I.

DE L'IRIS NOSTRAS ou VULGAIRE,

Iris germanica. L. 55.*Iris.* Dod. Pempt. 243.

ON fait depuis longtems, soit dans les Pharmacies, soit dans les boutiques de Parfumeurs, le plus grand usage de la racine d'Iris de Florence. Il y a dix à douze ans que l'Herboriste Lorrain à qui nous devons les substitutions à la Salsepareille, qui ont fait l'objet d'un mémoire particulier à l'un de nous, il y a dix

Matière médicale indigène. 135

ans que cet Herboriste faisoit à Nancy un commerce assez étendu de racines d'Iris de Florence, qui n'étoient autre chose que les racines d'Iris vulgaire. On ne s'en est pas plus douté, que de la première substitution. Le bon marché avoit accrédié la fiemme, qu'il ne vendoit que six sous la livre, tandis qu'elle en coûtoit vingt-quatre chez les marchands. Elle présentoit la même forme, le même aspect que l'Iris de Florence, & leurs principes ne sont pas différents.

Tandis que notre Herboriste jouissoit à Nancy du profit médiocre de son industrie, un excellent Chimiste, M. Montet, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, s'occupoit de travaux assez analogues aux siens. Il rassembloit ses recherches & ses observations sur cet objet dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie Royale des Sciences (année 1772) & imprimé en 1775, ayant pour titre: *que la racine D'IRIS NOSTRAS, qui croît aux environs de Montpellier, peut être employée pour les usages de la Médecine & pour le parfum, avec le même avantage que l'Iris de Florence.* On apprend dans cet écrit le temps de recueillir cette plante, la manière de la préparer & de s'en servir. Ce sont vraisemblablement celles que notre Herboriste employoit. Elle consiste sur-tout à faire sécher cette plante le plus rapidement & le plus complètement qu'il est possible, après l'avoir bien nettoyée. C'est à la blancheur parfaite de sa racine, qu'on reconnoitra que l'exsiccation & la préparation ont été telles qu'il convient. Elle possède alors les mêmes vertus médicinales. Elle est purgative, incisive, apéritive, béchique, antiasthmatique. Nous croyons l'avoir vû employer presque à tous ces titres, comme la racine d'Iris de Florence, qui étoit prescrite & la notre employée. La forte odeur de Violette qu'a la première, ne pourroit servir à la distinguer, car l'Iris vulgaire la possède comme elle.

§. VII.

DU FÉNOUIL D'EAU.

Phellandrium aquaticum. L. 366.

Ligusticum phellandrium. Crantz. Austr. 200.

Cicutaria palustris tenuifolia. C. B. 161.

M. Heister a vanté cette plante. Mais l'un des auteurs qui lui a attribué le plus de propriété est Arthur-Conrad Ernsting, dans l'ouvrage que ce Médecin publia à Brunswick en 1739, sous le titre spécial de *Phellandrogie*. Il la regarde comme apéritive, diurétique, atténuante, laxifrage, anti-septique & anti-scorbutique. Il conseille de l'employer contre les loupes, la splénitie, les obstructions du foie & du mésentère. C'est d'après les mêmes principes qu'il l'a croit propre à exciter les menstrues, & à purifier le sang.

Il ne paroît pas que depuis la dissertation d'Ernsting, on ait renouvelé les expériences jusqu'à M. Lange, Médecin pensionné de Lunebourg, qui a fait imprimer, il n'y a pas longtems, à Francfort & à Leipsick, un ouvrage Allemand sur l'efficacité singulière de la semence du Fenouil aquatique. Selon lui, une bonne dose de cette semence en poudre, prise sur une tartine de pain le matin, guérit les fièvres intermittentes, adoucit les symptômes de la pulmonie, soulage dans les accidents vaporeux, corrige les ulcères malins, anciens & chancreux, les fistules, &c.

Cette graine ne doit être recueillie que lorsqu'elle est dans la plus parfaite maturité. Dès qu'elle est refuyée, on la pulvérise pour la conserver dans des bouteilles bien bouchées. M. Lange conseille de faire précéder son usage d'une médecine, dans laquelle on fasse entrer le mercure doux..... Il veut que les

Matière médicale indigène. 137

pléthoriques soient saignées auparavant.... C'est-à-dire, en général, que la préparation doit avoir lieu, & varier selon les besoins des individus & les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Quoiqu'il en soit, la dose de cette poudre est d'une cuillerée à café dans l'eau de fleurs de tilleul; ou pour mieux spécifier encore, d'un gros à trois, & elle doit être continuée pendant huit à quinze jours. M. Lange rapporte dans son ouvrage bon nombre de guérisons opérées par ce remède, dont il nous semble que l'usage extérieur, comme discutif, ne doit point être négligé.

§. VIII.

DU BOTRIS.

Chenopodium Botrys. L. 320.

Chenopodium Ambrosioides folio sinuato. T. 506.

Botrys. Dod. Pempt. 34.

LES vertus de cette plante, selon M. Paulet, n'ont pas été suivies. » On l'appelle encore l'*Herbe à Printemps*, du nom d'un fameux Charlatan de Paris » pour l'examen des urines, qui l'emploie sans connoissance de causes & indistinctement pour tous » maux ». Malgré cet usage abusif, M. Paulet invite les gens de l'art à ne point négliger les occasions de s'en servir, sur-tout dans l'asthme humoral, dans quelques affections de poitrine ou l'abondance & la qualité des crachats annoncent la nécessité des béchiques incisifs, des déterfifs puissants, &c. La manière de l'administrer consiste à la réduire en poudre, & à l'incorporer avec du miel en consistance d'électuaire. (Gazette de Santé, N.º VII, 1777).

§. IX.

Les jolies baies rouges du Cochéne ou Sorbier des Oiseleurs, (*Sorbus aucuparia*, L.) offrent un suc hydragogue, estimé en Angleterre. Les Gallois ou habitants du pays de Galles, s'en servoient autrefois fréquemment pour purger, sur-tout dans la guérison du scorbut. Ce suc exprimé & cuit sous la forme de rob, suivant Ledel, a apaisé & dissipé les hémorroïdes enflées & douloureuses, qui succédoient périodiquement dans une femme, au lieu du flux menstruel. Selon une autre observation de Hennicke, le même rob a guéri un jeune homme d'une strangurie qui lui faisoit éprouver les plus grandes douleurs, & pour laquelle il avoit inutilement tenté beaucoup d'autres remèdes; les baies sèches du *Sorbus aucuparia* sont toniques; elles sont louées par Bergius, contre le calcul des reins. On rapporte plusieurs expériences, qui prouvent que ce mal a été soulagé, en prenant dix de ces baies, ou un peu plus, une ou deux fois par jour.

§. X.

L'Agaric à mouches. (*Agaricus muscarius*, L.) C'est un Champignon qui se trouve fréquemment dans les prairies & dans les bois. Son acrimonie & sa puanteur sont si grandes, qu'il écarte les mouches: de-là vient le nom de *Muscarius* qu'on lui a donné. Il a, dit-on, la même faculté à l'égard des punaises. Ce champignon, qui, mangé peut occasionner plusieurs accidents graves, puisqu'il trouble la raison, vient d'être reconnu, entre les mains de Jean-Chretien Bernhard, pour un excellent médicament contre

Matière médicale indigène. 139

plusieurs maladies. Il faut recueillir ce fungus, lorsqu'il est adolescent, un peu avant la fin de l'été, ou au commencement de l'automne, le nettoyer, l'enfiler, & l'exposer à un air sec, ou au four pour en obtenir une parfaite desiccation. On le pulvérise ensuite : on tient cette poudre enfermée ; il faut la garder dans un endroit chaud & sec, afin qu'elle ne contracte aucune humidité, ce qui la vicieroit. Cette poudre ainsi préparée & conservée, est efficace pour adoucir les paroxismes d'épilepsie, les convulsions, le tremblement des jointures ; la dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-gros, délayée dans de l'eau, trois fois par jour ; d'autres en font prendre un gros dans de l'eau & du vinaigre, deux fois par jour. Cette poudre est également d'une grande utilité à l'extérieur, appliquée sur les glandes endurcies, les tumeurs, les ulcères, les fistules, les taches de la cornée ; elle dissipe ces maux. Mais il faut en faire en même temps un fréquent usage intérieurement ; ce qui occasionne la liberté du ventre.

§ X I.

Le Docteur Burtin, rapporte qu'il a vu pendant sa jeunesse, trois guérisons frappantes opérées par les zestes de Noix. Une des trois étoit une gangrène au bras, à la suite d'une blessure faite avec un canif ; les Chirurgiens après avoir épuisé les remèdes internes & externes connus en pareil cas, avoient proposé l'amputation comme la dernière ressource : sur ces entrefaites arrive le Professeur du secret des Zestes, il visite le bras, & promet guérison : les Chirurgiens partent en prédisant l'événement funeste qui devoit arrivé ; mais contre leur attente, ils trouvent le lendemain la gangrène bornée, & ne peuvent

140 *Matière médicale indigène.*

s'empêcher d'attribuer cet heureux état à deux ou trois doses de zestes de Noix en poudre d'un gros chacune , prises dans un gobelet de vin de Moselle , pendant la nuit ; la guérison fut très-prompte. Ce médicament joui d'une réputation suivie & soutenue à Bruxelles , & il est regardé comme un puissant antiseptique & antigangréneux.

§. X I I.

Les extraits de Pavot blanc & de Coquelicot , remplacent complètement l'opium , à la dose de deux jusqu'à quatre grains.

§. X I I I.

L A B R U Y E R E.

Erica vulgaris. L.

Erica 1. Matth. Diosc. 126.

C'EST un arbrisseau assez commun dans les landes , les bois , les endroits secs & stériles. La décoction de ses feuilles , dit Matthioli , dont on continue longtemps l'usage , brise la pierre dans la vessie , & expulse les fragmens avec les urines. Suivant Tragus elle guérie la colique. Pancovius dit , qu'elle augmente le lait des nourrices. Rai rapporte que le suc exprimé des feuilles , ou l'eau distillée , dissipe la douleur des yeux , si on y en fait entrer. Clusius assure que Rondelet se servoit avec beaucoup de succès , de l'huile de fleurs de Bruyere , pour les dartres du visage. Tabernomontanus prétend même que c'est un spécifique à ces maux , & que la fomentation des mêmes fleurs apaise les douleurs de la goutte. Tour-

Matière médicale indigène. 141

nefort conseilloit, pour la même maladie, un bain de vapeur avec les feuilles & les fleurs de la même plante. Boecler offre la conserve de fleurs de Bruyere comme un bon médicament contre la fièvre quarte, l'hydropisie & les maladies des reins. La variété de la Bruyere, qui est à fleurs blanches, est la plus estimée; elle fait la base du vin de Bruyere suivant, qui est fort en usage à Nancy.

Vin de Bruyere, selon la Pharmacopée de M. Jadelot.

Prenez une poignée de Rhue, une poignée d'Abfinthe, une poignée de Morelle, une poignée de Bruyere blanche, tiges, feuilles & fleurs; faites infuser le tout dans deux bouteilles de bon vin blanc, pendant trois jours, ou bouillir à la réduction du quart; passez ensuite la liqueur par un linge.

Ce vin est un puissant dépuratif, que l'on donne avec succès dans les maladies chroniques, où des humeurs viciées infectent le sang & occasionnent des dépôts qui se renouvellent continuellement. On le recommande aussi dans les maladies chroniques qui viennent de lait épanché, dans les suppressions des règles, &c. La dose est d'un goblet par jour, & le malade se tient chaudement, parce que ce remède doit produire son effet par les sueurs.

§. X I V.

L' I F C O M M U N.

Taxus baccata. L.

CET arbre triste, toujours vert, naît spontanément en Europe, aux endroits montagneux; il fait l'objet d'un essai de médecine, composé par M. Gaterreau, Docteur en Médecine de Montpellier, & Médecin à Montauban.

142 *Matière médicale indigène.*

» L'opinion erronée des anciens & des modernes
 » sur la nature & les qualités de l'If, dit M. Gate-
 » rau, le désir de me rendre utile en détruisant des
 » préjugés accrédités par l'ignorance, & maintenus
 » jusqu'à nos jours par une suite de foi aveugle pour
 » les idées de nos pères, m'enhardissent à présenter
 » aux Savants les résultats de mes expériences & de
 » mes observations sur les effets d'une plante, qui
 » contribue à l'ornement des parterres, & qui peut
 » devenir d'un grand secours en médecine».

D'après les expériences de ce Médecin, l'extrait d'If, à petite dose, agit sur les nerfs, principalement sur ceux de l'estomac; & qu'à plus forte dose, il pousse par les selles, ce qui le fait conclure qu'il peut devenir utile pour dissiper les engorgemens glanduleux & hympatiques, que son usage peut être dirigé contre les écrouelles, les cancers, les fluxions rhumatisques invétérées; en effet, une observation de M. Gaterau, constate son effet salutaire dans ce dernier cas; nous allons rapporter ce cas.

» Un homme âgé de 46 ans, d'un tempérament
 » bilieux & sanguin, avoit depuis deux ans, une hu-
 » meur rhumatismale fixée aux épaules; il ne pou-
 » voit exécuter aucun mouvement du bras gauche,
 » & étoit forcé de garder le lit depuis près de six
 » mois; n'ayant obtenu aucun bon effet des saignées,
 » des purgatifs, des fondants, des vesicatoires, &c.
 » Je lui administrai, dit M. Gaterau, l'extrait d'If,
 » d'abord à la dose de trois grains, augmentant in-
 » sensiblement dans l'espace de quarante jours, jus-
 » qu'à celle de sept grains; les premières pilules
 » excitèrent la sécrétion de la salive: le malade cra-
 » choit beaucoup plus que de coutume, & la salive
 » étoit extrêmement gluante vers la fin, elles le pur-
 » gerent doucement pendant quelques jours».

Matière médicale indigène. 143

» Le malade en retira de si bons effets, qu'après
 » les quarante jours, il a été à même de revenir à
 » son travail, qu'il avoit abandonné depuis le com-
 » mencement de sa maladie ».

M. Harmand de Montgarny, Médecin à Ver-
 dun, s'est servi avec succès de l'If en extrait aqueux
 & vineux, de la poudre des feuilles & de l'écorce, &
 de l'infusion de l'écorce contre les fièvres intermit-
 tentes, l'épilepsie, les affections rhumatismales &
 autres.

§. XV.

LE GRATERON ou RIEBLE.

*Galium aparine. L.**Aparine. Rai. Hist. 1. 484.*

M. Jean Edouard de la Société royale de Lon-
 dres, a donné en 1784, un ouvrage Anglois,
 uniquement consacré au Grateron; il est intitulé;
Traité sommaire sur la plante nommée Grateron ou
Rieble, & sur son efficacité dans la cure du
Scorbut invétéré. Le remède spécifique recommandé
 dans ce livre, est le suc récemment exprimé du
 Grateron, pris à la dose d'une tasse, à jeun, tous les
 matins, pendant neuf jours de suite; répéter la même
 chose tous les mois, autant qu'il est possible d'avoir
 la plante fraîche. M. Edouard espère aussi que la
 plante desséchée avec précaution & prise en guise de
 thé dans les voyages sur mer, peut servir d'anti-
 scorbutique efficace.

Les anciens employoient le Grateron en méde-
 cine, comme apéritif, diurétique, anti-écrouelleux à
 l'extérieur. Rai le recommande contre la gonorrhée
 simple. L'on s'en sert très-avantageusement à Epinal,

144 *Matière médicale indigène.*
 chef-lieu du Département des Vosges, à l'extérieur
 contre les ulcères, & sur-tout contre les panaris.

§. X V I.

C A I L L E - L A I T B L A N C .

Galium mollugo. L.

Gallium album vulgare. T. 115.

LES sommités fleuries sont anti-épileptiques & contre la goutte. M. Jourdan, Recteur de l'hôpital de Tain en Dauphiné, est possesseur d'un remède contre l'épilepsie, qu'il fait administrer gratuitement, depuis plusieurs années, avec le plus grand succès.

En voici la recette :

Prenez suffisante quantité de la plante qu'on appelle Caille-lait à fleurs blanches, pilez-la dans un mortier, & versez dessus, en la pilant, le poids d'une once de bon vin blanc ; lorsqu'elle sera bien pilée, vous l'exprimerez pour en tirer cinq à six onces de suc que vous donnerez au malade. On la cueille mure vers le 30 Septembre, parce qu'il importe qu'elle soit bien en fleurs, & que c'est-là le moment de sa floraison. Avant d'en administrer le suc on prépare le malade, en le faisant diner à dix heures du matin, la veille du jour qu'il doit en faire usage. On le laisse après ce repas, sans boire ni manger jusqu'au lendemain à huit heures du matin. Alors on lui fait avaler le suc de cette plante, qui ne doit être exprimé qu'une demi-heure auparavant. Le malade se promène ensuite pendant une heure, au bout de laquelle il prend un bouillon fait avec le veau & le mouton, & continue de se promener
 encore

Matière médicale indigène. 145

encore une heure ou deux. Il reprend ensuite les repas aux heures accoutumées.

M. Jourdan donne le suc & non la décoction de la plante, ce suc doit être récemment extrait; il y prépare l'estomac par la diète rigoureuse. Ainsi le remède ne perd rien de son énergie; & le viscère qui le reçoit, débarrassé de tout aliment, en ressent entièrement les effets. De là viennent sans doute les cures merveilleuses qu'il a opérées.

§. X V I I.

PULMONAIRE DES ARBRES.

Lichen pulmonarius. L.

Pulmonaria. Matth. Diosc. 660.

CE Lichen est estimé propre contre les maladies de la poitrine, du foie, de la rate & de la peau.

J'ai fait user de cette plante en poudre, à la dose d'un gros, délayée dans une forte infusion des mêmes feuilles découpées menues, édulcorée avec un peu de sucre candi, contre les toux les plus invétérées; cela pendant quinze ou vingt jours, tous les matins à jeun, & le soir avant l'heure du sommeil, toujours avec le plus grand succès. Ce médicament m'a pareillement réussi dans les maladies du foie, continué seulement le matin pendant un mois ou six semaines.

L'on vient de découvrir que ce Lichen étoit excellent contre la toux du bétail, & sur-tout celle des brebis.



K

§. XVIII.

B E C - D E - G R U E .

H E R B E A R O B E R T .

Geranium robertianum. L.

M. Leclerc, Chirurgien-accoucheur à Châteaulin en Bretagne, à fait part au Docteur Buchoz, des guérisons qu'il a obtenu par l'usage de ce Bec de Grue ; nous allons rapporter littéralement ses propres paroles :

» Je me trouvai, dit M. Leclerc, à trois
 » quarts de lieue de Châteaulin, sans autres re-
 » mèdes que mes lancettes. On vint à la hâte y
 » chercher un Prêtre pour administrer l'Extrême-
 » Onction à un Perreieur qui étoit tombé sur des
 » rochers de près de vingt pieds de haut ; on me
 » pria de vouloir bien m'y transporter, pour y
 » donner mes soins. Je trouvai à mon arrivée le
 » malade sans connoissance & sans mouvement,
 » tout contus & tout blessé ; je commençai d'abord
 » à lui faire une saignée copieuse, après quoi j'ap-
 » perçus dans les environs du Bec-de-Grue à tiges
 » rougeâtres, j'en ramassai & j'en exprimai le jus que
 » je donnai pour lors au malade. Quelque temps
 » après, il fut transporté chez lui, à une demi-lieue,
 » & au bout de sept jours, il s'est trouvé en état
 » de travailler comme auparavant sans aucun autre
 » secours ».

» Je me suis trouvé, continue M. Leclerc, dans
 » trois occasions différentes où j'ai employé le jus de
 » Bec-de-Grue, & toujours avec le succès le plus
 » constant. Une femme tomba de dessus un cerisier

Matière médicale indigène. 147

» de plus de trente pieds de haut, deux doses de
 » jus de Bec-de-Grue & deux saignées l'ont parfait-
 » tement guéri ».

» En dernier lieu, un Bourgeois du pays, âgé de
 » 75 ans, tomba de dessus un prunier de quinze
 » pieds de haut, dans un canal du moulin où il n'y
 » avoit que des pierres au lieu d'eau, je n'employât
 » d'autre remède pour le guérir que le jus de Bec-
 » de-Grue, & il est actuellement aussi agile qu'a-
 » vant sa chute ».

Voilà sans contredit un excellent vulnéraire, qui non-seulement est contre les chûtes, mais il a encore a propriété d'arrêter le sang, de mondifier les plaies & les ulcères. C'est un puissant résolutif contre l'esquinancie, les fluxions, les enflures, les tumeurs, les œdèmes, les squirres, les chancres, les cancers, les érysipèles, en forme de cataplasme.

§. XIX.

LE BOUILLON BLANC à petites fleurs.

PETIT BOUILLON BLANC.

Verbascum lychnitis. L.

CETTE espèce de Mollene est assez commune dans les endroits montagneux; elle offre des ressources nouvelles à l'art de guérir, que nous devons aux recherches de M. Durand pere, Médecin-praticien, Professeur de Botanique à Dijon. Il a analysé avec beaucoup d'exactitude cette plante; on voit par ses résultats, que ses vertus dépendent de la proportion dans laquelle se trouvent les parties résineuses; que la fleur donne les mêmes produits que la racine, mais que

K ij

148 *Matière médicale indigène.*

L'extrait qu'on en fait, est moins amer, de sorte qu'en réunissant les fleurs à la racine de cette plante, on est assuré de donner un remède moins échauffant que si l'on n'employoit que la racine, & plus actif que si l'on se bornoit à prescrire les fleurs. M. Durande a appuyé par plusieurs observations, les conséquences qu'il a tirées de l'analyse qu'il a décrite; elle prouvent que le Bouillon blanc à petites fleurs est celui que l'on peut employer avec succès contre la jaunisse. On peut en faire usage en décoction & en extrait, à la dose d'un gros. M. Durande a effectivement opéré plusieurs guérisons d'ictère avec cette plante, qui n'étoit précédemment connue des Pharmacologistes, que relativement à ses propriétés émollientes, pectorales & résolutive; en conséquence, elle étoit prescrite contre la colique, les tranchées, la toux, les écrouelles & les fièvres quartes.

§. X X.

LA DIGITALE ROUGE.

Digitalis purpurea. L.

C'EST une plante bisannuelle d'un bel aspect. Nous devons à Guillaume Withering, Docteur en Médecine, Médecin de l'hôpital général de Birmingham, en Angleterre; *des détails sur la Digitale, & quelques-uns de ses usages médicaux, avec des remarques pratiques sur l'hydropisie, & d'autres maladies.* C'est à l'empirisme, dit le Docteur Withering, qu'il doit les premières notions de l'utilité de ce végétal. Les premiers essais qu'il a faits, datent de 1773; & depuis ce temps il l'a administré à 163 malades. Les succès qu'il en a obtenus, n'ont pas

Matière médicale indigène. 149

toujours été les mêmes ; il les expose avec candeur. Il résulte de ces diverses observations , que la Digitale , sans agir constamment comme diurétique , produit néanmoins un effet plus régulièrement qu'aucun autre médicament , qu'elle réussit même assez souvent , lorsque tout autre moyen a été tenté infructueusement ; que si elle n'ouvre pas le passage par les voies urinaires , on ne sauroit guère espérer que d'autres remèdes soient plus efficaces ; que , donnée à des doses modérées , elle agit doucement , & cause moins de trouble dans le système que la squille , & presque tous les autres remèdes actifs ; que dans les cas de complication , d'hydropisie avec paralysie , mauvais état des viscères , grande débilité , ou quelque autre maladie , ni la Digitale , ni aucun autre diurétique , ne peuvent opérer une guérison radicale ; qu'ils ne sauroient que pallier & procurer , (en calmant la violence des accidents ,) aux autres moyens indiqués , le temps de combattre avec avantage la principale maladie ; que l'on peut espérer de bons effets de la Digitale dans toutes les espèces d'hydropisies , excepté dans l'hydropisie en cystée , qu'elle peut être de quelque secours dans la guérison de certaines maladies , qui ne sont pas du genre des épanchemens séreux ; qu'elle a une propriété particulière de diminuer la force vitale , & cela à un degré très-considérable.

M. Withering se sert , pour l'usage intérieur , des feuilles de la Digitale. Il les fait cueillir après que la tige est montée , vers le temps où les fleurs commencent à poindre. Il jette toutes les côtes , & fait sécher le reste au soleil ou auprès du feu.

Les feuilles bien séchées se réduisent facilement en une belle poudre verte , elles perdent souvent , par cette dessication & par la pulvérisation , un cinquième de leur poids.

150 *Matière médicale indigène.*

La dose de cette poudre est pour les adultes, depuis un grain jusqu'à trois, deux fois par jour. Dans l'état déplorable où les Médecins trouvent généralement tous les hydropiques, quand ils sont appelés, quatre grains par jour paroissent assez ordinairement une dose suffisante. Quelquefois M. Withering donne la poudre seule; d'autrefois il y joint quelques aromatiques, ou bien il la réduit en pilules avec le savon & la gomme ammoniac.

Les malades préfèrent-ils la forme liquide? il faut infuser, pendant quatre heures, un gros de ces feuilles, pulvérisées dans une pinte (mesure d'Angleterre) d'eau bouillante, & ajoute à la colature une once de quelque eau spiritueuse. La dose moyenne de cette infusion pour un adulte, est d'une once si le malade est très-robuste, ou que les symptômes soient fort pressans, on peut donner cette dose toutes les huit heures. Ce cas est rare; il arrive plus souvent qu'on peut réduire la dose à la moitié.

§. X X I.

L A P E N S É E.

*Viola tricolor. L.**Jacea, quæ flos trinitatis. Matth.*

LES seules feuilles de cette plante sont employées récentes ou séchées contre les croûtes laiteuses; voici la manière d'en faire usage:

On fait cuire dans du lait les feuilles récentes après les avoir coupées, & l'on donne de cette potion à l'enfant matin & soir; ou bien, on réduit en poudre ces feuilles après les avoir fait sécher à l'ombre, afin d'en avoir dans toutes les saisons; on met infuser

Matière médicale indigène. 151

pendant deux heures un demi-gros de cette poudre dans du lait de vache; on en fait une décoction, que l'on passe ensuite par le tamis; l'enfant en boit deux fois par jour, l'une le matin, l'autre le soir; il prend, comme on voit, un gros de poudre par jour. On peut, si l'on veut, faire avec ce lait de la soupe ou une espèce de panade. La Pensée n'aigrit point le lait, n'altère point sa saveur agréable.

Par l'usage de ce remède, durant huit jours, on favorise l'éruption de plusieurs pustules chez les enfans même qui n'avoient auparavant aucune croûte ou fort peu; tout le visage se couvre d'une croûte très-épaisse, (ce dont il convient de prévenir les parens;) si l'urine, avant ce moment étoit sans odeur, elle en prend une abominable, comme celle du chat. On continue cette boisson jusqu'à ce que le vice soit sorti; lorsque l'éruption est bien faite, que les croûtes sont épaisses, qu'il ne reste plus rien en dedans, ces croûtes tombent & se détachent pour l'ordinaire, par larges fragmens, après la seconde semaine, & quittent la peau sans y laisser aucun vestige, aucune marque quoique ces croûtes soient tombées, il faut cependant quelque temps encore, afin qu'il ne reste de ce mal aucun levain qui le feroit renaître.

Nous devons cette découverte à M. Charles Strack, Docteur en Médecine & Professeur en l'Université de Mayence, qui l'a employée pendant plus de trente ans avec succès contre les croûtes laiteuses des enfans; notre Compétiteur à l'Académie des Sciences de Lyon, qui a obtenu le suffrage de cette Société savante, relativement à ce médicament qui fait l'objet d'une Dissertation qui lui a été présentée.



§. XXII.

L'ORME PYRAMIDAL.

Ulmus campestris. L.

L'ÉCORCE de cet arbre indigène guérit radicalement les dartres isolées, les dartres universelles, les vieux ulcères & toutes les maladies de la peau. La dose est de deux onces que l'on fait bouillir doucement sans interruption, à très-petit feu & pendant près d'une heure dans trois chopines d'eau. Il faut surveiller l'ébullition pour que la mousse qui s'élève ne s'épanche pas, & la décoction est à son point de perfection lorsque l'eau est réduite à une pinte à peu près. On laisse reposer la liqueur, & ensuite on la transvase encore chaude sans en exprimer le marc; on laisse seulement égoutter sans pression le suc onctueux qui en découle. Cette liqueur est d'une belle couleur pourprée; & pour la faire il faut se servir par préférence d'un vaisseau de terre vernissé, que l'on consacre entièrement à cet usage.

Les maladies graves, telles que les dartres universelles, les inflammations violentes, la gangrène, & d'autres accidens très-urgens exigent que la décoction soit moitié & même souvent une fois plus forte; on la fait de la même manière, en y employant ou trois ou quatre onces d'écorce.

C'est à ce dernier poids d'écorce qu'on doit la faire pour s'en servir comme topique, en y ajoutant alors le suc épais du marc que l'on exprime avec force.

M. Banau, Médecin, s'est servi avantageusement de ce remède contre les dartres les plus opiniâtres, & autres affections invétérées de la peau.

F I N.



T A B L E

F R A N Ç A I S E.

A		Caille lait ,	144.
A Bfinthe ,	page. 141.	Capucine ,	52.
Agaric ,	92 , 138.	Caret ,	113 , 124.
Anis ,	29.	Cariophillée ,	80.
Arnica ,	126 , 128 , 129.	Caffe ,	52.
Afaret ,	11.	Champignon ,	91 , 92 , 138.
Aulne ,	50.	Chardon étoilé ,	75.
Aurone ,	86.	Chauffe-Trape ,	75 - 79.
B		Chêne ,	134.
Baguenaudier ,	29 , 31.	Christophoriana ,	103.
	32 , 84.	Cigue ,	103.
Bardane ,	109.	Clematite ,	94 , 95.
Bec-de-Grue ,	146.	Cochene ,	138.
Belladone ,	91.	Colchique ,	98.
Belle-de-nuit ,	46 , 84.	Colutier ,	29 , 32.
Benoite ,	80.	Concombre ,	50.
Betoine ,	52.	Coquelicot ,	140.
Biltorte ,	114.	Coriandre ,	29.
Bois Gentil ,	93.	Couleuvrée ,	23.
Botris ,	137.	Cresson ,	99.
Bouillon blanc ,	146.	Curage ,	119 , 122 , 123.
Bouis ,	125.	D	
Brione ,	21-23 , 40 , 51.	Dent de Lion ,	109.
Bruyere ,	140 , 141.	Dictam ,	98.
Buis ,	125.	Digitale ,	148 , 149.
Bufferole ,	99.	Dompte-Venin ,	23.
C		Doronic ,	126.
Cabaret ,	7-12 , 62.	Douce amere ,	129 , 132.

TABLE FRANÇAISE.

		Houblon, 84, 114, 119, 120.
<i>E</i>		Houx, 74, 75.
Ecorce du Pérou, 53, 61, 75, 80.		<i>I</i>
Eliantème, 100.	Jalap, 20, 23, 39, 40.	
Ellebore, 51, 103.	43, 45-47, 84.	
Encens d'eau, 48.	If, 141-143.	
Epurge, 23.	Illecebra, 100.	
Efule, 13, 15, 16, 70, 72.	Jonc, 113.	
	Joubarbe, 117.	
<i>F</i>	Ipécacuanha, 2, 4, 6, 10, 11, 15, 19, 84.	
Paux Séné, 29.	Iris, 134, 135.	
Fenouil, 136.	Jufquiamé, 98.	
Flammule, 98.		<i>K</i>
Fougere, 86.		Kina, 80.
Frêne, 19, 36, 37, 68- 70, 84.		<i>L</i>
Fufain, 52.		Lédon, 133.
		Lichen, 145.
<i>G</i>		Lin, 38.
Gingembre, 143.		Liféron, 47, 49, 112.
Gratiolle, 21, 41, 42, 44-46, 62, 84.		Lys des Vallées, 112.
Guaiac, 107, 125.		<i>M</i>
		Maronnier, 60, 66.
<i>H</i>		Méchoacan, 23.
Hépatique, 103.		Mercure terrestre, 119.
Herbe à Paris, 12.		Mézéreon, 93, 94.
à pauvre homme, 41, 46.		Millepertuis, 73.
à Printemps, 137.		Miofotide, 133.
à Robert, 146.		Mollene, 147.
Hiffope, 87.		Morelle, 129, 141.

TABLE FRANÇAISE.

Saffiras ,	125.	
Saule, 19 ,	57-60, 84,	T
	115, 123.	Tamarins ,
Scammonée ,	23, 47, 48.	49, 50, 52,
Scille ,	20.	76, 84.
Scolopendre ,	116.	Tanaïse ,
Scrophulaire ,	29.	1, 13, 14,
Séné, 24-30, 32 ,	37-	16-20, 84.
39, 45, 77, 84.		Turbith ,
Séné barard ,	32.	23.
Séné, (faux)	29.	V
Serpentaire ,	74, 104.	Valeriane ,
Sorbier ,	138.	74.
Souchet ,	113.	Violette ,
Squine ,	106.	2, 4, 6, 7,
Sureau ,	39, 52.	50, 72, 135.
		Unefeuille ,
		112.
		Y
		Yeble ,
		39.

Fin de la Table Française.

TABLE LATINE.

A	C
<i>A Bies</i> , page 102.	<i>Calcitrapa</i> , 75.
<i>Acacia</i> , 70, 72.	<i>Carex</i> , 124.
<i>Acanthium</i> , 100.	<i>Caryophyllata</i> , 80.
<i>Aconitum</i> , 12, 98.	<i>Cassia</i> , 24.
<i>Adæa</i> , 103.	<i>Castanea</i> , 60.
<i>Admirabilis</i> , 46.	<i>Centaurea</i> , 75.
<i>Æsculus</i> , 60.	<i>Cerasus</i> , 66.
<i>Agaricus</i> , 91, 92, 138.	<i>Chamæcyparissus</i> , 86.
<i>Alisma</i> , 126.	<i>Chamælinum</i> , 38.
<i>Alleluya</i> , 3.	<i>Chenopodium</i> , 137.
<i>Alnus</i> , 50.	<i>Chrysofplenium</i> , 99.
<i>Amara dulcis</i> , 129.	<i>Cicuta</i> , 97.
<i>Amygdalus</i> , 33.	<i>Cicutaria</i> , 136.
<i>Anemone</i> , 98.	<i>Cinchona</i> , 53.
<i>Aparine</i> , 143.	<i>Cistus</i> , 133.
<i>Apollinaris</i> , 98.	<i>Citrus</i> , 101.
<i>Arbutus</i> , 99.	<i>Clematis</i> , 94, 98.
<i>Arnica</i> , 126, 129.	<i>Clematidis</i> , 98.
<i>Asarum</i> , 84.	<i>Colchicum</i> , 98.
<i>Asclepias</i> , 23.	<i>Colutea</i> , 29.
<i>Asperula</i> , 103.	<i>Conium</i> , 97.
<i>Atropa</i> , 91.	<i>Convallaria</i> , 112.
<i>Aurantium</i> , 101.	<i>Convolyulus</i> , 40, 49, 112.
B	<i>Coronilla</i> , 32.
<i>Belladonna</i> , 91.	<i>Croton</i> , 103.
<i>Boletus</i> , 92.	<i>Cucumis</i> , 50.
<i>Botrys</i> , 137.	<i>Cynoforchis</i> , 96.
<i>Bryonia</i> , 23, 51.	D
<i>Buxus</i> , 125.	<i>Daphne</i> , 93.

TABLE LATINE.

<i>Datura</i> ,	97.	<i>Helleborus</i> ,	51.
<i>Diſſamnus</i> ,	98.	<i>Herba Paris</i> ,	12.
<i>Digitalis</i> ,	41, 148.	<i>Hermodaſtylus</i> ,	98.
<i>Doronicum</i> ,	126.	<i>Hippocaftanum</i> ,	60.
<i>Dulcamara</i> ,	129, 130.	<i>Hyofciamus</i> ,	98.
		<i>Hypericum</i> ,	73.
E			
<i>Ebulus</i> ,	39, 52.	J	
<i>Echium</i> ,	133.	<i>Jacea</i> ,	150.
<i>Elaterium</i> ,	50.	<i>Jalapa</i> ,	46.
<i>Elleborus</i> ,	51.	<i>Iberis</i> ,	100.
<i>Emerus</i> ,	32.	<i>Ilex</i> ,	74.
<i>Erica</i> ,	140.	<i>Iris</i> ,	134, 135.
<i>Eſula</i> ,	13, 14.	L	
<i>Evonymus</i> ,	52.	<i>Laureola</i> ,	93.
<i>Euphorbia</i> ,	13, 14, 23.	<i>Ledum</i> ,	133.
F			
<i>Flammula</i> ,	98.	<i>Lepidium</i> ,	100.
<i>Flos trinitatis</i> ,	150.	<i>Lichen</i> ,	145.
<i>Frangula</i> ,	50.	<i>Liguſtricum</i> ,	136.
<i>Fraxinella</i> ,	98.	<i>Linum</i> ,	39.
<i>Fraxinus</i> ,	36, 68.	<i>Lithofpermum</i> ,	133.
		<i>Lythrum</i> ,	99.
G			
<i>Galium</i> ,	143, 144.	M	
<i>Callium</i> ,	144.	<i>Mezereum</i> ,	93.
<i>Geranium</i> ,	147.	<i>Mirabilis</i> ,	46.
<i>Geum</i> ,	80.	<i>Momordica</i> ,	50.
<i>Gratiola</i> ,	41.	<i>Myofotis</i> ,	133.
H			
<i>Helianthemum</i> ,	100.	N	
		<i>Napellus</i> ,	98.
		<i>Nardus</i> ,	7.
		<i>Natrix</i> ,	98.

I N D I C U L U S



PLANTARUM nostratium remediis exoticis in præfenti tentamine suffectarum, cum dosibus medicis.

PLANTÆ EXOTICÆ.	PLANTÆ INDIGENÆ CUM PHRASI BOTANICA LINNÆI.	PLANTÆ PARTES.	MODUS ET DOSIS.	VIRTUS MEDICA.	NUMERUS ÆGRORUM.						
I. IPECACUANHÆ substitutæ.	1. <i>Viola odorata</i> . L. 1324. 2. <i>Viola canina</i> . L. 1324. 3. <i>Afarum europæum</i> . L. 633. 4. <i>Paris quadrifolia</i> . L. 527. 5. <i>Euphorbia esula</i> . L. 660. 6. ——— <i>helioscopia</i> . 658. 7. ——— <i>peplus</i> . 653. 8. ——— <i>exigua</i> . 654. 9. ——— <i>dulcis</i> . 656. 10. ——— <i>cyparissias</i> . 661. 11. ——— <i>palustris</i> . 662. 12. ——— <i>characias</i> . 662.	Radices. Radices & folia. Radix. Cortices. Caulis. Radices & folia.	Pulver. à ʒij ad ʒiv. Decoct. à ʒj. ad ij. pro aq. ʒiij cum syr. flos. ejusd. Pul. à gr. XXXIV. ad XL. Inf. vin. frig. à ʒj. ad ij. Fol. n.º j. ad iv. ad XII. infus. aq. cum cinnam. Pul. à ʒj. ad ij. cum tart. stib. g. j. Cortic. caul. & rad. simul aceto correct. à gr. XV. ad XL. adde crem. tart. à gr. XV. ad XX. cinn. & caryoph. à gr. iij. Fol. cort. caul. & rad. leviter torrefact. à gr. XXIV. ad XLV. cum succ. ʒi. citr. Eadem aer lib. ficcat. & pulv. à gr. XV. ad XXIV. cum sacchar. ʒj.	Vomitiv. purg. & astring. Vomitiva & purgantia. Emetica. Emetica & purg. Idem. Vix emetic. bon. purg.	VI. III. V. VI. III.						
	II. SENNÆ substitutæ.	1. <i>Senna Italica</i> . 2. <i>Colutea arborefcens</i> . L. 1045. 3. <i>Coronilla emerus</i> . L. 1045. 4. <i>Amygdalus persica</i> . L. 676. 5. <i>Fraxinus excelsior</i> . L. 1509. 6. <i>Linum catharticum</i> . 401.	Folia. Folia. Folia. Folia. summ. Flor. Folia. Tota.	Infus. aq. à ʒij. ad ʒj. ʒjss. Ab ʒj. ad ʒiij. inf. in aq. ʒiij. cum rad. seroph. sem. anis & coriand. à paux dof. ʒiv. ter indie. Iis d. pportionib. Siccata ab ʒjss. ad ʒjss. pro X. aq. cum syr. fl. ejusd. ʒj. Folior. recent. duplum. ——— autumnal. ʒvj. pro ʒjss. Extract. gumm. à ʒj ad ij. ʒij. ad ʒjss. inf. aq. ad ʒiij. ʒij. ad ʒjss. pro inf. ʒiv.	Purgant. Purgans opt. Idem. Purgans & anthelm. Anthelm. Purg. communis. Diuretic. nephr.	XXV. XIII. XL. IV. XI. I.					
		Substituenda Jalapæ.	1. <i>Gratiola officinalis</i> . L. 24. 2. <i>Mirabilis Jalapa</i> . L. 254.	Radix. Folia. Radix.	A gr. xij. ad XX. ad summum. A gr. X. ad XXIV. Recentia à ʒj. ad ʒiij. aq. inf. sacchar. edule. Sicc. ʒij. in pos hydragog. Extr. gummi. à ʒj. ad IV. refin. à gr. xx. ad ʒij.	Purg. hydrag. Vir add. purg. emetic. Laxans & purgans. Hydr.g.	VII. VI. III. IV.				
			SCAMM. Alep.	<i>Convolvulus sepium</i> . L. 218.	Tota.	Extr. succi à gr. XV. ad ʒss.	Hydrag.	I V.			
		Minora purgantia.	1. <i>Rhamnus frangula</i> . L. 280. 2. <i>Momordica elaterium</i> . L. 1434. 3. <i>Bryonia alba</i> . L. 1438. 4. <i>Veratrum album</i> . 1479. 5. <i>Helleborus niger</i> . L. 783. 6. ——— <i>viridis</i> . L. 784. 7. ——— <i>fatidus</i> . L. 783. 8. <i>Rhamnus catharticus</i> . L. 279.	Cortex. Rad. fruct. Radix. Radix. Radices. Baccæ.	ʒj. ad iv. infus. aq. Rad. pulv. à gr. xv. ad ʒss. Elater. à gr. ij. ad ʒj. Pulv. à ʒj. ad ij. à ʒj. ad ʒiij. subst. pro decoct. Pulv. gr. iij. subst. gutt. aliq. infus. ʒj. ad ʒij. pro decoct. Syrup. ab ʒj. ad ʒij.	Drastica & hydragog. Hydragog.	V.				
			III. KINAKINÆ substitutæ.	1. <i>Salix alba</i> . L. 1449. 2. ——— <i>fragilis</i> . L. 1443. 3. ——— <i>triandria</i> . L. 1442. 4. <i>Æsculus hippocastanum</i> . L. 448. 5. <i>Prunus padus</i> . L. 677. 6. <i>Fraxinus excelsior</i> . L. 1509. 7. <i>Prunus spinosa</i> . L. 668.	Cortices.	Pul. à ʒj. ad ij. extr. aquos. gr. xij. bis in die. Pulv. ʒij. in aq. C. B. ʒj. pro decoct. ʒj. ad ʒij. ʒij. in decoct. fol. ejusd. ʒvj. Pulv. ʒij. pro decoct. coffeiformi.	Febrif. peç. astr. Febrifug. Febr. con. astring. Febrifug. Febrifug.	X I. XVIII. VIII. I V.			
				IV. SEMIN. Contr.	1. <i>Tanacetum vulgare</i> . L. 1148. 2. <i>Santolina chamaecyparissus</i> . L. 1179 3. <i>Remedium regium</i> . D.º Nouffer.	Semina. Radices.	Iisd. dosib. & ead. modo ea c. sem. contr.	Vermifug.	Innumeri.		
	V. NOVA quædam remedia.				1. <i>Polygala amara</i> . L. 987. 2. <i>Atropa belladonna</i> . L. 260. 3. <i>Boleus igniarius</i> . L. 1645. 4. <i>Daphne mezereum</i> . L. 509. 5. <i>Orchis mascula</i> . L. 1338. 6. ——— <i>morio</i> . L. 1333. 7. ——— <i>maculata</i> . L. 1335. 8. ——— <i>latifolia</i> . L. 1334. 9. ——— <i>militaris</i> . L. 1333. 10. ——— <i>pyramidalis</i> . L. 1332.	Radices. Folia sic. Fungus. Radix. Bulbi.	ʒiij. decoct. aq. pro 4. dosib. add. syrup. A ʒj. ad ʒj. aq. inf. & ad exter. applic. Externe applic. ad vasa apert. & hæmorrhag. ʒiij. decoct. aq. ʒi. vj. dos. ʒiv. ter in die. Siccantur in clibano & ferv. ad usum.	Antiphysica. Cancro med. Astring. Antivener. Analeptica.	XII. V. obf. V. comm. Chir.		
					SARZAPARILLA.	1. <i>Humulus lupulus</i> . L. 1447. 2. <i>Perficuria amphibia</i> . L. 517.	Radices.	Decoct. à ʒij. ad ʒi. extract. à gr. xv. ad ʒss.	Diaphoretic.	Innumeri.	
				VI. APPENDIX additorum ab opere laureato.		1. <i>Arnica montana</i> . L. 1245. 2. <i>Solanum dulcamara</i> . L. 264. 3. <i>Ledum palustre</i> . L. 561. 4. <i>Myofotis scorpioides arvensis & palustris</i> . L. 188. 5. <i>Glans quercina</i> . 6. <i>Phellandrium aquaticum</i> . L. 366. 7. <i>Iris germanica</i> . L. 55. 8. <i>Chenopodium botrys</i> . L. 320.	Fol. rad. flor. Omnes plant. part & stip. impr. Omnes pl. partes. Folia. Glans. Semina. Radix. Folia.	ʒj. inf. extr. à ʒj. ad ʒss. opiat. ad ʒiv. pro 2. dof. Stipit. ʒj. ad ʒij. decoct. in aq. ʒi. j. ʒij. ad ʒjss. pro decoct. in aq. ʒi. ij. Manip. fs. in aq. ʒi. ij. ad decoct. Torrefact. modo coffe & sic sumpta. Pulv. ʒj. ad ʒiij. mane per plur. dies. Iisd. modo & dof. ac irid. florent. Man. fs. ad ʒi. ij. decoct.	Antipyretic. Antiscorbut. & anticacheç. Bechic. sedans. Antiven. & ophthal. Aperit. & antisp. Febr. & discutiens. Irid. flor. vires. Bechic. incif.	Nullam adhuc propriam habemus hæc in ferie experientiam.	
					PLANTÆ Storkianæ.	1. <i>Conium maculatum</i> . L. 349. 2. <i>Datura stramonium</i> . L. 255. 3. <i>Hyocyamus niger</i> . L. 557. 4. <i>Aconitum napellus</i> . L. 755. 5. <i>Colchicum autumnale</i> . L. 585. 6. <i>Clematis flammula</i> . L. 766. 7. <i>Anemone pratensis</i> . L. 752. 8. <i>Dilisanus albus</i> . L. 648.	1760. 1762. 1762. 1752. 1763. 1759. 1770. 1771.	PLANTÆ codici Parifentis addenda.	1. <i>Chrysoplenium oppositifolium</i> . L. 569. 2. ——— <i>alternifolium</i> . L. 569. 3. <i>Spananaria officinalis</i> . L. 584. 4. <i>Lythrum salicaria</i> . L. 640. 5. <i>Sedum acre</i> . L. 619. 6. <i>Cistus helianthemum</i> . L. 744. 7. <i>Citrus aurantium</i> . L. 1000. 8. <i>Onopordum acanthium</i> . L. 1158. 9. <i>Silybrium amphibium aq.</i> L. 917. 10. <i>Pinus pinea</i> . L. 1419. 11. <i>Pinus abies</i> . L. 142. 12. <i>Ricinus communis</i> . L. 1430. 13. <i>Aperula odorata</i> . L. 150. 14. <i>Adia spicata</i> . L. 722. 15. <i>Tagetes patula</i> . L. 1249. 16. <i>Lepidium iberis</i> . L. 900.		